



HAL
open science

Sensibiliser les élus des moyennes et petites communes à l'aménagement d'espaces publics contemporains : un référentiel d'espaces publics

Barbara Marion

► To cite this version:

Barbara Marion. Sensibiliser les élus des moyennes et petites communes à l'aménagement d'espaces publics contemporains : un référentiel d'espaces publics. Sciences agricoles. 2012. dumas-00761135

HAL Id: dumas-00761135

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00761135v1>

Submitted on 5 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AGROCAMPUS OUEST CFR Angers

2 Rue André le Notre

49045 Angers



C.A.U.E du Bas-Rhin

5 rue du Hannong

67 000 STRASBOURG

Mémoire de Fin d'Études

Diplôme d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage

Année universitaire : 2011- 2012

Spécialité et option : Paysage ; Maîtrise d'œuvre et d'Ingénierie (M.O.I)

Sensibiliser les élus des moyennes et petites communes à l'aménagement d'espaces publics contemporains : Un référentiel d'espaces publics

Par : Barbara MARION

Devant le jury :

Soutenu à Angers le : 21/09/2012

Sous la présidence de : David MONTEBAULT enseignant-chercheur
Département paysage

Maître de stage : Pascale HERMANN paysagiste-chargée de mission
C.A.U.E67

Enseignant référent : Hervé DANIEL enseignant-chercheur Département
Sciences biologiques, Équipe pédagogique Botanique-Écologie-Malherbologie

Volet à renseigner par l'enseignant responsable de l'option/spécialisation

Bon pour dépôt (version définitive)

Autorisation de diffusion du mémoire : Oui Non

Date/.../... Signature :

"Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST".

Fiche de diffusion du mémoire

Aucune confidentialité ne sera prise en compte si la durée n'en est pas précisée.

Préciser les limites de la confidentialité ⁽²⁾ :

➤ Confidentialité absolue : oui non (ni consultation, ni prêt)

↳ Si oui 1 an 5 ans 10 ans

➤ A l'issue de la période de confidentialité **ou** si le mémoire n'est pas confidentiel, merci de renseigner les éléments suivants :

Référence bibliographique diffusable ⁽³⁾ : oui non

Résumé diffusable : oui non

Mémoire consultable sur place : oui non

Reproduction autorisée du mémoire : oui non

Prêt autorisé du mémoire : oui non

.....

Diffusion de la version numérique : oui non

↳ Si oui, l'auteur ⁽¹⁾ complète l'autorisation suivante :

Je soussigné(e) Barbara MARION, propriétaire des droits de reproduction dudit résumé, autorise toutes les sources bibliographiques à le signaler et le publier.

Date :

Signature :

Strasbourg, le

Le maître de stage ⁽⁴⁾,

L'auteur ⁽¹⁾,

L'enseignant référent,

(1) auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études

(2) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.

(3) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé.

(4) Signature et cachet de l'organisme.

Remerciements

Je tiens à dédier ce mémoire à ma famille qui m'a toujours soutenue dans mes études, même lors des moments difficiles où j'ai décidé de changer d'orientation pour me tourner vers le domaine du paysage. Je retiens surtout l'attention que m'a apportée ma grande tante, ma seule famille présente sur Angers. Elle a suivi tout mon parcours au sein d'Agrocampus Ouest centre d'Angers.

Je remercie Hervé Daniel, mon tuteur de stage, pour son accompagnement tout au long de la rédaction de mon mémoire.

Je suis reconnaissante envers Jean-Marc BIRY, directeur du C.A.U.E 67, de m'avoir laissé réaliser ce stage et offert cette opportunité de travailler avec une équipe pluridisciplinaire.

J'exprime ma gratitude à Pascale HERMANN, ma maîtresse de stage, de m'avoir appris la complexité du travail d'une chargée de mission en paysage. Elle m'a permis d'aborder le thème de la sensibilisation des élus, d'où ma préférence de traiter ce sujet dans ce mémoire. J'ai énormément apprécié la confiance qu'elle m'a accordée en me laissant gérer seule les conseils aux particuliers. Je me souviens des moments passés ensemble à discuter du paysage et de l'Alsace, où elle m'a transmis ses connaissances.

J'ai également une pensée pour toute l'équipe du C.A.U.E 67 : Isabelle, Joëlle P , Claire, Joëlle B., Myriam, Michel, Arnaud, Evelyne, Gaëlle, Valérie, Nathalie, Sébastien, Frédéric... et tous les stagiaires : Loïc, Gauthier, Julie. Ils ont tous contribué à ce que mon stage se déroule dans une ambiance agréable. Ils m'ont fait participer à certains de leurs projets afin d'allier mes connaissances en paysage avec le domaine de l'architecture, urbanisme, droit, communication...

Sommaire

Avant-propos

- 1) Présentation du C.A.U.E. du Bas-Rhin
- 2) Contexte et déroulement du stage

Introduction

- 1) Contexte et intérêt du thème d'étude
- 2) Définition de la problématique
- 3) Le traitement de la problématique dans le mémoire

Partie 1 : Les espaces publics : des espaces complexes et à valoriser

- 1) La complexité des espaces publics
 - a) *Qu'est-ce qu'un espace public contemporain ?*
 - b) *L'évolution des espaces publics*
 - c) *Les enjeux de l'espace public contemporain*
- 2) La sensibilisation des élus de moyennes et petites communes
 - a) *Les différents intervenants dans un projet d'aménagement d'espaces publics*
 - b) *L'importance de la sensibilisation des élus de petites et moyennes communes*

Partie 2 : La création d'un référentiel d'espaces publics de l'Est

- 1) Les outils employés
 - a) *Les outils de recherche et de collecte des données*
 - i) *Les sources*
 - ii) *Les outils de collecte*
 - b) *Les outils de classement des données*
 - c) *Les outils de sélection des données*
 - i) *Niveau de sélection 1*
 - ii) *Niveau de sélection 2*
 - d) *Les outils de synthèse et de médiation*
- 2) La méthode employée
 - a) *La définition des critères de sélection*
 - b) *La recherche de références potentielles*
 - c) *Le tri et classement des données*
 - d) *La sélection des espaces à visiter*
 - e) *Les trois étapes en parallèle*
 - f) *La sélection des espaces retenus pour le référentiel*
 - g) *La création des fiches de présentation et d'entretien*
 - h) *L'intégration au référentiel*

p.1
p.1
p.1
p.2
p.3
p.3
p.3
p.5
p.7
p.9
p.9
p.11
p.11
p.11
p.11
p.12
p.12
p.13
p.14
p.15
p.15
p.16
p.16
p.17
p.17
p.17
p.17
p.19
p.19
p.19

Partie 3 : Présentation du contenu du référentiel et de ses applications	p.20
1) <u>Les circuits de visite et les espaces retenus</u>	<u>p.20</u>
2) <u>Les fiches de présentation types</u>	<u>p.21</u>
3) <u>Les utilisations de ce référentiel</u>	<u>p.24</u>
a) <i>Références pour les conseils auprès des communes : Mothern</i>	<i>p.24</i>
i) Rappel du contexte	p.24
ii) Les références utilisées	p.25
b) <i>Alimenter la photothèque du CA.U.E</i>	<i>p.26</i>
c) <i>Valoriser les projets URBADEFI comme pour Geispolsheim gare</i>	<i>p.27</i>
Partie 4 : Le référentiel est-il un outil efficace ? Ses avantages et limites	p.29
1) <u>Retour sur la réalisation du référentiel</u>	<u>p.29</u>
a) <i>Les outils employés</i>	<i>p.29</i>
i) La liste des critères	p.29
ii) Le fichier Excel	p.30
iii) Les reportages photos	p.30
iv) Les fiches de présentation et la maquette	p.30
b) <i>La méthode employée</i>	<i>p.31</i>
i) La collecte des données	p.31
ii) Les visites	p.32
iii) La carte mentale	p.32
2) <u>Retour sur les résultats obtenus</u>	<u>p.33</u>
a) <i>Les visites et les espaces retenus</i>	<i>p.33</i>
b) <i>Le contenu du référentiel</i>	<i>p.34</i>
c) <i>Les utilisations de ce référentiel</i>	<i>p.35</i>
3) <u>Retour sur la sensibilisation des élus</u>	<u>p.35</u>
a) <i>Un contenu adapté à la sensibilisation des élus</i>	<i>p.36</i>
b) <i>Les limites rencontrées</i>	<i>p.36</i>
i) L'idée de copier-coller	p.36
ii) L'impression de suivre des tendances	p.36
iii) La notion de sobriété	p.37
iv) Les élus restent les seuls maîtres de la situation	p.38
Conclusions	p.38
1) <u>Rappel de la problématique</u>	<u>p.38</u>
2) <u>Les conclusions tirées de ce référentiel d'espaces publics</u>	<u>p.39</u>
Bibliographie	p.40
Sitographie	p.40

Liste des visuels

Figure n°1 : Localisation du CAUE 67(L. Metzinger, 2010)

Figure n°2 : Centre de documentation (B. Marion, 2012)

Figure n°3 : Espace d'exposition (B. Marion, 2012)

Figure n°4 : Plan schématique des aménagements conseillés pour un particulier (B.Marion, 2012)

Figure n°5 : Premiers essais de création de fiches de présentation d'espaces publics pour le référentiel (S.Clement, 2007)

Figure 6 : Place principale à côté de la mairie à Riedisheim aménagée en parking (B.MARION, 2012)

Figure 7 : nouveau centre commercial installé à la périphérie de Riedisheim (B.MARION, 2012)

Figure n°8 : aménagement de l'église en cohérence avec le centre historique : centre ville (B. Marion 2012)

Figure n°9 : aménagement de la bibliothèque, un équipement public en entrée de ville à marquer : périphérie (B. Marion 2012)

Figure n°10 : Parc en périphérie de la ville assurant une transition douce vers le paysage rural (B. Marion 2012)

Figure n°11 : Rue peut desservir servant également de terrain de basket. Mais comment gérer son évolution si une extension du tissu pavillonnaire de Geispolsheim rend la rue plus passante ? (B. Marion, 2012)

Figure n°12-13 : Projet d'aménagement de Geispolsheim gare (S. Cunin, 2012) avec un système de cours partagées inspiré du projet Europan11. Turku de Ruffi et Santini (L.Ruffi,L.Santini, 2011)

Figure n°14 : L'agora hellénistique (J.-P. muret, 1977)

Figure n°15 : Nuremberg, gravure de la place publique à la fin du moyen âge (J.-P. muret, 1977)

Figure n°16 : Une place royale : la place des Vosges à Paris, 1612 (J.-P. muret, 1987)

Figure n°17 : Entrée du vauxhall en 1761 : une allée de promenade (G.F Chadwick, 1966)

Figure n°18 : L'ouverture du boulevard Henri IV : belle perspective tracée entre la colonne de la Bastille et le dôme du Panthéon (C. Marville, 2007)

Figure n°19 : Diagramme du développement durable (B. Marion, 2012)

Figure n°20 : Eco-quartier « la roselière » d'Obernai. Les eaux pluviales et issues des surfaces imperméables sont collectées dans des noues

plantées de roseaux pour assurer la filtration et l'infiltration de l'eau. (B. Marion, 2012)

Figure n°21-22 : Projet de jardins collectifs pour Geispolsheim Gare (A. Gastineau, 2012) et jardins collectifs à Berlin (S.Binder, 2012)

Figure n°23 : Prix de la ville verte d'Europe (Ville de Nantes, 2012)

Figure 24 : Exemples des questions qui se posent suivant l'acteur du projet, montrant les différences de perception d'un espace public et qui doivent se concerter pour mutualiser ces idées (B.Marion, 2012)

Figure n°25-26 : coupe de principe présentant l'état actuel du Kabach et le potentiel d'aménagement avec la végétalisation des berges, des modifications de pentes et le rétrécissement des voiries. (B. Marion, 2012)

Figure n°27 : aménagement du cours d'eau le Hirtzbach avec la végétalisation des berges et le fleurissement des passerelles. (B.Marion, 2012)

Figure n°28 : A l'aide d'un scan les illustrations de la place Joffre à Thann ont pu être récupérées. Un test d'éventuelle maquette a pu être effectuée.(B. MARION ,2012)

Figure n°29 : L'aménagement du cour d'eau à Courcelles-Chaussy découvert dans les éditions CERTU (CERTU,2007)

Figure n°30-31-32 : Les différents niveaux de lecture de l'espace : une vue lointaine de la déchetterie, la vue globale de la déchetterie et un zoom sur le maintien d'une bande enherbée e avant la prairie (P.Hermann, B.Marion, 2012)

Figure n°33 : Contenu d'un dossier d'un espace public (B.Marion, 2012)

Figure n°34 : Carte de localisation des espaces publics en lorraine et de certains en Alsace avec les temps de trajets entre chaque ville (B. Marion, 2012)

Figure n°35 : circuit de visite des espaces publics dans les Vosges et Bas-Rhin (B.Marion, 2012)

Figure n°36 : Maquette du référentiel en architecture et son adaptation au référentiel d'espaces publics

Figure n°37 : Charte graphique (B. Marion, 2012)

Figure n°38 : Grille d'entretien pour chaque espace public (B.Marion, 2012)

Figure n°39 : Aire de jeux du quartier des roselières à Obernai (B.Marion, 2012)

Figure n°40 : code couleur du fichiers Excel et des dossiers (B.Marion , 2012)

Figure 41 : Centre de tri aménagé à l'entrée d'Anglemont (B.Marion 2012)

Figure 42-43 : Fiche du PNR pour le quai de la victoire à Raon l'Etape (PNR des vosges, 2011)

Figure 43 : Diagramme de présentation du traitement des données des espaces publics (B.MARION, 2012)

Figure 44-45 : diagrammes de présentation de la localisation des espaces publics et de leurs sources (B.MARION, 2012)

Figure 46 : Diagramme présentant les types d'espaces publics visités (B.MARION, 2012)

Figure 47 : première page de la fiche de présentation pour la place du tilleul à Bourgheim (B.MARION, 2012)

Figure 48 : deuxième page de la fiche de présentation pour la place du tilleul à Bourgheim (B.MARION, 2012)

Figure 49 : Zoom sur les espaces publics longeant le Kabach au centre de Mothern (B.MARION, 2012)

Figure 50 : le Kleinbach avant les aménagements (B.MARION, 2012)

Figure 51 : Le Kleinbach après aménagement (B.MARION, 2012)

Figure 52 : état actuel du Kabach (B.MARION, 2012)

Figure 53 : Passerelles et alignements d'arbres à Hirtzbach (B.MARION, 2012)

Figure 54 : Berges végétalisées à Hirtzbach (B.MARION, 2012)

Figure 55: état actuel des espaces publics à Mothern (B.MARION, 2012)

Figure 56 : places autours du Ravenez (B.MARION, 2012)

Figure 57 : Passerelles et pontons aux bords du Ravenez (B.MARION, 2012)

Figure 58 : schéma d'orientation pour le réaménagement du parvis de l'église et abords de l'école à Griesheim avec la nouvelle entrée/stationnements enseignants (B.Marion, 2012)

Figure 59 : Parcelle communale en attente de son futur aménagement (P. Hermann, 2012)

Figure 60-61 : Parking du square Duport à Brumath (B.Marion, 2012)

Figure 62 : projet 1 avec ses jardins partagés nécessitant des points de rassemblements vu le manque d'espaces publics (Gastineau, 2012)

Figure 62 : projet 1 avec ses jardins partagés nécessitant des points de rassemblements vu le manque d'espaces publics (Gastineau, 2012)

Figure63 -64 : Jardins partagés à Anglemont avec une petite aire de jeux et pique-nique pour créer des espaces de rassemblement (B.Marion, 2012)

Figure 65 : projet 2 avec ses jardins partagés agencés de manière linéaire comme les habitations (Bollet-Reddat, 2012)

Figure 66-67 : Jardins partagés linéaires à Raon l'étape avec une promenade aménagée tout du long (B.Marion, 2012)

Figure 68: projet 3 avec se promenade le long du ruisseau (Cunin-Wieser-Rou, 2012)

Figure 69-70: mise en scène du ruisseau avec des systèmes de gradins ou de pontons à Courcelles-Chaussy (B.Marion, 2012)

Figure 71 : Projet 4 avec un espaces public tout en longueur traversant le nouveau quartier (Schilling, Detoisin, Firouzbakht, 2012)

Figure 72-73 : quartier des roselières à Obernai présente la même configuration avec un espace public parc qui traverse le quartier en sa longueur(B.MARION, 2012)

Figure 74 : usoirs dans la ville d'Herbitzheim (Google maps, 2011)

Figure 75 : Réaménagement des usoirs à ville-aux-prés (B.Marion, 2012)

Figure 76 : plan masse de la place du tilleul à Bourgheim (G.Milochau , 2007)

Figure 77 : Axonométrie de l'aménagement de la cour d'école du collège de Buhl (A.Daval, 2008)

Figure 78 : plan masse du parc du port à Epinal (E.Houillon, 1999)

Ses trois plans présentent de grandes différences graphiques : informatique ou plutôt esquissé, plan masse ou axonométrie...Pour chaque projet, le public concerné doit comprendre de nouvelles légendes, figurés. Une homogénéisation de tous les plans simplifiera la lecture du référentiel et des fiches de présentation

Figure 79 : La traverse de Blénod-lès –Pont-à-Mousson était un exemple de voirie uniquement en enrobé et la végétalisation n'est possible qu'avec des suspensions. Ces types d'aménagements ne correspondent pas aux objectifs du référentiel (CAUE54, 2005)

Figure 80 : Le parc éco-pédagogique assure vraiment une continuité avec la trame verte et bleue longeant l'Avenheimerbach et les cheminements doux de Truchtersheim (B.Marion, 2012)

Liste des annexes

Annexe I : Organigramme de l'équipe du CAUE du Bas-Rhin (B.Marion, 2012)

Annexe II : Diagnostic et Schéma d'orientation pour l'aménagement de la place du marché et du pôle culturel de Truchtersheim 67 (B.Marion, 2012)

Annexe III : Évolution et apparition des enjeux des espaces publics au cours du temps (B.Marion, 2012)

Annexe IV : Requalification des abords du Kabach dans la commune de Mothern (P.Hermann, B.Marion, 2012)

Annexe V : Outils et méthode employés pour constituer le référentiel d'espaces publics (B. Marion, 2012)

Annexe VI : liste de contacts des professionnels du paysage pour obtenir de nouvelles références (B.Marion, 2012)

Annexe VII : Listes des acteurs des références d'espaces publics visités (B.Marion, 2012)

Annexe VIII : Mail envoyé aux professionnels du paysage pour obtenir de nouvelles références (B.Marion, 2012)

Annexe IX : Mail envoyés aux acteurs des espaces publics retenus pour obtenir de plus amples renseignements (B.Marion, 2012)

Annexe X : Maquette papier des fiches du référentiel page 1 (B.Marion 2012)

Annexe XI : Maquette papier des fiches du référentiel page 2 (B.Marion 2012)

Annexe XII : Fiche de renseignements complétée par le paysagiste Gabriel Milochau pour la place du tilleul à Bourgheim (B.marion, 2012)

Annexe XIII : Carte mentale globale déterminant le contenu d'une fiche d'espace public pour le CAUE67 et les élus (B.Marion, 2012)

Annexe XIV: Détails des circuits de visites et de ceux effectués (B.MARION, 2012)

Annexe XV : Résumé de l'étude de faisabilité du réaménagement du parvis de l'église et abords de l'école de Griesheim (B. Marion, P. Hermann, 2012)

Annexe XVI : Fichier Excel permettant de regrouper toutes les données en un fichier (B.Marion, 2012)

Glossaire et liste des abréviations

Tous les mots écrits en italique dans le corpus du mémoire sont définis dans le glossaire suivant

Agenda 21 : « plan d'action pour le XXIème siècle adopté par 173 chefs d'état lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 décrivant les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales ». (Anonyme, http://www.wikipédia.org/wiki/Agenda_21 ,08/08/2012)

Agora : « dans la Grèce antique, place bordées d'édifice publics, centre de la vie politique, religieuse et économique de la cité, désignant un lieu de rassemblement ». (Larousse, 2012).

A.P.D. : Avant - Projet Définitif

Carte mentale : « méthode consistant à écrire au centre le thème ou terme dont on veut établir la carte. Ensuite on lui rattache tous les mots où idées qui nous viennent à l'esprit. Une fois la carte dressée, on l'analyse en étudiant les connections, les thèmes dévoilés... » (Wandriessse, 2010)

C.A.U.E. : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

Point info énergie : « espaces de conseils gratuits et indépendants, sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables du C.A.U.E. » (FN CAUE, 2012)

C.E.R.T.U. : Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les Construction publiques (Verdier, 2011)

Maquette : document de travail qui permet de créer la structure d'un document, organisation des illustrations et des informations, positionnement....

C.G : Conseil Général

Charte-graphique : « document de travail qui contient l'ensemble des règles d'utilisation des signes graphiques qui constituent l'identité graphique d'un projet ». (Anonyme, http://www.wikipédia.org/wiki/Charte_graphique, 08/08/2012). Dans notre cas la charte graphique définit les couleurs attribuées à chaque catégorie d'espaces publics.

Contemporain : qui appartient à l'époque présente, au temps présents (Larousse, 2012). Dans ce mémoire, on qualifie un espace public de « *contemporain* », un espace public du temps présent et présentant des aménagements en cohérence avec la période actuelle.

Eco-quartier : « partie de ville ou ensemble de bâtiments qui intègrent les exigences du développement durable, en ce qui concerne notamment l'énergie, l'environnement et la vie sociale ». (Verdier, 2011)

Gestion différenciée : « méthode de gestion des espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins ». (Maret, 2011)

Infrastructure : un ensemble d'éléments structuraux interconnectés qui fournissent le cadre pour supporter la totalité de la structure (Larousse, 2012).

Moyennes communes : commune entre 5 000 et 20 000 habitants comme les communes de Sélestat, Brumath et faisant partie de la Communauté Urbaine de Strasbourg : Vendenheim.

Nature : « ensemble de ce qui, dans le monde physique, n'apparaît pas comme trop transformé par l'homme, en particulier par opposition à la ville ». (Veyret, 2011).

Petites communes : communes allant jusqu'à 5 000 habitants comme Truchtersheim, Mothern, Huttendorf.

P.N.R. : Parc Naturel Régional

P.L.U. : Plan Local d'Urbanisme

Référentiel : « document indicateur de l'existence d'une chose à laquelle il faut se rapporter, qui les synthétise de manière signalétique en renvoyant à la source même ». (Larousse, 2012). Dans notre cas le référentiel présente des espaces publics pertinents qui ont été sélectionnés et auxquels il faut se rapporter pour voir des aménagements de qualité. Ce n'est pas un répertoire ou un inventaire.

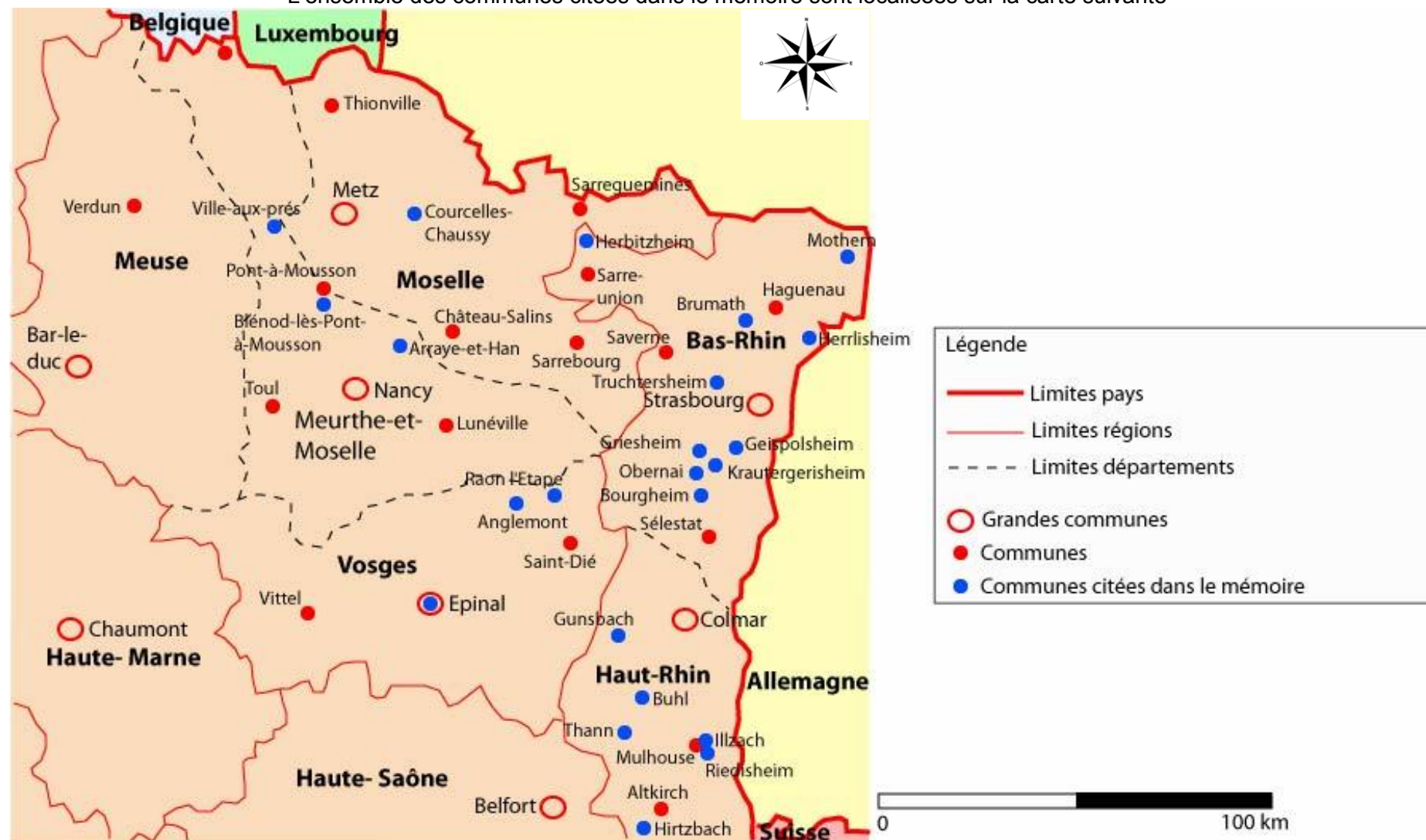
Trame bleue : « réseau écologique et écopaysager constitué par les cours d'eau et les zones humides adjacentes ou en dépendantes. » (anonyme, http://fr.wikipedia.org/wiki/Trame_bleue, 23/08/2012)

Trame verte : « un réseau plus ou moins physiquement connecté d'espaces verts constituant un maillage écologique, local ou régional, dont la conception et le suivi s'appuient sur une approche scientifique et paysagère. » (Anonyme, http://fr.wikipedia.org/wiki/Trame_verte, 23/08/2012).

Usoirs : espace entre la chaussée et le bâti, dans les villages non montagnards de Lorraine et Champagne-Ardenne, où les maisons sont jointives. Cet espace est libre d'usage privé, mais ouvert sur la voie et généralement de propriété publique. Il a pour vocation de servir de zone d'entrepôt pour le bois de chauffage, le fumier et éventuellement des véhicules (charrettes) et outils de labours. L'usoir correspond à un recul du bâti individuel (front de la rue) d'environ 3 à 7 mètres depuis la chaussée

Carte de localisation

L'ensemble des communes citées dans le mémoire sont localisées sur la carte suivante



Avant- Propos

1) Présentation du C.A.U.E du Bas-Rhin

Les *C.A.U.E.* sont des organismes à compétence départementale créés à l'initiative du Conseil général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Ils sont présidés par un élu local et réalisent des missions d'intérêt public. Leurs équipes sont composées d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes qui conseillent gratuitement les particuliers et qui assistent les maîtres d'ouvrage publics (municipalités, communautés de commune...) et privés (associations, entreprises...) pour ce qui concerne la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale d'un projet.

Ils sont financés par :

- une taxe départementale sur les permis de construire, dont le taux est voté par le Conseil Général,
 - les cotisations de ses adhérents
 - des conventions passées avec les collectivités locales qui sollicitent son assistance,
 - des subventions de la Région, du Département, des communes ou d'autres collectivités publiques.
- Les *C.A.U.E.* interviennent hors de tout acte marchand et ne se substituent pas aux professionnels de la maîtrise d'œuvre. Ils sont des structures d'expertise indépendante d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage publique et privée.

(CAUE Bas-Rhin, http://www.caue67.com/caue_presentation.php, 02/07/2012)

Le *C.A.U.E.* du Bas-Rhin se situe en Alsace, **figure 1**, en plein centre de Strasbourg. Il a été créé en 1980, par le conseil Général du Bas-Rhin. Il dispose d'un *point info énergie*, d'un espace de conférence, d'exposition et d'un centre de documentation illustrés par les **figures 2 et 3**. Il a pour missions :

- l'information et la sensibilisation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement,
- la formation des maîtres d'ouvrages et des professionnels,
- l'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant,
- le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. (METZINGER, 2010)

L'organigramme en **Annexe I** présente les salariés et leurs aptitudes. Cette équipe pluridisciplinaire permet au C.A.U.E d'assurer ses différentes missions.



Figure 1 : Localisation du CAUE 67(L. Metzinger, 2010)



Figure 2 : Centre de documentation (B. Marion, 2012)



Figure 3 : Espace d'exposition (B. Marion, 2012)

2) Contexte et déroulement du stage

Par mes études et mes stages préalables, j'ai pu approfondir les phases de conception et d'exécution d'un projet paysager. Ce dernier stage m'a permis de compléter ma formation en découvrant le rôle d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage et la phase d'avant projet. Il conclut mon cursus et m'offre maintenant une vision intégrale d'un projet paysager.

J'ai pu participer à toutes les missions d'un paysagiste - chargé de mission au C.A.U.E. :

- J'ai conseillé les particuliers en me déplaçant afin de réaliser un diagnostic du jardin. Suite à ces rencontres, j'ai réalisé des comptes rendus personnalisés contenant mes conseils préconisés, illustrés par des photos références et des schémas. Des palettes végétales et un plan schématique des aménagements, **figure 4**, sont également remis aux particuliers.
- J'ai secondé mon maître de stage ainsi que les chargés de mission architectes du C.A.U.E., pour accompagner les maîtres d'Ouvrage dans la définition de leur projet. J'ai collaboré à la constitution des études de faisabilité, comprenant un diagnostic spatial et fonctionnel du projet. Des solutions d'organisation et d'aménagement sont proposées, détail en **Annexe II**, jusqu'à la rédaction d'un cahier des charges programmatique, qui sera confié à une équipe de maître d'œuvre. Dans cet accompagnement, le C.A.U.E organise avec le maître d'ouvrage la consultation de concepteurs et reste présent jusqu'au stade A.P.D. du projet, auxquels j'ai assisté.
- J'ai également repris et poursuivi le projet de création d'un *référentiel* d'espaces publics contemporains, **figure 5**. Ce référentiel destiné aux élus de *petites et moyennes communes* et par la suite au grand public sensibilise à l'importance de l'aménagement et de la mise en valeur des espaces publics.
- J'ai accompagné mon maître de stage à des comités de pilotage composé de jury d'expert pour diverses occasions : la création d'un Atlas du paysage d'Alsace, l'attribution du label « jardin remarquable »...

Ce stage fut très formateur. Je me suis retrouvée confrontée à la complexité du rôle d'un chargé de mission et de communication auprès de la maîtrise d'ouvrage. J'ai acquis une bonne maîtrise orale pour argumenter mes idées ainsi que ma capacité à convaincre un auditoire avec l'appui de schémas et plans. Il m'a permis de croiser mes connaissances paysagères avec des urbanistes, architectes et d'explorer, plus en détail, le paysage alsacien.

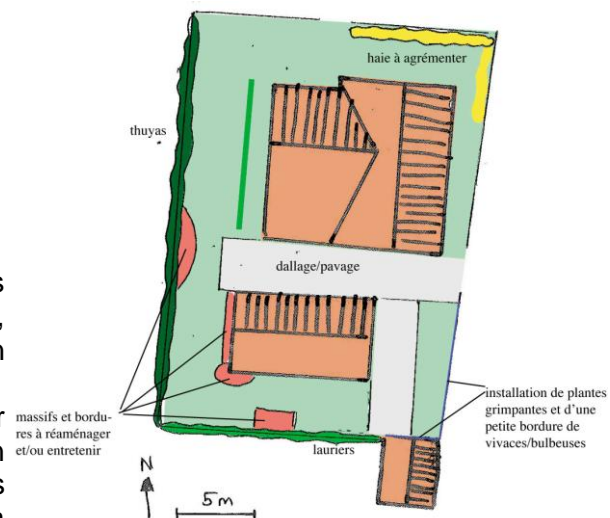


Figure 4: Plan schématique des aménagements conseillés pour un particulier (B.Marion, 2012)



Figure 5: Premiers essais de création de fiches de présentation d'espaces publics pour le référentiel (S. Clément, 2007)

Introduction

1) Contexte et définition de la problématique

Les espaces publics sont des lieux fondamentaux pour une ville et ses usagers. Ces aménagements et leur entretien assurent de nombreuses fonctions et créent des ambiances. Ils embellissent la commune, offrent des zones de loisirs, de mixité sociale, améliorent le cadre de vie de la population... Pour répondre à tous ces enjeux, une réflexion pertinente en amont sur leur conception, mise en place et également leur devenir est primordiale. Le contexte actuel nécessite des espaces publics de qualité et durables à différents niveaux : économique, social et environnemental.

Ces espaces sont également en constante évolution, leur apportant de nouvelles fonctions et enjeux. Ils doivent s'adapter, être remodelés et créés en conséquence suivant le lieu où ils se trouvent, leur type, leurs fonctions, usages... La notion d'espace public est donc complexe et n'est pas facile à appréhender pour tout le monde.

Dans les *petites et moyennes communes* les espaces publics sont également touchés par ces mutations entraînant parfois leurs déplacements. Par exemple, auparavant les espaces de rencontre étaient les places principales au centre du village où se trouvaient les commerces. Maintenant les petites échoppes ferment au profit de grands centres commerciaux installés en périphérie de village. A Riedisheim la place principale de la commune à côté de la mairie est devenue un parking, **figure 6**. Les commerces ont fermé, tandis qu'en entrée de commune un centre commercial vient d'ouvrir. Tous les habitants se retrouvent lors de leurs courses, **figure 7**.

Ces communes ont également besoin de valoriser leurs espaces publics, de s'adapter aux nouvelles attentes tout en préservant leur identité. L'aménagement des espaces publics relève de la responsabilité des élus. Leur formation n'est pas toujours suffisante pour comprendre complètement le potentiel des espaces publics. Ils ont besoin d'une assistance adaptée pour créer des sites de qualité.

2) Définition de la problématique

Les *C.A.U.E.* sont des organismes spécialisés dans l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage. Conscients de cette situation, ils sensibilisent les élus et les aident à créer ou réhabiliter ces espaces afin qu'ils deviennent pertinents tout en restant sobres et en corrélation avec leur contexte. Pour cela, ils ont besoin de concevoir des outils appropriés. Les *C.A.U.E* ne peuvent



Figure 6 : Place principale à côté de la mairie à Riedisheim aménagée en parking (B.MARION, 2012)



Figure 7 : nouveau centre commercial installé à la périphérie de Riedisheim (B.MARION, 2012)

donner que des orientations d'aménagement et non un projet avec des esquisses, dessins d'ambiance... Ils ne font pas de maîtrise d'œuvre.

Comment sensibiliser les élus à l'aménagement d'espaces publics *contemporains* de qualité ? Quels outils utiliser pour montrer des solutions adéquates ? Le C.A.U.E du Bas-Rhin utilise généralement des photos références d'espaces déjà effectués et intéressants.

D'où l'idée apparue en 2006, fondée sur les observations des chargés de mission lors d'études de faisabilité et de conseils-communes, de créer un *référentiel* d'espaces publics *contemporains* du grand Est. Elle a été présentée à d'autres acteurs du domaine du paysage : C.A.U.E., P.N.R et bureaux d'études, aussi concernés par cette problématique. Faute de temps le *référentiel* n'a pas pu encore être réalisé. Il permettra de brasser plusieurs références d'aménagement sous forme de fiches de présentation. Il montrera des exemples judicieux aux élus et au grand public, qui serviront de base afin de trouver des solutions appropriées à leurs projets.

Dans ce cas plusieurs questions se posent : quel est actuellement un espace public *contemporain* ? Quels sont ceux retenus pour le *référentiel* et sur quels critères ? Comment réalise-t-on un *référentiel* adapté à la sensibilisation des élus ? Quels résultats obtient-on ? Quels en sont les avantages et les limites ? Toutes ces questions seront abordées dans ce mémoire.

3) Le traitement de la problématique dans le mémoire

Dans un premier temps, les espaces publics concernés par le *référentiel* sont définis. Leur complexité sera présentée en montrant la pluralité de leurs formes, fonctions, usages, leur évolution au cours du temps d'où des enjeux divers et variés ont découlé. L'intérêt de la mise en place de ce référentiel, surtout pour les *petites et moyennes communes*, est détaillé. Un projet entraîne automatiquement de nombreux acteurs avec des visions différentes. Parfois ces visions, prises à part, sont restreintes. Il est important de les mutualiser. Les élus ont besoin d'un accompagnement approprié pour comprendre les espaces publics et formuler leurs attentes.

Une fois que ces espaces ont bien été déterminés, il est possible de développer tous les outils et méthodes essentiels pour obtenir le *référentiel* souhaité.

Des résultats seront obtenus et présentés : les espaces publics visités, ceux retenus et l'intervention bénéfique que cet outil a permis sur plusieurs travaux abordés pendant le stage.

Au final, ces résultats seront discutés afin de déterminer si le *référentiel* est un outil efficace pour assurer la sensibilisation des élus : ses avantages et ses limites.

Partie 1 : Les espaces publics : des espaces complexes et à valoriser

1) La complexité des espaces publics

a) *Qu'est-ce qu'un espace public contemporain ?*

Les espaces publics *contemporains* sont des terrains extérieurs d'usage collectif, de forme, de type et de dimensionnement variable. Ils appartiennent à une collectivité, sont en principe ouverts à tous les membres de la société, caractérisé à la fois par une grande variété de pratiques et par la présence d'un grand nombre d'utilisateurs. (KOROSEC-SERFATY. 1988).

Les espaces publics, les « vides » d'un projet, semblent souvent être le résultat de la mise en place des « pleins » : les éléments bâtis et donc le produit d'une commune. Or il en est surtout l'*infrastructure*. Mais le terme d'« espace public » n'est pas si simple à définir, plusieurs caractéristiques le rendent très complexe :

- Les espaces publics situés : différents lieux

L'espace public a une représentation et un aménagement différents suivant l'« esprit du lieu ». Dans les centres historiques, il est souvent un endroit d'affirmation forte (architecture monumentale, institutions...) et témoigne de l'identité de la commune, de son histoire. Dans les quartiers proches des centres historiques l'espace public exprime la vie urbaine locale: services, commerces de proximité... Tandis qu'en périphérie, il se trouve dans des secteurs résidentiels, lotissements périurbains, zones industrielles... Ces espaces sont parfois déstructurés, sans qualités esthétiques ni convivialité et leur articulation avec le centre est souvent difficile.

- Les espaces publics ce sont : différentes formes

Le terme espace public comporte aussi bien « des espaces minéraux (boulevards, passages couverts) que des espaces verts (parcs, squares,...) ou des espaces plantés (mailles...). » (JULIEN, 2008). L'espace public est alors multiple par ses différentes typologies. Lorsque l'on parle d'espace public on pense à une rue, une place ou un jardin. Mais il peut aussi prendre des formes plus saugrenues telles que des stations de métro ou des îlots centraux de routes fréquemment considérés comme des espaces résiduels

Les **figures 8-9-10** montrent au sein d'une même commune Truchtersheim la différence des espaces publics suivant le lieu (centre, périphérie...) et la forme.

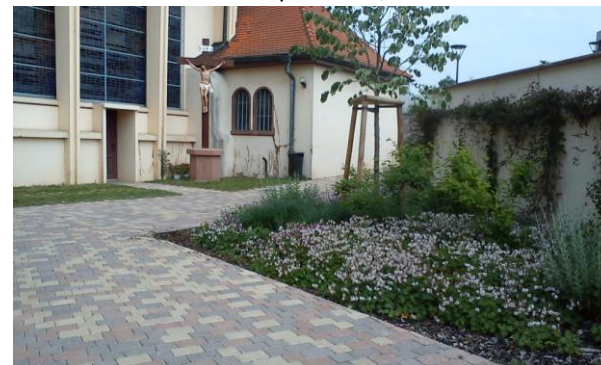


Figure n°8 : aménagement de l'église en cohérence avec le centre historique : centre ville (B. Marion 2012)



Figure n°9 : aménagement de la bibliothèque, un équipement public en entrée de ville à marquer : périphérie (B. Marion 2012)



Figure n°10 : Parc en périphérie de la ville assurant une transition douce vers le paysage rural (B. Marion 2012)

- Les espaces publics ce sont : différentes fonctions et usages

Dans les espaces publics se côtoient les fonctionnalités de la commune : circulation, réseaux techniques et les pratiques de ses habitants ou visiteurs : commerce, loisir... (Figure 11)

Selon la localisation du site, son type et les utilisateurs, ses fonctions et ses usages changent... Il favorise la mixité ou au contraire une catégorie de groupes sociaux, il peut être un espace d'enclavement ou de convivialité.

Il est important de les considérer d'abord comme des lieux sociaux et culturels et non seulement comme un lieu technique en perpétuelle évolution. Sinon ces espaces risquent d'être inappropriés : « C'est un espace de sens, de matière, de temps, d'usages et de forme, qui est synonyme de paysage vécu et de paysage commun des citoyens. Aucun de ces aspects ne doit et ne peut être négligé au risque de créer des lieux sans histoire et sans âme qui sont alors rejetés par la population ou deviennent le siège de tensions exacerbées. » (JOLE, 2002).

- Les espaces publics ce sont : quelle limite ?

Comme nous avons pu le constater précédemment les espaces publics sont divers et variés mais dans ce cas quelle limite fixer à la notion d'« espace public » ? Quand entrons-nous dans un espace public ou privé ? Ce concept tient de la diversité des statuts juridiques, à leur accessibilité, aux fonctions qui leur sont dévolues et à la nature d'occupation du sol. (MURET, 1987)

En général l'espace public est identifié comme un espace extérieur, ouvert à tous et délimité par le bâti ou barrière physique comme une clôture. Mais ces limites ne sont pas toujours spatiales et la notion de « public » est vaste. Par exemple une école est souvent considérée comme un équipement public, mais ses aménagements extérieurs ne sont pas ouverts à tous. Des cours dites « privées » d'immeubles sont partagées comme le montre le projet de cour privée partagée pour le futur agrandissement de Geispolsheim Gare en **figure 12** basée sur un projet suédois en **figure 13**.

Dans le référentiel nous présenterons des espaces publics, des aménagements d'équipements publics, et des espaces ouverts qui peuvent être accessibles même s'ils appartiennent à des établissements privés. L'objectif est de découvrir des espaces extérieurs pertinents qui ont une incidence sur le paysage de la commune, ses habitants et qui ont besoin d'une réflexion d'aménagement.



Figure 11 : Rue peu circulée servant également de terrain de basket. Mais comment gérer son évolution si une extension du tissu pavillonnaire de Geispolsheim rend la rue plus passante ? (B. Marion, 2012)



Figure 12-13 : Projet d'aménagement de Geispolsheim gare (B. Marion sur la base de S.Cunin2012) avec un système de cours partagées inspiré du projet European11. Turku de Ruffi et Santini (L.Ruffi, L.Santini, 2011)

- Les espaces publics ce sont : le « paysage » d'une commune

Les espaces publics appartiennent au paysage d'une commune, car le « paysage » ce n'est plus que la « nature » au sens classique du terme. C'est aussi désormais la « ville », structurée par des axes de circulations, d'autres espaces publics, des reliefs, cours d'eau...Le paysage prend en compte également le cadre de vie et sa qualité.

Le paysage c'est : « une partie du territoire telle que perçue par la population et dont le caractère résulte de l'action de facteurs humains et naturels et de leurs interrelations » (Convention européenne du paysage, <http://conventions.coe.int/treaty/fr/Treaties/Html/176.htm> (07/08/2012). Un espace public est également une expérience visuelle, et sensorielle vécue par chacun, et à chaque moment, avec une sensibilité différente. C'est un paysage, composé d'un socle, d'un ciel, et d'un parcours physique et visuel qui se développe du socle au ciel.

Une approche paysagère peut mener à une réflexion pertinente sur l'espace public et sa commune. Elle consiste à penser la ville dans et à partir de ses relations avec les sols, les territoires, les milieux vivants. Elle permet de retisser des liens entre la ville et son site, entre la ville et son territoire, la ville et son milieu naturel. Elle permet de créer des espaces cohérents, de qualité et fonctionnels.

On retrouve à différents niveaux : formes, fonctions, usages... la complexité des espaces publics. Cette caractéristique est également liée aux nombreuses mutations qu'ils ont subit.

b) L'évolution des espaces publics

Dans cette partie non exhaustive, quelques éléments historiques sont présentés afin de montrer l'influence des différentes époques sur la réflexion et l'aménagement des espaces publics.

- L'historique

Dans l'Antiquité, les espaces publics ont des dimensions monumentales (**figure 14**), pour glorifier la puissance publique et servent également de lieux d'échanges et de débats avec l'agora. Les parcs et jardins ne sont que dans des demeures privées à l'extérieur de la ville formant une ceinture verte.

Au Moyen-âge, les jardins sont principalement dans des abbayes. Les places sont peu plantées et aménagées comme l'illustre la gravure en **figure 15**. On distingue surtout comme espaces publics

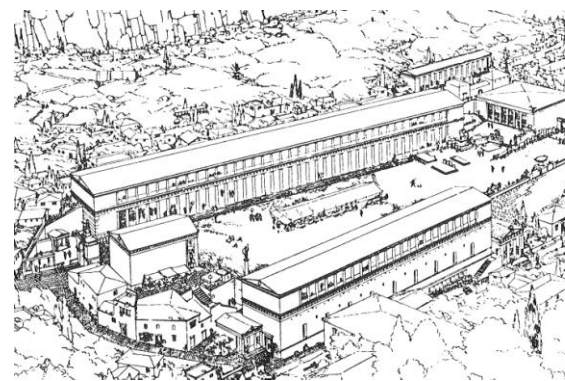


Figure 14 : L'agora hellénistique avec ses immenses places, routes et monuments (J.-P. muret, 1977)

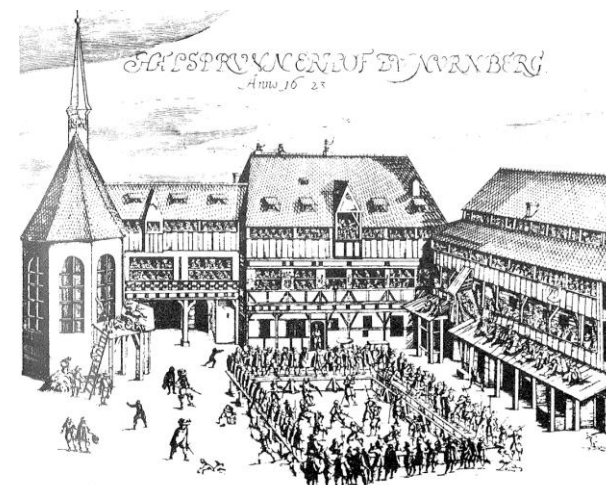


Figure 15 : Nuremberg, gravure de la place publique à la fin du moyen âge (J.-P. muret, 1977)

trois « places » : parvis de l'église, du marché et de l'hôtel de ville. Les aménagements sont rares sauf ceux nécessaires (fontaines, bornes...) et les édifices religieux. (OFFENSTADT, 2011).

La Renaissance et le 17^{ème} siècle : l'espace public est le lieu de représentation du pouvoir (monarchie, noblesse, clergé...) et doit donner une belle image de la ville et mettre en valeur les monuments, uniquement les places et parvis de monuments sont concernés. Les places sont dites « places royales » comme la place des Vosges à Paris en **figure 16** (MURET, 1977).

Le 18^{ème} siècle est le début de la mutation de la ville moyenâgeuse. Les premières mesures de dédensification et d'aération du bâti apparaissent pour faire revenir la nature en ville comme on peut le constater avec cette promenade arborée en **figure 17** (MURET, 1987).

Le 19^{ème} siècle et Haussmann relèguent au second plan l'espace « scénographique ». La rue devient l'espace de circulation, devient esthétique (alignement bâti, mobilier urbain ornemental...) et également un espace salubre. L'espace public répond aux besoins de circulation donne l'identité à la ville et acquiert son rôle d'infrastructure. De nombreuses perspectives sont tracées pour aider les usagers à se repérer, structurer et mettre en valeur des monuments, comme par exemple l'ouverture du boulevard Henri IV à Paris en **figure 18**. (Anonyme, http://fr.wikipedia.org/wiki/Transformations_de_Paris_sous_le_Second_Empire, 05/06/2012)

Début 20^{ème} siècle, l'espace public se développe et s'organise autour des symboles de la république : école et mairie et se complètent de services publics : postes, salles des fêtes...

Les années 50 à 75 : L'urbanisme quantitatif et la séparation des lieux mettent l'espace public au service de la voiture : circulation et stationnement. De plus, les objectifs politiques de créer de nombreux logements et de rentabilité financière laissent les espaces extérieurs de côté. En parallèle d'immenses parcs ont été créés en île de France et en province comme par exemple le Parc Jean-Verlhac à la Villeneuve de Grenoble (MURET, 1987)

- L'espace public *contemporain*

A partir des années 70-80 le cadre de vie devient prioritaire et va modifier la perception de l'utilité des espaces extérieurs. L'espace public devient porteur d'un nouveau rôle social (loisir, détente...) structurant et porteur d'image. On parle dorénavant de qualités spatiales et pratiques sociales pour qualifier l'espace public. (DELBAERE, 2010)

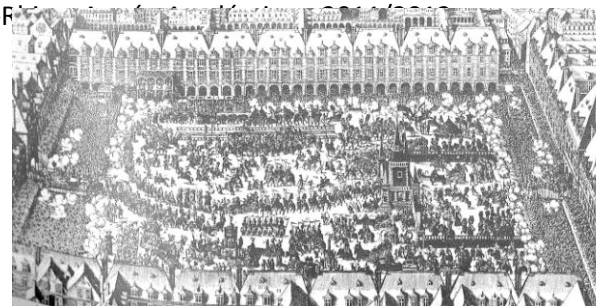


Figure 16 : Une place royale : la place des Vosges à Paris, 1612 (J-P. muret, 1987)

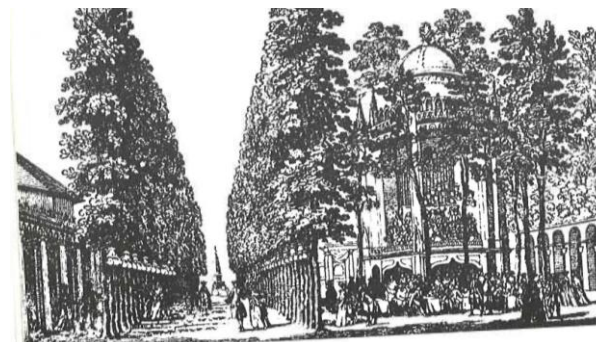


Figure 17: Entrée du vauxhall en 1761 : une allée de promenade (G.F Chadwick, 1966)



Figure 18: L'ouverture du boulevard Henri IV : belle perspective tracée entre la colonne de la Bastille et le dôme du Panthéon (C. Marville, 2007)

L'émergence du concept de développement durable remonte au début du XXème siècle : « équilibre dans la satisfaction des besoins essentiels : conditions économiques, environnementales, sociales et culturelles d'existence au sein d'une société, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins » (AFNOR, 2012), comme le symbolise le diagramme en **figure 19**. Le développement durable est un nouveau mode de réponse face aux différentes crises comme par exemple les crises sociales liées à la croissance de la population...

Les enjeux environnementaux sont mis en avant pour répondre aux crises « écologiques » : changement climatique, raréfaction des ressources naturelles... Des solutions pour créer des villes et villages respectueux de l'environnement sont recherchées et impliquent les espaces publics : *agendas 21*, projet d' « éco quartier » et le génie végétal comme l'éco-quartier de la Roselière à Obernai en **figure 20**, programme *gestion différenciée* des espaces verts...

Un dernier aspect récent joue également aujourd'hui sur l'aménagement des espaces publics c'est la crise économique. Les communes ne dépensent plus autant d'argent pour l'aménagement des espaces extérieurs, les aménagements doivent maintenant être réfléchis pour limiter les coûts de mise en place mais également d'entretien.

c) Les enjeux de l'espace public contemporain

Comme nous l'avons vu précédemment les espaces publics ont évolués, entraînant au fur et à mesure de nouveaux enjeux à satisfaire, comme le montre l'**Annexe III**. Avec le renforcement de la préoccupation des enjeux environnementaux avec l'apparition du développement durable.

- Les enjeux économiques

Les dépenses d'investissement et d'entretien concernant l'espace public représentent un enjeu important pour les maîtres d'ouvrage. De plus, le citoyen contribuable est de plus en plus exigeant sur la pertinence et la bonne gestion des dépenses publiques. Il faut répondre aux besoins des citoyens en évolution permanente et permettre l'adaptation du lieu à l'activité économique et aux services tout en respectant d'autres usages.

Il s'agit pour les communes de maîtriser les coûts globaux d'investissement et de gestion d'un aménagement et d'en assurer la prise en compte depuis sa réflexion (étude et conception) jusqu'à sa réalisation et son devenir. Le maître d'ouvrage devra alors dialoguer avec tous les acteurs du projet, chacun ayant ses propres objectifs et logiques de rentabilité.

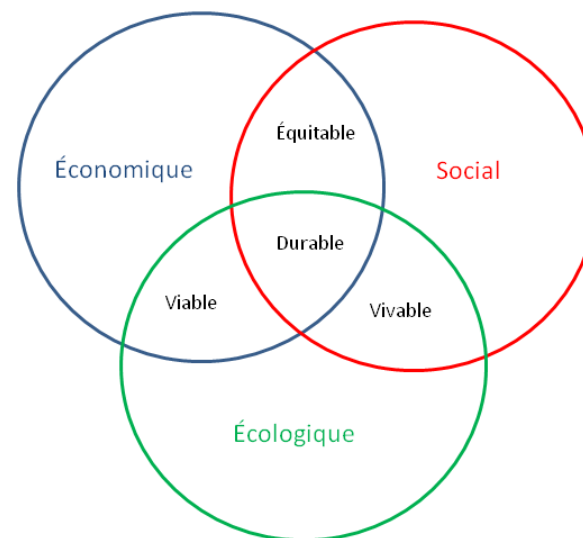


Figure 19 : Diagramme du développement durable (B. Marion, 2012)



Figure 20: Eco-quartier « la roselière » d'Obernai. Les eaux pluviales et issues des surfaces imperméables sont collectées dans des noues plantées de roseaux pour assurer la filtration et l'infiltration de l'eau. (B. Marion, 2012)

- Les enjeux sociaux et culturels

L'espace public structure car il articule différents quartiers en créant des liens en requalifiant les voies, chemins piétons. Il articule également les différents groupes sociaux et favorise les échanges. Les jardins collectifs sont souvent utilisés pour favoriser la mixité et dynamiser, **figure 21 et 22**.

On a vu que l'espace public est multiple et peut devenir lieu de conflit dus à des appropriations différentes, un manque de lisibilité des formes, usages, propriétés. Il faut trouver un équilibre entre les usages. Ce sont également des lieux porteurs de valeurs de représentation, de symbole et de patrimoine historique. Ils doivent mettre en valeur l'identité des lieux et favoriser les repérages dans la ville.

- Les enjeux environnementaux (Ici le terme « environnement » est utilisé pour parler de sa préservation, le cadre de vie qui en fait aussi partie sera développé après.)

Auparavant la ville et l'habitat, étaient rarement pensés en faveur de l'environnement. Le changement est donc un enjeu majeur pour s'engager résolument dans un écodéveloppement et, au-delà pour se préparer à absorber les difficultés qui résulteront du changement climatique, raréfaction des ressources... (R.HELLOT, 2010)

Les espaces publics sont au cœur de cette problématique. Leur réflexion, conception et gestion doivent prendre en compte l'environnement : gestion des déplacements (privilégier les circulations douces), de l'eau (favoriser des revêtements de sols perméables, noues pour l'infiltration), la biodiversité, l'énergie, la pollution... Ils doivent également s'inscrire dans la mise en œuvre de continuités écologiques et donc des projets à plus globaux comme les *trames vertes et bleues*.

- Les enjeux esthétiques : le cadre de vie et le marketing urbain

La qualité de l'espace public contribue à l'embellissement de la ville. Dans la concurrence que mènent les villes pour attirer des entreprises et des franges de population moyennes et aisées le cadre de vie et l'identité du lieu sont des éléments importants sur lesquels travaillent les communes. Il s'agit de créer un cadre de vie agréable pour les habitants et d'autre part de communiquer et de faire connaître les qualités globales de ce cadre de vie au travers de qualité spatiales et esthétiques des espaces publics. La ville de Nantes arbore avec fierté sont prix de capitale verte de l'Europe (**figure 23**).



Figure 21-22 : Projet de jardins collectifs pour Geispolsheim Gare (A. Gastineau, 2012) et jardins collectifs à Berlin (D. Marion, 2009)



2) La sensibilisation des élus de moyennes et petites communes

a) *Les différents intervenants dans un projet d'aménagement d'espaces publics*

Tous ces espaces spécifiques, possèdent chacun différentes fonctions et usages nécessitant une réflexion d'aménagement et d'entretien. De nombreux acteurs se rencontrent pour la réussite d'un projet d'espaces publics : le commanditaire, les professionnels du domaine du paysage (organismes, bureaux d'études, entreprises), les usagers (habitants, visiteurs, commerçants...). Ils ont chacun, comme, leur propre perception et vision de l'espace public suivant leurs fonctions, usages...comme l'illustre la **figure 24**.

L'objectif est que l'ensemble de ces visions échange pour permettre la création d'espaces publics de qualité. Pour cela les usagers et le commanditaire vont faire part de leurs attentes aux professionnels du paysage. En contrepartie, les professionnels vont apporter leurs compétences et connaissances pour concevoir et réaliser cet espace. Chacun va sensibiliser l'autre.

b) *L'importance de la sensibilisation des élus de petites et moyennes communes*

Propriétaire et gestionnaire de ce domaine public, la collectivité par son représentant, l' élu au premier chef, est dès lors légitime pour agir sur les espaces qui le composent, pour investir, réglementer, fiscaliser, entretenir, inciter...La loi du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée confère au maître d'ouvrage l'obligation de réaliser le programme de l'opération (VIATTE,2007)

L'éventail des responsabilités que doit assurer la collectivité pour l'espace public est très large : définir la politique environnementale, patrimoniale, déterminer l'affectation et les usages...Les domaines concernés sont divers, la collectivité ne possède pas forcément les compétences requises, rendant nécessaire le recours à de nombreux partenaires pour préparer les actions à conduire.

Certaines *petites ou moyennes communes* subissent une influence urbaine plus ou moins forte. Dans le contexte de mutations économiques, sociales, culturelles et environnementales que ces communes ont connu ces dernières décennies, les espaces publics de ces petites villes ou villages demandent souvent à être remodelés, alors que d'autres sont à créer, en réponse aux nouvelles attentes des habitants, aux nouveaux enjeux et à l'urbanisation croissante.

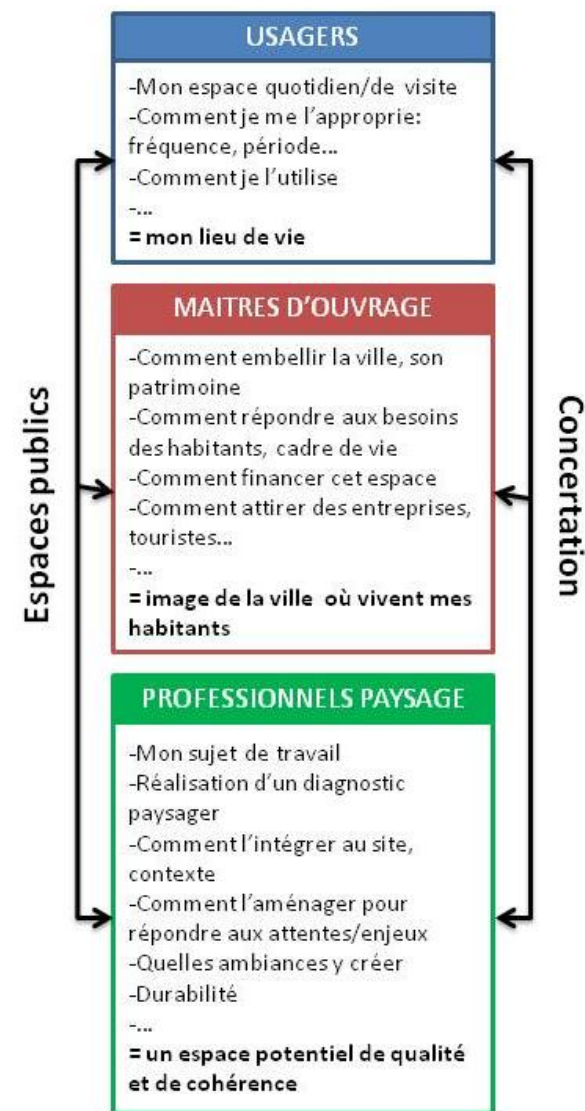


Figure 24 : Exemples des questions qui se posent suivant l'acteur du projet, montrant les différences de perception d'un espace public et qui doivent se concerter pour mutualiser ces idées (B.Marion, 2012)

La réflexion se situe dans une démarche sociale, économique et environnementale, tout en préservant l'identité et l'âme du lieu, ou en projetant d'en créer de nouvelles, porteuses d'aménités. L'espace public fait partie d'une structure urbaine et paysagère, il ne doit pas être détaché de son contexte, des liaisons existantes et à créer, des projets en cours et à venir. (FNCAUE, 2012)

Cette réflexion sur le modelage de l'espace public, son fonctionnement, son caractère paysager et fonctionnel ne relève pas des collectivités et de leurs élus. Certaines villes possèdent des équipes techniques (espaces verts, urbanisme) spécialisées dans ce domaine mais très peu de petites ou moyennes communes ont ces compétences.

Comment demander la conception d'un espace public si l'on ne peut le comprendre et formuler en conséquence ses attentes ? Les élus ont besoin de professionnels, d'assistance et de sensibilisation car c'est eux qui ensuite valident le projet. Leur connaissance des espaces publics est parfois restreinte à leur propre vision et n'est pas forcément cohérente pour créer des espaces de qualité.

Des organismes comme les C.A.U.E. ont justement été créés pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale. Les chargés de mission interviennent auprès des élus pour les conseiller, les sensibiliser à l'aménagement, la mise en valeur des espaces publics et à leurs enjeux. Par exemple pour la requalification paysagère des abords du Kabach à Mothern, une étude, en **annexe IV**, pour sensibiliser les élus à la végétalisation des berges et leur faire comprendre que c'est un espace public potentiellement riche de qualité, a été effectué en partenariat avec un service du conseil général du Bas-Rhin. Cette étude présentait des références et des coupes de principe (**figure 25-26**).

Une visite d'un projet similaire réalisé à Herrlisheim, a également été organisée. Malheureusement les élus n'ont pas réussi à s'identifier au cas d'Herrlisheim. Ils nous ont parlé d'un autre projet dans le Haut-Rhin à Hirtzbach qui leur semblait plus judicieux où un travail de végétalisation des berges a été réalisé.

La présentation de projets pertinents et adaptés permet la sensibilisation des élus sur les problématiques paysagères et les solutions possibles pour leurs espaces publics. La constitution d'un *référentiel* est alors un outil pertinent pour assurer cette fonction. Maintenant nous nous sommes renseignés sur le projet du Hirtzbach par une visite (**figure 27**). Projet approprié et sur lequel nous pourront nous, il va nous permettre à nouveau de sensibiliser les élus de Mothern.

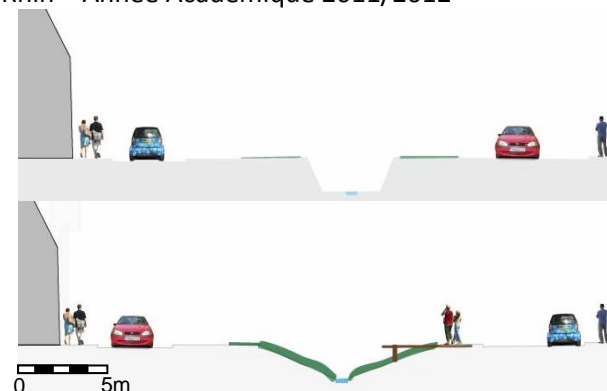


Figure 25-26 : coupe de principe présentant l'état actuel du Kabach et le potentiel d'aménagement avec la végétalisation des berges, des modifications de pentes et le rétrécissement des voiries. (B. Marion, 2012)



Figure 27 : aménagement du cours d'eau le Hirtzbach avec la végétalisation des berges et le fleurissement des passerelles (B.MARION, 2012)

Partie 2 : La création d'un référentiel d'espaces publics de l'Est

Dans cette partie les outils et la méthode utilisés au cours de ce travail sont détaillés. Les outils sont classés par tâche et la méthode décrite de manière chronologique. Cette partie est synthétisée par un schéma en **annexe V**.

- 1) Les outils employés :
 - a) *Les outils de recherche et de collecte des données :*
 - i) Les sources :

Les listes existantes : Auparavant d'autres stagiaires et Mme HERMANN ont repéré des espaces publics intéressants, en constituant des listes. Ils ont déjà été visités, sont à voir/revoir ou possède une fiche. Certains espaces malgré la présence d'une fiche, comme la place Joffre à Thann **figure 28**, ont perdu leur reportage photo. Cette liste mise à jour, a permis d'intégrer ces espaces au référentiel et de réaliser un nouveau photoreportage.

Les références bibliographiques : Des espaces publics ont été trouvés grâce à la médiathèque du **C.A.U.E.** en consultant des revues ou des ouvrages. C'est le cas de l'aménagement des berges à Courcelles-Chaussy, découvert dans un ouvrage **C.E.R.T.U.** en **figure 29**.

Les listes de contacts : Au cours de ce travail, on a pu distinguer deux types de listes de contact afin d'obtenir, dans un premier temps les références d'espaces publics de ces dernières années, et dans un second temps des informations plus détaillées sur les espaces publics retenus pour le *référentiel*.

A chaque fois les contacts sont répertoriés, sous forme de tableau Excel, comprenant les coordonnées et le nom des personnes référentes, rangés par ordre alphabétique ou par espaces publics. La première contient des adresses de professionnels du paysage : **P.N.R.**, **C.A.U.E.**, paysagistes et des bureaux d'études tandis que la deuxième intègre également tous les acteurs du projet (maître d'ouvrage, associations...). Ces listes sont accessibles en **annexe VI et VII**.



Figure 28 : A l'aide d'un scan les illustrations de la place Joffre à Thann ont pu être récupérées. Un test d'éventuelle maquette a pu être effectué. (B. MARION, 2012)

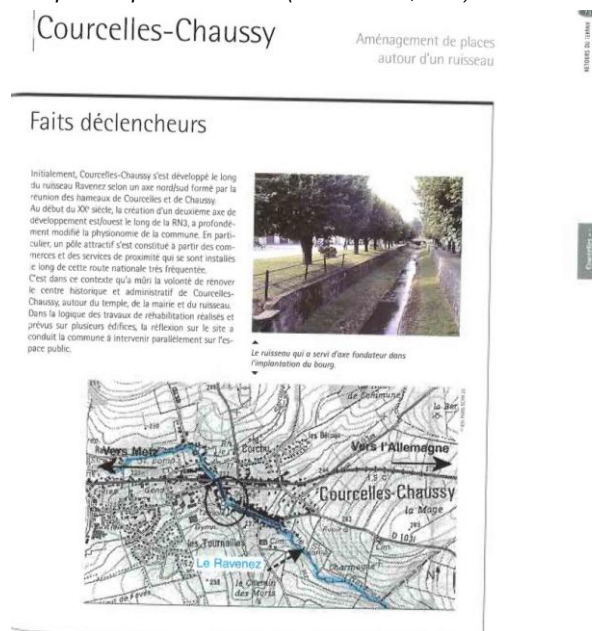


Figure 29 : L'aménagement du cour d'eau à Courcelles-Chaussy découvert dans les éditions CERTU (CERTU,2007)

ii) Les outils de collecte :

Les mails types : Deux mails types ont alors été rédigés pour relancer le projet du référentiel et obtenir des données. Ces deux mails sont présentés en Annexe VIII et IX. Ils permettent clairement de définir les attentes du C.A.U.E sur le type d'espaces publics demandés et de permettre aux acteurs d'en garder une trace écrite.

Les photoreportages : Des données visuelles sont également collectées afin de fournir des illustrations judicieuses pour le référentiel. Lors de chaque visite, un reportage photo est effectué à différents niveaux de perception de l'espace : vue lointaine du site (pour voir son impact), photos de l'ensemble de l'aménagement et zoom sur des détails techniques, comme on le constate pour la déchetterie de Krautergersheim en **figure 30-31-32**.

Les interviews : Certaines visites étaient parfois guidées d'une personne travaillant pour cet espace ou ayant suivi le projet. Une interview était alors réalisée pour approfondir nos connaissances sur le projet : conception, les travaux, les coûts, l'entretien...

Les fiches et books : Lors de la réception des données sur les espaces publics certains concepteurs et C.A.U.E, transféraient également une fiche de présentation générale du projet qui ont permis d'approfondir nos connaissances sur ces espaces.

b) Les outils de classement des données :

Les dossiers types : Pour chaque espace public un dossier a été créé dont le nom donne la localisation et le type d'espace public. Ce dossier comporte différents sous-dossiers comme l'illustre la **figure 33**. Tous ces dossiers sont classés par ordre alphabétique de localisation.

Le fichier Excel : Il contient tous les espaces publics proposés par les professionnels, présentant toutes les informations de base sur le projet : localisation, type, année de réalisation...et surtout un lien vers les photos ou les fiches collectées. En un seul document une lecture et une comparaison simplifiée de tous les espaces, est possible. Il simplifie également le tri avec un système de cases cochées et/ou de code couleur : espaces à visiter, espace déjà visité, espaces retenus pour le référentiel...Ce tableau est visible en intégralité en **Annexe XVI**.

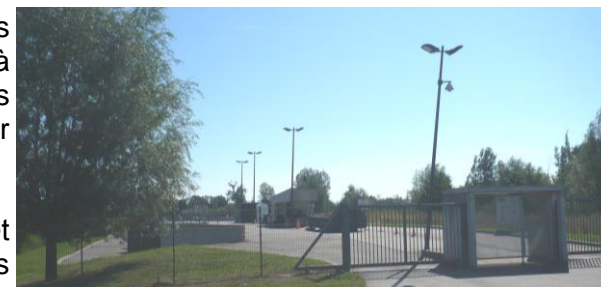


Figure 30-31-32 : Les différents niveaux de lecture de l'espace : une vue lointaine de la déchetterie, la vue globale de la déchetterie et un zoom sur le maintien d'une bande enherbée e avant la prairie (P.Hermann, B.Marion, 2012)

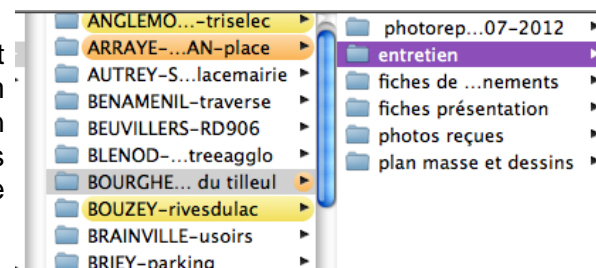


Figure 33 : Contenu d'un dossier d'un espace public (B.Marion, 2012)

Les cartes de localisation : Tous les espaces publics ont été localisés sur deux cartes : Lorraine, **figure 34** et Alsace, afin de constater les groupements potentiels, les temps de déplacements...

c) *Les outils de sélection des données*

La liste de critères :

Comme nous l'avons vu précédemment les espaces publics sont complexes et doivent répondre à de nombreux enjeux. De plus, il est important de sensibiliser les élus, les principaux acteurs, à l'importance des aménagements de leurs espaces publics, en leur présentant des espaces publics réalisés de qualité et précurseurs. Le référentiel doit donc cibler des espaces publics *contemporains* intéressants et qui peuvent présenter des solutions adaptées aux attentes actuelles. Des critères sont alors définis pour pouvoir déterminer des espaces de référence :

Le type d'espaces publics : comme nous l'avons vu ce sont des espaces publics de formes, fonctions, usages, localisations...divers. En se basant sur la définition développée dans la partie précédente, on retient donc des espaces ouverts et/ou d'équipements publics, généralement accessible à tous, qui interviennent dans le « paysage » d'une commune.

La zone géographique : le référentiel se doit de présenter des espaces publics en cohérence avec les attentes d'élus de la région. L'Alsace dans sa totalité est bien sûr retenue mais également ses régions frontalières ou outre-Rhin, car elles ont une forte influence par leur proximité mais également par leurs histoires. Le référentiel n'est pas d'Alsace mais du grand Est pour intégrer des espaces publics lorrains, allemands et suisses qui sont également des références.

Ce sont des espaces publics que l'on retrouve dans des *petites ou moyennes communes* et si possible ayant encore une forte identité rurale.

La période contemporaine : Les espaces *contemporains* retenus seront des espaces récents réalisés ou requalifiés plutôt après 2000.

Les qualités requises : Les espaces publics doivent posséder un certain nombre de qualités afin de répondre aux enjeux actuels :

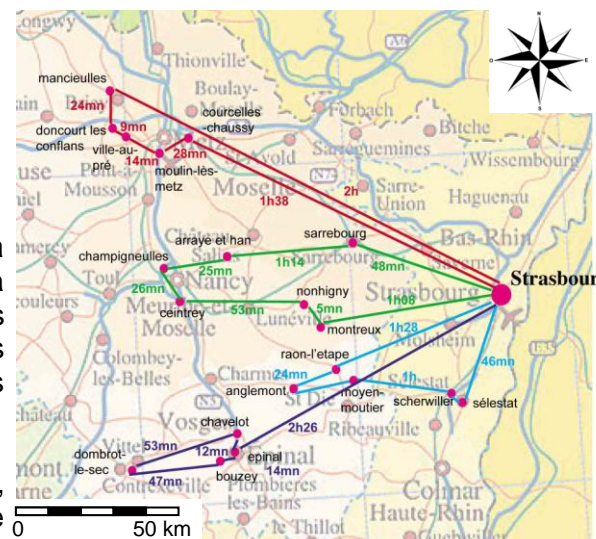


Figure 34 : Carte de localisation des espaces publics en Lorraine et de certains en Alsace avec les temps de trajets entre chaque ville, qui a permis de créer des circuits (B. Marion, 2012)

- Une bonne relation avec son contexte : historique, patrimonial... et paysagère en prenant en compte les caractéristiques du lieu comme par exemple le maintien du caractère rural de la commune, assurer une continuité avec les aménagements existants, une cohérence globale. Un aménagement réussi donne l'impression qu'il a toujours existé tellement qu'il nourrit des liens étroits avec le contexte.
- La mise en place de solutions pour répondre aux problématiques environnementales-écologiques : par exemple des espaces publics avec des espaces verts présentant une palette végétale diversifiée, la végétalisation des berges pour améliorer la qualité du cours d'eau... Également des problématiques touchant plutôt le cadre de vie, l'embellissement et le fonctionnement de la ville : la gestion de l'eau avec des sols perméables pour répondre à l'échauffement des sols urbains et améliorer le confort des usagers, favoriser l'infiltration pour éviter la surcharge des réseaux....
- La sobriété, de manière quantitative et qualitative, notamment face au développement du marché de mobilier urbain. Les espaces publics deviennent illisibles pour ses usagers à cause d'une surcharge de mobilier. Le côté sobre souvent assure une bonne lecture du site ce qui renforce la mise en place de limites, de sécurité, son rôle d'infrastructure, s'intègre plus facilement dans le paysage environnant et la réduction des prix de revient.
- Un bon aménagement spatial pour que l'espace public soit fonctionnel et favorise la mixité des usagers et des usages.
- Un choix judicieux de matériaux présentant d'autres alternatives pour les revêtements de sols, les soutènements, les emmarchements...des détails techniques pertinents.

Il est délicat d'établir une liste précise de critères Ce ne sont que des grands principes qui sont énoncés et qui jouent dans la réflexion de l'aménagement d'un espace public.

Cette liste de critères une fois bien définie va nous servir de trame tout au long de la sélection des espaces publics. On constate qu'il y a deux niveaux de sélection : un premier pour choisir les espaces à visiter et un deuxième pour déterminer au final les espaces publics du *référentiel*.

i) Niveau de sélection 1 :

Les fiches, photos existantes, book... : Divers types de données ont été réceptionnées comme des photos, des fiches de présentation de l'espace ou des books de concepteur. Ces documents ont permis d'avoir un premier niveau d'information sur le site et de définir s'ils méritaient une visite et des recherches complémentaires.

Les cartes de localisation, circuits de visite et fichier Excel : Ils ont permis de traduire la sélection effectuée par des codes couleurs par exemple en jaune les sites à visiter, en bleu les sites déjà visités...et d'établir des circuits de visite, comme par exemple le circuit dans les Vosges et Bas-Rhin en **figure 35**.

ii) Niveau de sélection 2 :

Les interviews, photoreportages : Ce sont les éléments de terrain qui permettent de vérifier si le choix de cet espace était bien judicieux et de constater son fonctionnement. Par exemple l'aire de jeux d'Arraye-et-Han répondait bien à nos attentes : sobre, matériaux de qualité, diversité de végétaux...mais l'entretien n'étant pas réalisé celui-ci semble maintenant à l'abandon. Les photoreportages et les interviews permettent d'avoir des retours d'expérience justifiant ou non l'intérêt de cet espace pour le référentiel.

Les fiches de renseignements : Cette fiche, contient différentes catégories d'information sur le site nécessaire pour sa compréhension : contexte, nature des travaux.... Remplies par le maître d'œuvre, comme pour la place du tilleul à Bourgheim en **annexe X**, et par le maître d'ouvrage, elles permettent d'avoir un deuxième niveau d'information plus précis. Si certaines informations clés ne sont pas encore obtenues, l'espace public est mis « en attente » et n'est pas encore présenté dans le *référentiel*.

d) *Les outils de synthèse et de médiation*

Les maquettes : Une *maquette* de référence pour l'architecture a déjà été réalisée ainsi que quelques ébauches pour celle concernant les espaces publics. La première permettait une lecture horizontale claire, avec son quadrillage de 5x5 et sa bande colorée, des différents travaux : extension, construction. Elle a été remaniée avec l'aide de la chargée de communication du C.A.U.E, comme le prouve la **figure 36**, pour s'adapter au référentiel d'espaces publics. Un plan papier est d'abord réalisé avant de passer à une version informatisée, en y mettant les nomenclatures, comme le précise l'**annexe XI et XII**, qui montre les deux planches des fiches de présentations.



Figure 35 : circuit de visite des espaces publics dans les Vosges et Bas-Rhin (B.Marion, 2012)

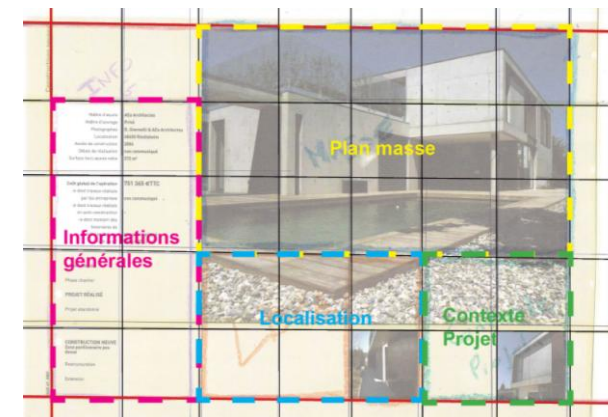


Figure 36: Maquette du référentiel en architecture et son adaptation au référentiel d'espaces publics (B.Marion, 2012)

La charte graphique : Pour une lecture agréable et claire du référentiel, une *charte graphique* a été élaborée, également avec la chargée de communication, pour présenter les différentes catégories d'espaces publics : cimetière, équipements pédagogiques et de loisirs... Avec une couleur, **figure 37**, on sait de quel type d'espace public il s'agit.

Les fiches de présentation : Les fiches de présentation découlent de la maquette, donnant sa structure et de la charte graphique, instaurant sa méthode de lecture. Ces fiches constituent le référentiel car elles présentent les espaces publics retenus et à présenter aux élus. Elles contiennent les informations de base pour connaître l'espace.

Les grilles d'entretien : Elles présentent, dans un fichier Excel en **figure 38**, pour chaque espace public l'entretien du site avec le type de travaux, la méthode employée, la fréquence, le coût...



Figure 37: Charte graphique (B. Marion, 2012)

2) La méthode appliquée

a) La définition des critères de sélection

La définition de ces critères est basée sur l'expérience et les observations des stagiaires, Mme HERMANN et d'autres professionnels du paysage qui ont cette réflexion depuis un long moment. La consultation d'ouvrages, articles parlant de l'évolution des espaces publics, des espaces publics contemporains et de l'assistance de la maîtrise d'ouvrage ont également permis de définir de grands principes de sélection.

b) La recherche de références potentielles

Des espaces publics intéressants ont déjà été retenus par Mme HERMANN et les autres stagiaires ainsi que les sources bibliographiques. Ce travail remontant à quelques années de nouveaux espaces publics potentiels sont apparus entre temps. Le *référentiel* se doit de présenter des espaces publics contemporains. Les nouveaux espaces ou réaménagements sont des espaces potentiels, il est donc nécessaire de s'informer sur l'actualité des aménagements d'espaces publics en contactant des professionnels du paysage.

Les personnes les plus renseignées sont les C.A.U.E., P.N.R., paysagistes et également les bureaux d'études qui se situent dans la zone géographique retenue pour le *référentiel*. Leurs coordonnées ont été recherchées, avec l'aide de la présidente de la F.F.P. en Alsace, Agnès DAVAL. Elles ont alors été contactées par mail, expliquant nos attentes, puis relancés par

Grille d'entretien espace publics					
Nature des travaux	Méthode employée	entreprise ou personne habilitée	fréquence	période	coûts
					coût total

Figure 38: Grille d'entretien pour chaque espace public (B.Marion, 2012)

téléphone, pour nous indiquer les espaces récents qu'elles ont effectués et qui peuvent correspondre au référentiel. Certains d'entre eux nous ont retourné un mail avec une liste d'espaces publics récents et parfois des fiches de présentation et/ou des photos.

Lors de déplacements au cours du stage, des espaces publics ont également été repérés comme par exemple la découverte lors d'un conseil au particulier du quartier des roselières, dont l'aire de jeux en **figure 38**, est un exemple d'espaces publics potentiel.

c) Le tri et classement des espaces publics découverts

Au fur et à mesure de la réception de ces données, des dossiers pour classer : sources, photos, fiches... et un fichier Excel regroupant toutes les informations en un seul document sont créés. Un code couleur a été établi pour les dossiers et également le fichier Excel pour connaître les espaces retenus, visités... comme le montre la **figure 39**.

d) La sélection des espaces à visiter

En se basant sur la liste des critères définis précédemment, les photos et les fiches ont été bien étudiées afin de déterminer si ces aménagements présentaient des situations intéressantes : topographie du site, nouveau type d'espaces publics, des types de travaux : végétalisation des berges avec du génie végétal ou des matériaux particuliers et diversifiés.

e) Les trois étapes en parallèle

Une fois les espaces à visiter déterminés, en parallèle sont gérés :

L'organisation des visites : Grâce aux cartes de localisation des espaces publics à visiter, il est possible en déterminant les temps de distances entre chaque espace de créer des circuits de visites, sachant que les visites ne peuvent durer qu'une journée.

Une fois ces circuits déterminés, les visites a été agencé en fonction des disponibilités (période de rendez-vous chez particuliers, réunions avec maître d'ouvrage...) et les prises de rendez-vous pour les visites. Par exemple les collègues nécessitaient d'être visités avant leur fermeture début juillet. Lors des visites, si un des acteurs du projet est présent, une interview est effectuée et un reportage photo.



Figure 39: Aire de jeux du quartier des roselières à Obernai (B.Marion, 2012)

code couleur fichier Excel	
	retenu pour le référentiel
	visité et acteurs contactés
	visités
	non retenu ou en cours de réalisation
code couleur dossier	
	visité
	à visiter

Figure 40 : code couleur du fichiers Excel et des dossiers (B.Marion , 2012)

L'acquisition d'informations auprès des acteurs des projets : Dans un premier temps tous les maîtres d'ouvrage et d'œuvre des projets ont été contactés par téléphone et mails. Cette prise de contact a permis de leur faire part de l'intérêt de leurs espaces publics pour le référentiel, leur demander leur accord pour l'intégrer et obtenir des informations détaillées sur le projet. Pour cela la fiche de renseignement leur a été transmise, qu'ils ont retournée complétée.

Au fur et à mesure de leur réponse les fiches de renseignements et les grilles d'entretien sont complétées. La liste de contact se met à jour et intègre d'autres acteurs comme des associations, conseillers généraux... Au final tous les acteurs sont contactés afin de bien comprendre le projet du début de sa réflexion jusqu'à son devenir.

La réflexion sur le contenu du référentiel : Le référentiel d'espaces public doit pouvoir montrer des réalisations d'espaces publics récentes et pertinentes. Des fiches sont constituées afin de présenter un espace public qui peut servir de référence. Ces fiches doivent comprendre toutes les informations nécessaires pour un élu pour comprendre le projet, les enjeux et les solutions qu'il apporte. Elles offrent toutes les informations générales sur le projet : sa localisation, les acteurs, sa surface, son coût, son contexte, son entretien, une vision globale de l'aménagement par un plan masse, une photo globale et une brève présentation des principes d'aménagements. Puis des détails plus techniques avec des zooms et des explications des matériaux, végétation... sont présentés.

Ce contenu a été déterminé en consultant des fiches de présentation d'espaces publics déjà réalisées, comme par exemple celles du référentiel du P.N.R. des Vosges en **figure n°41**. La méthode de la *carte mentale* a également été employée à deux reprises. Une première fois en se considérant comme un élu avec ses attentes, et une deuxième fois en se considérant comme le chargé de mission-paysage avec ce qu'il veut transmettre. Cela permet d'avoir au final les deux visions de ces acteurs résumé par une carte mentale, en **figure 42** et **annexe XIII**. Des informations se retrouvent chez les deux acteurs comme la notion de durabilité, l'amélioration du cadre de vie. D'autres données ne sont pas forcément retrouvées chez l'un ou l'autre comme la notion de coûts pour les élus que se soit pour le projet, l'entretien et l'établissement d'un ratio.

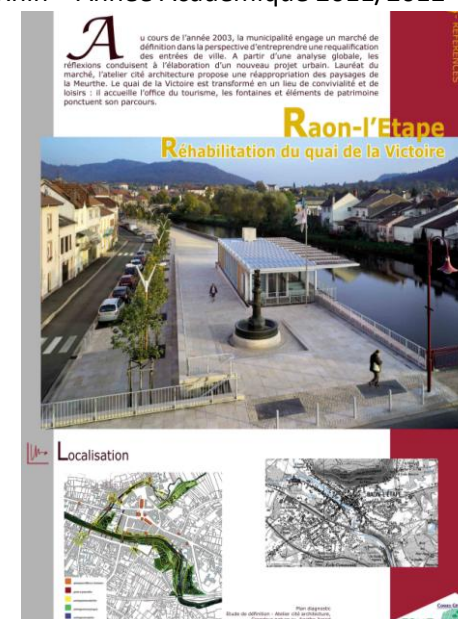


Figure 41 : Fiche du PNR pour le quai de la victoire à Raon l'Etape (PNR des vosges, 2011)

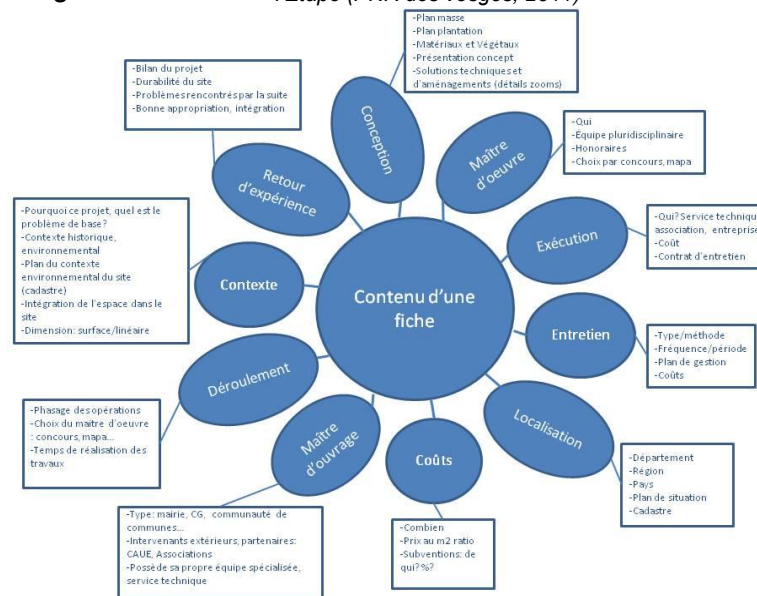


Figure 42 : Carte mentale globale déterminant le contenu d'une fiche d'espace public pour le CAUE67 et les élus (B.Marion, 2012)

f) La sélection des espaces retenus pour le référentiel

Les visites ont pu permettre de justifier si les aménagements retenus correspondaient bien aux critères fixés, surtout pour les aménagements où aucune photo ou fiche explicative n'étaient fournies. Part les témoignages de certains acteurs et l'état du site, nous avons pu également constater l'évolution de l'espace public, si elle est bénéfique (espaces délaissés ou non, soucis d'entretien...), avoir un retour d'expérience.

Une fois tous les espaces visités, on peut également constater si certains aménagements présentent plus d'intérêt que d'autres, s'il n'y a pas des répétitions, afin de vraiment faire une sélection et non une liste des espaces visités. L'objectif est un *référentiel* et non un inventaire.

g) La création des fiches de présentation et d'entretien

Les *cartes mentales* préalables ont permis de déterminer toutes les informations nécessaires pour comprendre le projet en tant qu'élus mais également pour les sensibiliser. Toutes ces informations ont été triées et hiérarchisées afin de constituer des fiches transmises aux acteurs du projet pour qu'ils les complètent.

h) L'intégration au référentiel

Une fois le contenu des fiches de présentation bien défini et la collecte de toutes les informations liées aux projets effectuée, les fiches des espaces peuvent être entièrement réalisées. Ces dernières sont intégrées dans le référentiel par catégories (type d'espaces publics) : équipements publics, places, parcs... Tous les espaces présentant un manque d'information : plan masse, coûts... sont mis en attente. Le référentiel montrera à chaque fois la catégorie d'espace public et ses références.

Partie 3 : Présentation du contenu du référentiel et de ses applications

1) Les circuits de visite et les espaces retenus

L'ensemble des résultats est présenté à un instant t : le 24 août, afin de permettre la rédaction du mémoire. Il est certains que ces résultats vont encore évoluer jusqu'à la fin du stage.

Comme on peut le constater dans la **figure 43**, en regroupant tous les espaces publics trouvés, au final 123 espaces publics ont été étudiés. Plus de la moitié (66 espaces) a été sélectionnée pour les visites. Pour l'instant seulement 36 ont pu être visités. Sur ces espaces publics la majorité a répondu à nos attentes : 31 sont sélectionnés et seront présentés. Actuellement aucun espace public n'est « terminé », c'est-à-dire que leur fiche de présentation est aboutie et peut être définitivement intégrée dans le référentiel.

En se référant aux **figures 44 et 45**, on remarque que la plupart des espaces retenus pour le référentiel proviennent des contacts établis avec les professionnels du paysage. Les espaces publics se situent un peu plus en Alsace, la zone d'étude C.A.U.E.67, qu'en Lorraine. Seulement un espace public outre-Rhin, en Suisse, à été retenu.

Ces espaces publics sont classés suivant des catégories conçues pour le référentiel, en **figure 46**. Pour chaque catégorie des espaces publics pertinents sont gardés. La catégorie la plus fournie est celle des équipements publics, car elle contient plusieurs types d'espaces publics : déchetteries, collèges/écoles, cimetières, maison de retraite, zones de loisirs...

Le détail de ces résultats se retrouve dans le tableau Excel en **annexe XVI**. Le code couleur permet de voir les espaces retenus et une colonne détaille les arguments décisifs.

Cette sélection est possible grâce à l'organisation de visites et de circuits. Au final 13 circuits ont été créés et 10 ont été effectués : 5 en Alsace, 3 en Lorraine, 2 circuits Alsace-Lorraine et Alsace-Suisse. En **annexe XIV** les circuits sont précisés avec les espaces publics qu'ils contiennent.

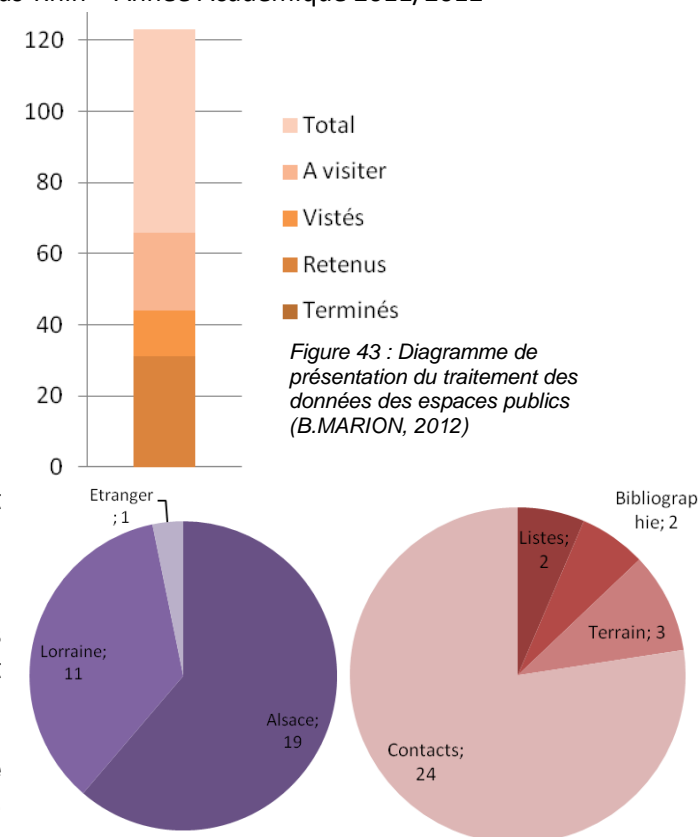


Figure 44-45 : diagrammes de présentation de la localisation des espaces publics et de leurs sources (B.MARION, 2012)

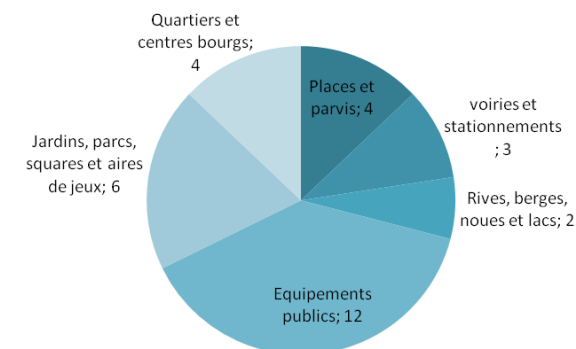
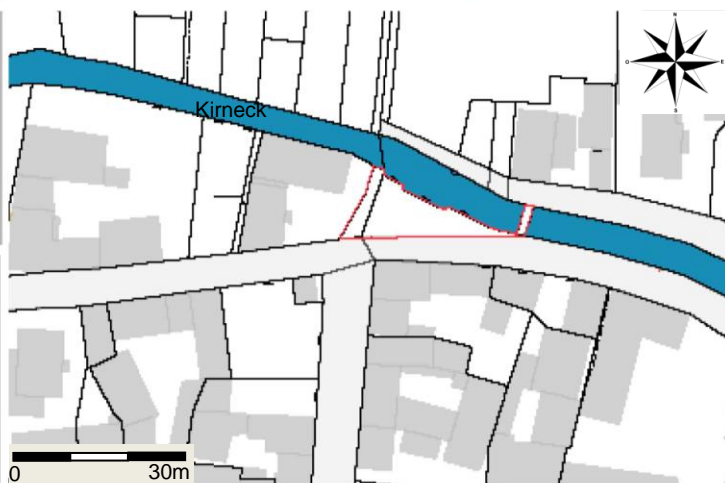
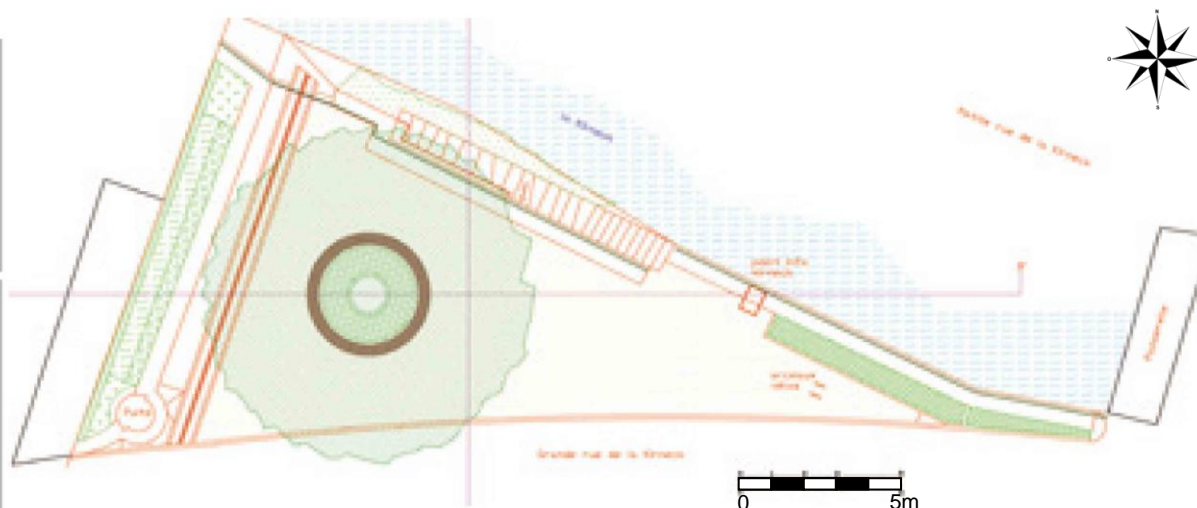


Figure 46 : Diagramme présentant les types d'espaces publics visités (B.MARION, 2012)

Places et Parvis

2) Les fiches de présentations types

Maître d'ouvrage Accompagnement M d'ouvrage Maître(s) d'oeuvre Entreprise execution Localisation Superficie	Commune de Bourgheim Marie clade Lemel, commission paysage VRPV communauté de commune Gabriel Milochau SCOP Espaces Verts Bourgheim, Bas-Rhin (67) 165 m ²
Coût global de l'opération Subventions Prix au m2	37 000,00€ paysage VRPV pour rémunération de la maîtrise d'oeuvre / ComCom et CG67 pour participation aux travaux 225€ HT
Phasage des opérations > Début réflexion > Choix maître (s) d'oeuvre > Début-Fin travaux	Etude sur l'ensemble de la commune par G.Milochau en 2006 Etude place du tilleul débutée 2007 2007 2008
Entretien >Type de travaux > Personnes habilitées > Coût annuel	Nettoyage de du quai 1x/an Entretien des massifs de vivace Désherbage du sol stabilisé Ouvrier municipal



Contexte et conception

Une étude globale sur les espaces publics et les entrées du village, au fil de la Kirneck a été réalisée découlant sur un projet global d'aménagement des espaces publics de Bourgheim.

Ce projet global a été soumis au Conseil général du Bas-RhinG68 et à son paysagiste conseil. La place du tilleul est le premier projet qui découle de cette réflexion.

Figure 47 : première page de la fiche de présentation pour la place du tilleul à Bourgheim (B.MARION, 2012)

CAUE 67, 2007



Aménagement de la place du Tilleul à Bourgheim (67)



Matériaux

sol stabilisé à la chaux, dallage, couverteine, banquettes et fil d'eau de grès de Rothbach
serrurerie des grades corps, arceau vélo, panneaux d'information, banc en chêne massif (réalisation chêne concept)

Végétaux

plantation sur berge avec toile de jute ancrée par agrafes métal
plantation massif terre de bruyère

Un simple banc de chêne préserve le tilleul et offre une halte ombragée pour les promeneurs

La végétalisation des berges et l'installation de gardes corps, pontons mettent en valeur la kirneck qui longe la place

La place constitue également un point d'arrêt sur le fil de la piste cyclable longeant le cour d'eau où le patrimoine du village est mis en avant par une borne d'information

Figure 48 : deuxième page de la fiche de présentation pour la place du tilleul à Bourgheim (B.MARION, 2012)

Les fiches de présentation comportent deux pages, en vis-à-vis, au format A3. Le système de quadrillage 5cmx5cm et l'étendue horizontale des informations, comme pour la *maquette* du référentiel d'architecture, sont conservés. La *charte couleur* détournée sous différentes formes : encadrés, fonds, indique la catégorie d'espaces publics concernée. Toutes les informations jugées nécessaires à la compréhension du projet sont présentées dans la fiche, classées par thématiques et agencées en reprenant le principe de la *maquette* papier en **annexe XI et XII**.

Sur la première page, en **figure 47**, toutes les informations pour comprendre globalement le projet sont exposées. Des données générales présentent les acteurs du projet, la localisation et le dimensionnement du site. Son coût, les éventuelles subventions attribuées, son phasage et son entretien sont également exposés.

Un plan cadastral permet de voir l'environnement dans lequel s'insère le projet et le plan masse d'offrir une lecture schématique et globale des différents aménagements. Ces illustrations sont soutenues par une petite présentation du contexte afin de comprendre la cause de cette réflexion et ses principes d'aménagements.

La deuxième page en **figure 48**, montre concrètement le projet et rentre plus dans les détails. Une photo permet de visionner l'ensemble du site. Les matériaux (revêtements de sols, mobiliers...), les végétaux (strates, essences...) ainsi que leurs intérêts sont présentés et illustrés par des photos. Pour finir des zooms sont effectués sur certaines particularités de l'aménagement.

Un document qui permet, en un coup d'œil, de découvrir des projets pertinents avec toutes les informations principales est obtenu. Ce document sera mis à disposition au *C.A.U.E* en lecture libre et les fiches pourront être réutilisées lors d'études de faisabilité ou de conseils-communes.

3) Les utilisations de ce référentiel

a) *Références pour les conseils auprès des communes : Mothern*

i) Rappel du contexte

La commune de Mothern située au nord du Bas-Rhin est traversée par le Kabach et souhaite requalifier ces abords. Ce cours d'eau cantonné dans une cunette béton n'est pas du tout mis en valeur. Il est perçu comme une coupure et une source d'inondations, lors des crues et des coulées de boues. Le Kabach présente des soucis hydrauliques. Une étude est menée par le C.G 67 pour remédier à ces problèmes.

Un travail mené sur le lit du cours d'eau en lui-même et non seulement sur ses abords semble une opportunité majeure pour le village. De plus les principaux espaces publics du centre le longent, comme l'illustre le plan en **figure 49** : places et longues bandes enherbées de part et d'autre de sont tracé. Lors d'événementiels comme le carnaval, ces espaces sont envahis par le public. Cet usage empêche tout aménagement de massifs, arbustes ou de fleurissements sur les bandes enherbées, comme le souhaiteraient les élus. Ces espaces ne sont en aucun cas tournés vers le Kabach ce qui est révélateur du manque d'intérêt que suscite le ruisseau.

Pourtant ces espaces présentent un fort potentiel paysager et nécessitent d'être retravaillés. Ils doivent surtout être connectés pour faire du ruisseau un élément fort, attrayant et d'embellissement pour Mothern.

Afin de sensibiliser les élus à l'intérêt de retravailler les espaces publics et également le cours d'eau, une référence a été employée : le réaménagement du Kleinbach à Herrlisheim. Une végétalisation des berges, en **figure 51**, a été effectuée avec des méthodes de génie végétal, à la place du béton en **figure 50**. Mais cette référence n'était pas suffisante pour convaincre les élus. Elle leur semblait inappropriée à leur situation : absence de places de part et d'autre du ruisseau, de fleurissements, le lit du ruisseau est plus large et il ne traverse pas le centre ville. Le référentiel d'espaces publics a apporté des références supplémentaires nécessaires.

Deux espaces publics ont permis d'argumenter les orientations d'aménagement proposées par le C.A.U.E : l'aménagement du cours d'eau de Hirtzbach et du Ravenez à Courcelles-Chaussy. Ces deux aménagements de qualité sont appropriés et présentent des solutions qui peuvent inspirer les élus de Mothern.

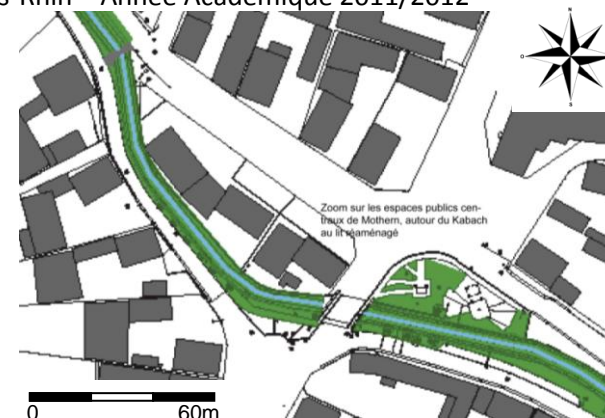


Figure 49 : Zoom sur les espaces publics longeant le Kabach au centre de Mothern (B.MARION, 2012)



Figure 50 : le Kleinbach avant les aménagements (B.MARION, 2012)



Figure 51 : Le Kleinbach après aménagement (B.MARION, 2012)

ii) Les références utilisées

Les solutions du Hirtzbach



Le lit du cours d'eau en béton peu esthétique, semble être un lieu ingrat au cœur du village

Figure 52 : état actuel du Kabach (B.MARION, 2012)



Le fleurissement des passerelles et l'installation d'un alignement d'arbres vont apporter le caractère « bucolique » recherché par les élus sur les bandes enherbées longeant le Kabach.

Figure 53 : Passerelles et alignements d'arbres à Hirtzbach (B.MARION, 2012)



La végétalisation des berges offre un espace favorisant l'infiltration des eaux de pluies, la biodiversité et la qualité de l'eau sans empiéter sur les espaces praticables.

Figure 54 : Berges végétalisées à Hirtzbach (B.MARION, 2012)

Les solutions du Ravenez



Les espaces publics sont complètement déconnectés du Kabach et n'incitent pas sa mise en scène.

Figure 55 : état actuel des espaces publics à Mothern (B.MARION, 2012)



Les places aménagées comme des gradins permettent la détente et d'inciter les usagers à regarder le cours d'eau.

Figure 56 : places autour du Ravenez (B.MARION, 2012)



L'installation de passerelles et de pontons permettrait de mettre en scène le Kabach et d'augmenter l'espace praticable.

Figure 57 : Passerelles et pontons aux bords du Ravenez (B.MARION, 2012)

b) *Alimenter la photothèque du C.A.U.E. :*

Au C.A.U.E. le centre de documentation récupère tous les reportages photos estimés intéressants afin d'enrichir la photothèque. Des recherches peuvent alors être effectuées pour retrouver des images de référence. La plupart des espaces publics visités, même s'ils n'ont pas été retenus pour le *référentiel*, sont intégrés dans la photothèque. Ils présentent des détails qui peuvent servir d'illustrations pour de futures études de faisabilité ou programmes.

L'aire de jeux de Brumath est un sujet intéressant d'exploitation d'une dent creuse. Mais le manque d'éléments arborés rend cet espace un « désert » inutilisé en été. Par contre, l'agencement du parking a été mis en avant dans l'étude, détaillée en **annexe XV**, de la nouvelle entrée d'école à Griesheim. Elle sera aménagée prochainement sur une parcelle communale actuellement vide (**figure 59**). Cette nouvelle entrée jouera également le rôle de parking pour les enseignants comme l'illustre le schéma d'orientation en **figure 58**. Le revêtement perméable et les clôtures végétalisées par des grimpantes, **figure 60 et 61**, peuvent être des solutions d'aménagement afin : d'éviter l'échauffement des sols urbains, favoriser l'infiltration de l'eau pour empêcher la surcharge des réseaux et d'offrir un espace de qualité pour marquer l'entrée de l'école.

Figure 58 : schéma d'orientation pour le réaménagement du parvis de l'église et abords de l'école à Griesheim avec la nouvelle entrée/stationnements enseignants (B.Marion, 2012)

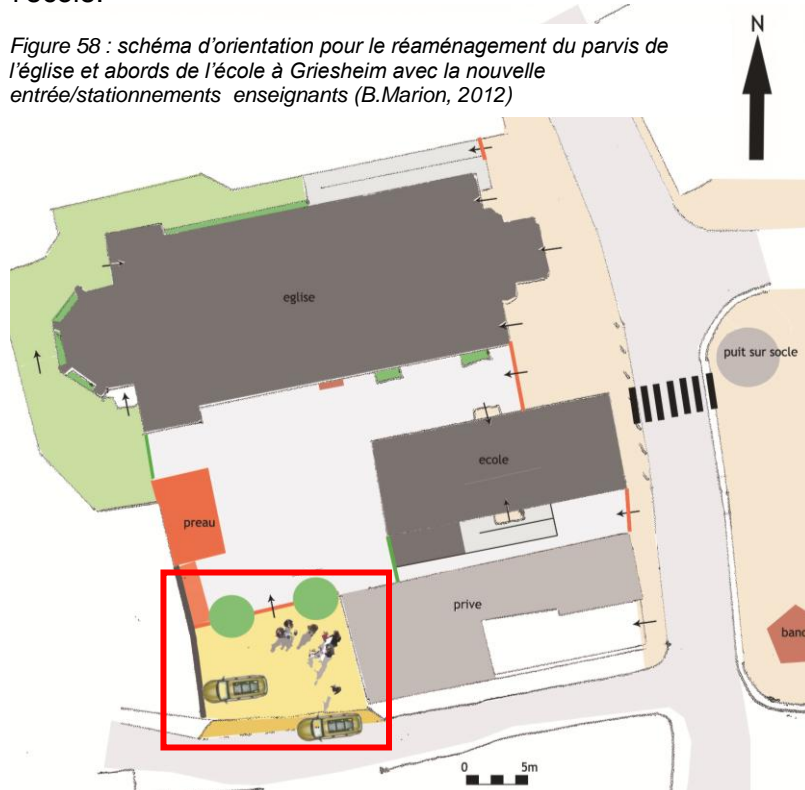


Figure 59 : Parcelle communale en attente de son futur aménagement (P. Hermann, 2012)



Figure 60-61 : Parking du square Duport à Brumath (B.Marion, 2012)

c) Valoriser les projets d'URBADEFI comme pour Geispolsheim-Gare

Le C.A.U.E. organise un workshop avec des étudiants de l'école d'architecture ENSAS et de l'institut géoarchitecture de Brest. Cette année sept projets pour étendre l'urbanisation de Geispolsheim-Gare avec le bâti et les intentions des espaces libres ont été réalisés. Ma mission était d'approfondir les idées d'aménagement des espaces libres de quatre projets: A.Gastineau (projet 1 en **figure 62**), J.Bollet-Reddat (projet 2 en **figure 65**), S.Cunin, A.Wieser, L.Rou (projet 3 en **figure 68**) et M.Schilling, C.Detoisin, R.Firouzbakht (projet 4 en **figure 71**). Leur dimensionnement a dans un premier temps été étudié. Mais le travail portait surtout sur l'étude des principes d'aménagement pour les mettre en valeur, pouvoir argumenter leur cohérence, leur qualité par des schémas explicatifs et surtout des images de référence. Les photos de certains espaces publics visités et retenus pour le *référentiel* ont été utilisées afin de montrer les ambiances que chaque projet pourrait apporter au nouveau quartier.



Figure 62 : projet 1 avec ses jardins partagés nécessitant des points de rassemblements vu le manque d'espaces publics (Gastineau, 2012)



Figure 63-64 : Jardins partagés à Anglemont avec une petite aire de jeux et pique-nique pour créer des espaces de rassemblement (B.Marion, 2012)



Figure 65 : projet 2 avec ses jardins partagés agencés de manière linéaire comme les habitations (Bollet-Reddat, 2012)



Figure 66-67 : Jardins partagés linéaires à Raon l'étape avec une promenade aménagée tout du long (B.Marion, 2012)



Figure 68: projet 3 avec se promenade le long du ruisseau (Cunin-Wieser-Rou, 2012)

Figure 71 : Projet 4 avec un espaces public tout en longueur traversant le nouveau quartier (Schilling, Detoisin, Firouzbakht, 2012)

L'étude approfondie des aménagements paysagers montre l'importance de leur prise en compte dans un projet : cadre de vie pour les habitants du futur quartier et nouvelle image de la ville. Deux projets (1 et 2) comptent sur les jardins partagés pour créer du dynamisme dans ce quartier. Une réflexion pertinente en amont de ces principes pour qu'ils puissent être favorisés et respectés est nécessaire. La réglementation doit inciter à créer des aménagements de qualité comme ceux de ces étudiants. Mon travail a également permis, avec une étudiante en droit de l'urbanisme, de présenter une ébauche de *P.L.U.*, pour ce futur quartier cohérent avec les projets d'URBADEFI et le contexte paysager. Par exemple dans l'article 13 « espaces libres », j'ai travaillé sur l'instauration d'une palette végétale de référence pour les futures plantations d'espèces arborées, cohérente avec le patrimoine initial. Les élus sont alors sensibilisés à l'impact des *P.L.U* dans l'instauration de ces aménagements judicieux.

Partie 4 : Le référentiel est-il un outil efficace ? Ses avantages et limites

Le *référentiel* d'espaces publics ne sera pas terminé à la fin du stage par manque de temps. Les six mois prévus n'étaient pas suffisants pour relancer ce projet, visiter tous les espaces et récolter les informations essentielles pour les fiches de présentation. Le *référentiel* d'architecture ayant mis plus d'un an avant d'être complètement finalisé, il est évident que celui des espaces publics nécessitait un temps de réalisation similaire. Ce stage a quand même permis un avancement conséquent : de nombreux espaces publics pertinents ont été découverts, traités et les fiches de présentation ont été amorcées.

Un retour sur certains aspects du matériel et méthode est effectué pour comprendre les bénéfices ou les difficultés qu'ils ont occasionnés.

1) Retour su la réalisation du référentiel

a) *Les outils employés*

i) La liste des critères

La liste des critères permet de cadrer et de maintenir les objectifs du *référentiel*. Elle sert de trame pour trouver des espaces adaptés. Mais comme nous l'avons vu précédemment cette liste de critères ne peut pas être strictement suivie. Elle n'énonce que des grands principes : espaces durables, en corrélation avec le contexte/environnement, ayant une cohérence globale... Des espaces publics, n'ayant pas forcément répondu à toutes les caractéristiques déterminées ont quand même été retenus.

Par exemple le ruisseau du Hirtzbach ou l'aire de jeux des collines ont été sélectionnés pour leur qualité d'aménagement. Pourtant ces espaces datent du début des années 90. L'ouverture du *référentiel* à l'échelle : grand Est, a également entraîné la réception de projets inadaptés. Des espaces avec des agencements, des matériaux typiques de la Lorraine ne pouvaient être montrés. Mais dans d'autre cas, ce fut judicieux. Au nord de l'Alsace près de la frontière lorraine se trouvent des villages-rues avec des *usoirs*, comme à Herbitzheim en **figure 74**. Ces espaces, plutôt typiquement lorrains qu'alsaciens et malgré leur faible présence dans la région, doivent quand même être traités. La commune de Ville-aux-prés est dans ce cas une référence, en privilégiant des revêtements sobres et en donnant la part belle au végétal comme on le constate en **figure 75**.



Figure 74 : usoirs dans la ville d'Herbitzheim (Google maps, 2011)



Figure 75 : Réaménagement des usoirs à ville-aux-prés (B.Marion, 2012)

Certaines références trop éloignées, n'ont pas pu être insérées dans les circuits et visitées. Ce qui entraîne la non intégration d'espaces potentiellement pertinents pour le *référentiel*.

ii) Le fichier Excel

Cette liste s'est avérée également essentielle pour la constitution du fichier Excel. En prenant en compte les critères, le fichier a permis de classer, comparer et de sélectionner facilement les espaces publics. Il offre une vision synthétique et simplifiée de toutes les données réceptionnées surtout grâce au système de liens renvoyant aux fiches ou photos présentant le site. Ce document avec son code couleur et les liens vers les fiches de présentation, permet également de voir l'avancement du travail sur le *référentiel* : quels espaces sont encore à visiter ? Quels espaces ont déjà la fiche de présentation réalisée ? Cet outil va permettre également de faciliter la continuité du travail mené sur ce *référentiel*. Ce fichier étant disponible sur le commun du C.A.U.E toutes les personnes concernées par ce projet peuvent suivre son évolution et y apporter des modifications.

iii) Les reportages photos

Avec cette liste et ce fichier, des références potentielles ont été visitées et un reportage photo complet a pu être réalisé. Ce photoreportage est primordial, car il offre une vision concrète de l'aménagement concerné. Les visites ont permis d'actualiser ces photoreportages. Les photos ont été prises à différentes échelles : de loin pour voir l'impact de l'aménagement, une vision globale et des zooms. Elles permettent d'avoir toutes les illustrations nécessaires pour les fiches de présentation et de montrer les différents niveaux de lecture d'un aménagement paysager.

iv) Les fiches de présentation et la *maquette*

Ces photos sont bien sûr les éléments les plus importants des fiches de présentation. La *maquette* doit agencer ses photos et toutes les informations liées, de manière judicieuse pour les mettre en valeur et assurer la sensibilisation du public à la qualité de l'espace public concerné. La *maquette* finale avec son format A3 offre un référentiel facilement manipulable et une lecture confortable : grandes illustrations pour la mise en avant des aménagements et mettre l'accent sur les ambiances, textes courts et lisibles. Elle prend en compte diverses catégories : localisation, principes d'aménagement, matériaux, végétaux... permettant d'obtenir toutes les informations essentielles à la compréhension du projet. Mais aussi des informations à différentes échelles : la première page au niveau du territoire environnant, le site global avec le plan masse puis la

deuxième page avec des zooms sur des détails d'aménagement. A la base la *maquette* devait être identique que celle de l'architecture. Rapidement, il a été constaté qu'il fallait la retravailler. L'échelle et le contexte d'une maison sont totalement différents de celui d'un espace public. Les plans masses sont plus imposants, il est nécessaire de localiser le site dans son environnement...Par contre au niveau du graphisme de la *maquette* un travail plus approfondi par un professionnel doit être réalisé. La *charte graphique* est pratique, mais les couleurs utilisées ne mettent pas en valeur les photos et perturbent parfois la lecture. Les fonds ou cadres verts sont à proscrire car ils ne concordent pas avec le vert des végétaux des photos. De plus un travail d'homogénéisation de tous les plans masses est à effectuer pour simplifier la lecture de tous les projets comme l'illustre les **figures 76-77-78**.

b) *La méthode employée*

i) La collecte des données

Concernant la collecte des données, il est toujours difficile d'obtenir des réponses de toutes les personnes concernées. Les C.A.U.E. et P.N.R. contactés ont répondu à la demande du C.A.U.E67 mais bon nombre de bureaux d'études faute de temps et malgré les relances, n'ont pas envoyé leurs travaux. Notamment les bureaux travaillant sur des projets outre-Rhin (Allemagne, Suisse) c'est pourquoi une seule référence a été obtenue.

Il en va de même au moment de récolter des informations supplémentaires sur les projets visités et retenus. Mais à ce moment là, un autre facteur est également entré en compte : les périodes de congés. La plupart des fiches de présentation ne sont pas terminées car soit le concepteur, soit le maître d'ouvrage tarde à envoyer les données. Notamment celles qui concernent l'entretien des espaces publics. Nous aurions pu décider de contacter tous les acteurs de tous les projets avant de faire une sélection. Les demandes étant lancées plus tôt, elles auraient peut être été traitées avant les périodes de vacances. Mais cela aurait été plus délicat. Au lieu de collecter des données pour une cinquantaine de sites, plus d'une centaine aurait été traitée. De plus lors des visites des sites des questions se profilent : pourquoi ce type d'aménagement ? Cette disposition ? Quel était l'occupation du site avant le projet ? Pourquoi n'est-il pas entretenu ? Ces questions ont pu être intégrées aux fiches de renseignements lors de la prise de contact avec les acteurs.

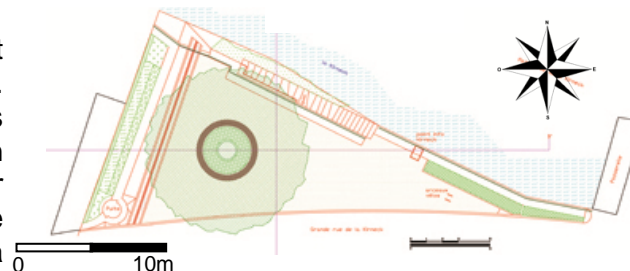


Figure 76 : plan masse de la place du tilleul à Bourgheim (G.Milochau, 2007)



Figure 77 : Axonométrie de l'aménagement de la cour d'école du collège de Buhl (A.Daval, 2008)



Figure 78 : plan masse du parc du port à Epinal (E.Houillon, 1999)

Ses trois plans présentent de grandes différences graphiques : informatique ou plutôt esquissé, plan masse ou axonométrie...Pour chaque projet, le public concerné doit comprendre de nouvelles légendes, figurés. Une homogénéisation de tous les plans simplifiera la lecture du référentiel et des fiches de présentation

ii) Les visites

Effectivement la visite des espaces publics est une étape primordiale. Il est délicat d'uniquement décider si un espace est pertinent sur une simple fiche de présentation ou quelques photos. Mais vu le nombre important de références reçues en contactant les professionnels du paysage, une première sélection devait quand même être réalisée. Par exemple de nombreuses références de voiries ont été réceptionnées. Avec une simple photo et un petit descriptif, nous avons quand même rapidement constaté qu'elles ne correspondaient pas aux critères fixés, comme pour l'aménagement de la traverse à Blénod-Lès-Pont-À-Mousson, en **figure 79**. Elles étaient surtout en enrobé et présentaient peu de diversité végétale.

Le terrain permet de voir l'appropriation de l'aménagement, l'ambiance créée, ses relations, connexions avec son environnement,...la « vie » du projet. Les visites accompagnées par un des acteurs que se soit un membre de la maîtrise d'ouvrage, le concepteur ou un de ses usagers sont encore plus intéressantes. Nous avons un retour d'expérience direct. Lors de la visite des collègues de Buhl et d'Illzach, nous avons pu échanger avec des professeurs et proviseurs. Ils ont témoigné du résultat bénéfique de ces aménagements sur le comportement des élèves et du personnel. Une vraie amélioration du cadre de vie a été constatée. Mais ces interviews n'étaient pas toujours possibles par manque de disponibilité des acteurs.

iii) La carte mentale

Les perceptions de tous les acteurs sont à prendre en compte dans un projet comme nous avons pu le voir précédemment. C'est pourquoi la méthode de la *carte mentale* fut efficace afin de déterminer toutes les informations importantes pour le médiateur et ses destinataires. Comme ces fiches ont été envoyées au concepteur du projet et à la maîtrise d'ouvrage, les deux visions sont conservées. Ce travail en amont de réflexion a permis de faciliter la collecte des données et la constitution des fiches.

Elles ont remis en cause, la présentation initiale demandée pour le *référentiel*. A la base il devait simplement montrer les aménagements finaux par de simples photos, quelques légendes et la présentation des acteurs. Mais cette idée s'est vite montrée insuffisante pour sensibiliser les élus. D'autres aspects des projets doivent être mis en avant afin de comprendre pourquoi ces solutions et aménagements ont été employés. Il faut replacer le projet dans son contexte, parler de son



Figure 79 : La traverse de Blénod-lès-Pont-à-Mousson était un exemple de voirie uniquement en enrobé et la végétalisation n'est possible qu'avec des suspensions. Ces types d'aménagements ne correspondent pas aux objectifs du référentiel (CAUE54, 2005)

entretien... Les élus sont sensibilisés à la gestion nécessaire de leurs espaces publics pour qu'ils continuent d'être de qualité.

Concernant les élus de Mothern, lors de la visite du Kleinbach à Herrlisheim de nombreuses questions ont été posées à propos de l'entretien des berges végétalisées. Les élus ne connaissaient pas ces méthodes de génie végétal. En se basant sur le cas d'Herrlisheim, ils ont pu être informés sur la gestion engendrée par ces types d'aménagements et leurs coûts.

Nous leurs avons également détaillé les causes du réaménagement des berges du Hirtzbach. Ces berges ont été créées afin de favoriser la biodiversité et d'améliorer la qualité du cours d'eau. Des enjeux auxquels les élus de Mothern doivent également être sensibilisés et prendre en compte dans le projet du Kabach.

Il faut également que le *référentiel* montre l'importance du devenir d'un espace public et l'importance de le considérer à une plus grande échelle. Par exemple le projet de parc éco-pédagogique de Truchtersheim s'inscrit dans une perspective de continuité de trame verte, bleue et également la connexion de toutes les infrastructures de la commune par un réseau de cheminements doux comme le prouve le plan en **figure 80**. Un espace public ne fonctionne pas seul, il fait parti d'un réseau, de l'infrastructure d'une commune.

Globalement le matériel et méthode employé pour établir ce référentiel présente de nombreuses qualités qui ont permis le bon avancement des travaux. Même si ces derniers ne sont pas terminés faute de temps, d'échanges avec les acteurs et de l'importance d'associer un graphiste à ce projet.

2) Retour sur les résultats obtenus

a) *Les circuits de visite et les espaces retenus*

Comme nous avons pu le constater le contact des professionnels du paysage a été assez fructueux : 123 espaces publics ont été étudiés et 66 ont été sélectionnés pour les visites. Malheureusement faute de temps tous ces espaces n'ont pas pu être visités. Il fallait concilier le travail sur le référentiel des espaces publics avec les missions courantes du C.A.U.E. c'est-à-dire le conseil aux communes, particuliers, comités de pilotage et également les périodes de congés avec l'absence de certains acteurs des projets (mairie, communes...). Mais le stage n'étant pas terminé certains circuits peuvent être encore réalisés.



Figure 80 : Le parc éco-pédagogique assure vraiment une continuité avec la trame verte et bleue longeant l'Avenheimerbach et les cheminements doux de Truchtersheim (B.Marion, 2012)

Les circuits les plus éloignés, en Lorraine, ont surtout été privilégiés car un stagiaire était présent pour les organiser. Les circuits en Alsace sont plus simples à reprendre par la suite et à effectuer pour le C.A.U.E67. Ce sont surtout les circuits localisés dans le Haut-Rhin qui n'ont pas encore été effectués. Ils comportent surtout d'espaces publics de la liste établie précédemment et sont donc déjà connus. Un simple photoreportage récent est nécessaire. Ces espaces demandent donc moins de travail que les autres espaces publics d'où cette hiérarchisation des priorités.

On constate que la majorité des espaces publics retenus sont en Alsace. Ce qui semble logique vu que la majorité des références obtenues étaient alsaciennes et que ce sont celles les plus appropriées à la zone d'étude du C.A.U.E. Un seul espace public provient de l'étranger car peu de bureaux étudiants ces projets ont répondu malgré les relances.

La plupart des sites retenus proviennent des professionnels du paysage ce qui paraît cohérent, car la découverte de références par la bibliographie et le terrain sont occasionnelles et par hasard. Le projet étant initié en 2006, il est avancé petit à petit avec le temps libre de la paysagiste une fois toutes ces missions effectuées. Il est normal que la liste ne soit pas aussi conséquente que celle des espaces collectés ces six derniers mois. Un stagiaire était habilité expressément à cette tâche.

Même si l'on a l'impression qu'aucun espace n'est « Terminé », une dizaine de fiches de présentation ont déjà été amorcées. A chaque fois la structure a été réalisée, les photos pertinentes ont été sélectionnées, agencées et les informations déjà obtenues ont été intégrées. Pour l'instant aucune fiche ne peut être finie pour le référentiel. Il faut attendre les informations de certains acteurs et le travail du graphiste.

b) Le contenu du référentiel

Grâce à la méthode de la carte mentale, les fiches de renseignement et les prises de contact avec les acteurs des espaces publics ; toutes les informations essentielles ont ou vont être collectées. Le référentiel a donc un contenu adéquat. Il présente de nombreux projets qui ont été sélectionnés pour leur pertinence. Un référentiel a bien été créé et non un répertoire. Les fiches de présentation sont réfléchies de manière à montrer les atouts de ces sites et à différents niveaux : inscription du projet avec le cadastre, le projet global avec le plan masse et ses détails. Elles montrent une autre vision de la notion de « qualité », pas seulement celle de l'aménagement avec la conception et l'exécution, mais aussi l'entretien, le devenir et l'évolution du projet. Ces notions sont également primordiales pour un espace public.

Le référentiel présente vraiment des espaces publics *contemporains*, durables, dont la plupart sont situés dans des *moyennes et petites communes*. Ils répondent aux attentes actuelles avec la mise en place de solutions adaptées : revêtements particuliers, palettes végétales adéquates et diversifiées, sobriété...

c) Les utilisations de ce référentiel

Il faut bien comprendre que le travail mené au cours de ce stage a bien sûr comme finalité de créer un référentiel adapté à la sensibilisation des élus. Mais ce n'est pas le seul résultat bénéfique de cette démarche. Grâce aux outils et méthodes employés de nombreuses informations collectées vont servir au C.A.U.E. : de nouvelles photos références, de nouveaux contacts, une documentation complète sur les projets retenus...

Bien que le référentiel ne soit pas fini, toutes ses données ont déjà servi à plusieurs reprises. Elles ont permis d'assurer le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'espaces publics comme nous avons pu le constater avec la commune de Griesheim. Des photos références du projet du square Duport ont été mises au point, pour le futur parking des enseignants et l'entrée de l'école.

Toutes ces nouvelles références obtenues grâce aux photoreportages ont permis d'alimenter la photothèque du C.A.U.E, dans le domaine des aménagements paysagers mais aussi dans l'architecture. Car comme nous l'avons vu précédemment un équilibre doit s'établir entre les pleins (bâti) et les vides (espaces publics) d'un projet. Ils doivent être en corrélation. Cet équilibre et d'autant plus démontré avec les projets d'URBADEFI pour le nouveau quartier de Geispolsheim-Gare. Il a été souligné l'intérêt de la réflexion en parallèle de l'implantation du bâti et des espaces libres. Comme par exemple l'instauration de jardins familiaux en cœur d'îlots dans certains projets pour appuyer le dynamisme constitué dans le quartier.

Les visites ont également permis de découvrir de nombreuses techniques (tressage de saules), matériaux (grilles béton remplies de graviers) qui peuvent être préconisés lors de conseil y compris pour les particuliers. Ces nouvelles techniques peuvent être parfois adaptées à leur cas et le C.A.U.E se doit de les informer et de les conseiller dans leurs projets d'aménagement.

La plupart des projets retenus et vu les renseignements collectés, il est également envisagé de créer une exposition sur le thème des espaces publics *contemporains* pour informer et sensibiliser le grand public.

Comme nous pouvons le constater, à la base ce référentiel était pensé pour la formation et la sensibilisation des maîtres d'ouvrages c'est-à-dire aux élus de *petites et moyennes communes*. Mais finalement, cet outil et sa réalisation sont pertinents pour toutes les missions qu'exerce le C.A.U.E. Il est effectivement un outil efficace pour cet organisme.

3) Retour sur la sensibilisation des élus

Nous avons vu que le travail mené pour la constitution de ce référentiel offrait de nombreux avantages au C.A.U.E. Il se trouve bénéfique pour toutes les missions de cet organisme. Nous avons également constaté que dans l'ensemble le matériel et méthode employés ont permis de réaliser un avancement conséquent dans ce travail : nombre d'espaces publics découverts, toutes les informations collectées et amorces de fiches de présentation.

Mais revenons aux objectifs du *référentiel* qui concernaient la sensibilisation des élus de *petites et moyennes communes* à l'aménagement des espaces publics contemporains. Le *référentiel* assure-t-il finalement cette mission ?

a) *Un contenu adapté à la sensibilisation des élus*

Le *référentiel* offre comme nous l'avons constaté précédemment un contenu adapté à la sensibilisation des élus. Des espaces recommandés, visités et sélectionnés par des professionnels sont intégrés. Ils présentent des exemples pertinents grâce à des fiches adéquates. Ces fiches sensibilisent les élus à toutes les composantes qui ont permis la réussite de ce projet : ses acteurs, son contexte, ses différents niveaux de lecture, son entretien... Il y a certes l'aménagement en lui-même qui est surtout mis en avant par le plan masse et les photos, mais il y a la « vie » du projet à prendre également en compte : son devenir, son évolution. Tous ces messages sont passés dans les fiches pour chaque espace. On retrouve au final les qualités que nous avons recherchées, dans les fiches de présentation afin de justifier notre sélection. Le *référentiel* semble complet car toutes les catégories déterminées comportent au moins quatre exemples. Même si ces références sont lorraines, étrangères ou alsaciennes, elles peuvent convenir à la zone d'étude du C.A.U.E.

De plus le travail n'étant pas encore terminé d'autres espaces doivent encore être visités. Ils pourront être intégrés dans le référentiel, tout en veillant à garder l'idée de référentiel en tête et non pas de répertoire.

Mais il est difficile d'avoir un retour direct de la pertinence de cet outil. N'étant pas achevé, il n'a pas pu être utilisé concrètement par le C.A.U.E et les élus. Même si le référentiel en lui-même n'a pas été utilisé, ses références ont déjà servi pour plusieurs missions dont le conseil aux communes et donc aux élus. Nous avons pu constater quelques limites des travaux menés.

b) *Les limites rencontrées*

i) L'idée de « copier-coller »

Le référentiel présente des projets concrets grâce à des photos. Nous avons constaté qu'en utilisant des images de référence, les élus tombent dans le cliché du « copier-coller ». Ils pensent que leurs espaces publics seront exactement les mêmes que sur les photos présentées. Dans certains cas les élus ont peur et refusent les idées véhiculées ou l'inverse. Ils souhaitent le même aménagement, à l'identique. Or le but du référentiel n'est pas de reproduire des copies de ces espaces, mais de se baser sur ces projets pour montrer des solutions judicieuses et les adapter aux projets en cours. Comme nous l'avons souligné dans les fiches, un espace public ce n'est pas que sa conception et sa réalisation, il y a la « vie » du projet. Le contexte, les attentes vont changer pour chaque cas. Chaque espace public est différent et complexe. Les photos références sont là pour véhiculer de grands principes avec un exemple concret de solutions techniques ou de matériaux, mais ils ne seront pas forcément employés ou aménagés de la même manière.

ii) L'impression de suivre des tendances

Les élus tombent également dans l'idée qu'un espace public doit suivre des « tendances ». Effectivement l'évolution des espaces publics entraînent de nouveaux types d'aménagements, de techniques, de matériaux mais ils ne sont pas forcément obligatoires pour assurer la qualité d'un espace. Les aménagements de noues, bassins de rétention semblent des solutions efficaces pour la gestion de l'eau mais parfois

leurs utilisations deviennent extrêmes. Ces ouvrages ne sont pas forcément réfléchis et sont installés car ils sont mis en avant pour des raisons écologiques, paysagères... Si nous revenons au projet du quartier des roselières à Obernai, le principe était que les noues et bassins remplis de roseaux permettent l'infiltration et la filtration des eaux. En consultant certains acteurs du projet nous avons découvert qu'au final ces aménagements ne servent pas à cette fonction. Un simple système d'évacuation des eaux était suffisant et plus sûr. Ces aménagements ont surtout été conservés pour maintenir l'idée que le quartier des roselières est un éco-quartier, et qu'il doit contenir ce type d'ouvrages pour son image.

Certes les espaces publics subissent des mutations comme nous avons pu le voir avec le bref historique en première partie. Une question peut se poser sur le devenir de ce *référentiel* : est-ce que les espaces publics présentés seront toujours *contemporains* ? Seront-ils démodés ? Il est possible que certains espaces publics ne soient plus d'actualité dans quelques années. Mais dans le *référentiel* il est bien mis en avant que les espaces publics doivent prendre en compte une évolution éventuelle. De plus le travail du *référentiel* d'espaces publics est un travail continu. Lui aussi devra s'adapter. Le *C.A.U.E* rencontrera de nouveaux projets pertinents qui peuvent alors être intégrés au *référentiel* et lui permettre de toujours présenter des espaces *contemporains* et adéquats.

iii) La notion de sobriété

La notion de sobriété d'un espace public est aussi difficile à saisir pour les élus. Les élus rêvent d'espaces publics voyants, imposants afin de marquer les esprits, leur commune et leur mandat. Les élus pensent que si les habitants voient qu'un travail sophistiqué est accordé, cet espace public sera forcément réussi. Ils sont souvent déçus quand au final, il est proposé dans les schémas d'orientation de simplement retravailler le revêtement de sol ou de remplacer quelques éléments de mobilier... Mais un aménagement sophistiqué et imposant n'est pas forcément synonyme de qualité et n'est pas forcément adapté à la situation. Si l'on revient au cas de Mothern, les élus souhaitaient un fleurissement abondant et bucolique des bandes enherbées pour rendre ces espaces voyants et soit disant de qualité. Or ces bandes enherbées sont complètement envahies et piétinées par les visiteurs lors du carnaval et autres fêtes. Toutes les plantations seraient ravagées d'où l'idée de plutôt végétaliser les berges du ruisseau. Elles offriraient un caractère fleuri sans empiéter sur l'espace praticable.

Malgré les efforts effectués dans ce *référentiel* pour transmettre judicieusement les idées fortes d'un aménagement d'espace public *contemporain*. Ces messages peuvent toujours être mal interprétés d'où l'importance de comprendre que le *référentiel* d'espaces publics est certainement un outil pratique et pertinent pour le *C.A.U.E* mais il reste qu'un outil. C'est-à-dire un « élément d'une activité utilisé comme moyen, comme instrument... » (Larousse, 2011). Cet outil est un élément de base qui va permettre de faciliter le travail du chargé de mission pour assurer la sensibilisation. Seulement dès qu'une référence est employée pour un projet d'espace public, il y a toujours le travail d'accompagnement du paysagiste qui sera présent pour s'assurer de la bonne compréhension des idées transmises et leur appropriation par les élus.

iv) Les élus restent les seuls maîtres de la situation

Mais les élus de la ville de Mothern restent toujours contre la solution de végétalisation des berges pour plusieurs raisons : le coût et les contraintes hydrauliques. Pourtant nous avons trouvés des arguments contrant ses raisons. Le conseil général réalise actuellement une étude sur le Kabach afin de trouver des solutions aux crues et coulées de boues. Nous avons expliqué aux élus qu'il était trop tôt pour qu'ils réalisent leur projet concernant le Kabach et qu'il fallait attendre la fin de cette étude pour créer des aménagements en cohérence avec les résultats déterminés. S'ils réalisent maintenant des aménagements, ces derniers ne seront que cosmétiques et inadaptés. Le peu d'argent qu'ils peuvent accorder sera dépensé non judicieusement. En attendant cette étude, ils peuvent garder cet argent et également faire des demandes de subventions. Ce qui leur permettrait de quand même végétaliser les berges du Kabach et d'autres ouvrages avec l'appui du conseil général du Bas-Rhin.

Malheureusement les élus ne veulent pas entendre ces remarques et restent confortés dans leurs idées principales. Dans ce cas, malgré un accompagnement de la maîtrise d'ouvrage avec des outils appropriés comme le *référentiel*, ce sont les élus qui restent maître des décisions d'aménagement.

Conclusion

1) Rappel de la problématique

Les espaces publics sont des espaces dans lesquels nous évoluons au quotidien. Ils font partis de notre environnement, constituent l'infrastructure d'une commune et établissent un équilibre avec les éléments bâtis. Au cours de l'histoire, ils ont subi de nombreuses mutations montrant leur évolution et celle des enjeux auxquels il faut qu'ils répondent. Les espaces publics doivent offrir des aménagements de qualité dans plusieurs domaines : environnemental, économique et social. Une réflexion préalable de ces projets en concertation avec tous ses acteurs est nécessaire afin de trouver des solutions adéquates.

Nous avons découvert dans ce mémoire que l'espace public est une notion complexe et difficile à appréhender. Surtout pour des élus qui n'ont pas forcément la formation nécessaire pour comprendre totalement le potentiel des espaces publics et les enjeux liés. Pourtant les élus sont les principaux responsables de ces aménagements. Dans ce cas comment peuvent-ils clairement formuler leurs attentes ? Offrir des aménagements pertinents à leur commune et ces habitants ?

Les *petites et moyennes communes* marquées par un caractère rural sont aussi touchées par l'aménagement de leurs espaces publics. Les *C.A.U.E* sont des organismes spécialisés dans l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage. Ils réalisent des études de faisabilité et indiquent les grandes orientations d'aménagement. Ces études sont appuyées par des diagnostics, schémas d'orientation et des photos références pour montrer concrètement des exemples de solutions adaptées.

La présentation d'espaces publics déjà réalisés tout en expliquant pourquoi ils sont de qualité permet une vision concrète aux élus d'un projet *contemporain*. Le C.A.U.E.67 a alors décidé de créer un *référentiel* d'espaces publics du grand Est, regroupant des exemples d'aménagement judicieux afin de sensibiliser les élus à l'aménagement des espaces publics contemporains. Ces espaces seront présentés sous forme de fiches avec tous les renseignements essentiels pour comprendre le projet et sa réussite.

2) Les conclusions tirées de ce référentiel d'espaces publics

A l'aide de plusieurs sources : professionnels du paysage, bibliographie, terrain et consultation d'anciennes listes, de nombreux espaces publics potentiels pour le *référentiel* ont été étudiés. En définissant concrètement les objectifs du référentiel : quels messages il veut transmettre ? Comment ?..., une liste de critères a été définie permettant de sélectionner des espaces publics de qualité et de les mettre en avant dans des fiches de présentation.

Ces fiches de présentations offrent toutes les informations essentielles à la compréhension du projet, les solutions qu'il apporte et qui font qu'il est considéré comme une référence. Des messages sont également transmis. Ces messages permettent d'obtenir une vision globale pour les élus de la représentation d'un espace public *contemporain* et de toutes les composantes à prendre en compte pour assurer un aménagement adéquat : sa conception, sa réalisation mais également sa corrélation avec son contexte, son entretien, son devenir, son évolution future...

Au final on obtient bien un référentiel avec des exemples choisis et mis en avant par des professionnels du paysage. Sur la centaine d'espaces publics réceptionnée, environ la moitié a été visitée afin de bien cerner le site et un tiers a pour l'instant été retenu. Le document final sera un dossier sous format A3 contenant des fiches de présentation des espaces avec de nombreuses photos, plans et légendes. Par contre le travail n'est pas encore abouti faute de temps. Il manque certaines informations essentielles sur des projets et la maquette doit être approfondie par un graphiste. Le référentiel obtenu présente un contenu adéquat à la sensibilisation des élus et la démarche employée pour le concevoir a permis d'obtenir de nombreuses informations : listes de contact, plans, photoreportages... qui servent pour toutes les missions du C.A.U.E.

Néanmoins il faut bien comprendre que cet outil n'est qu'un élément de base qui permet de soutenir le travail d'un chargé de mission paysagiste. Si ce référentiel est exploité uniquement par les élus certaines informations véhiculées sont mal interprétées. Les élus tombent dans des clichés comme l'idée de « copier-coller » ces références, de suivre un phénomène de « mode » ou de penser que la sobriété ne rime pas avec qualité... Il est certainement un outil pertinent pour le C.A.U.E., mais il n'est qu'un élément en plus pour assurer l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage. Un chargé de mission sera toujours présent pour utiliser cet outil et bien s'assurer de l'appropriation des informations par le public concerné.

Bibliographie

- AFNOR (2012). *Enquête public : aménagement durable des quartiers d'affaires*. AFNOR, Paris, 64p.
- Boucheron P., Offenstadt N. (2011). *L'espace public au Moyen-âge*. Ed PUF, Presse universitaire de France, Paris vol 1, 436p.
- Delabere D. *La fabrique de l'espace public : ville, paysage et démocratie*, Ellipses, 2010, 186 p.
- Heliot.R (2010). *Ville durable et éco-quartier : comprendre la démarche pour agir aujourd'hui dans sa collectivité et sur son territoire*. Ed Le passager clandestin, Le pré-saint-gervais, 127p.
- Jeuge-maynard I. direction générale (2010). *Le petit Larousse : illustré 2011*. Ed Larousse, Paris, 1812p.
- Jole.M (2002). *Espaces publics et cultures urbaines : actes du séminaire du DIFP de Paris 2000-2001-2002*. Ed, Certu,Lyon,166p.
- Julien B. (2008) *Préface : De « l'espace public » aux « espaces publics ». Considérations étymologiques et généalogiques*. In Les temps de l'espace public urbain : Construction, transformation et utilisation. Paquot.T. ed Multimonde, Paris, pp.10-16.
- Korosec-Serfaty P. (1988). *La sociabilité publique et ses territoires-Places et espaces publics urbains*. Ed Arch & Comport, vol 4, n°2, pp.111-132.
- Maret B. (2011) *.Guide des alternatives au désherbage chimique*. DRAAF Bretagne, 2005, 48p. n°08R100
- Metzinger L.(2010) *Rapport de stage CAUE du Bas-Rhin (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement)*. Strasbourg : CAUE Bas-Rhin, 2010. 33p.
- Muret, J-P. (1977) *Espaces extérieurs urbains*. Ed Moniteur, Paris 132p.
- Muret J-P. (1987). *Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer*. Ed Le moniteur, Paris, 364p.
- Thauvel I.(2012) *Communes rurales valorisez vos espaces publics et économisez sur leur entretien*. Ed CAUE Loiret, Orléans, 6p.
- Verdier M. (2011) *Eco-quartier en milieu rural ? Aménager durablement les petites communes*. Ed, Certu, lyon, 209p.
- Veyret Y. (2011). *Atlas des villes durables*. Ed. Autrement, collection atlas/Monde, Paris, 87p.
- Viatte.P(2007).*Comprendre l'espace public pour mieux programmer son aménagement : approches sensibles*. Ed CERTU, Lyon, 166p.
- Wandresse.S. *Les techniques de créativité. Cours communication L3A*.Agrocampus Ouest centre d'Angers.2010.12p.

Sitographie

- FN C.A.U.E (2007).Présentation des C.A.U.E. <http://www.fncaue.asso.fr/> (08/08/2012)
- Larousse (2009). Infrastructure. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/français/infrastructure> (08/08/2012)
- Wikipédia (2012). Agenda 21. http://www.wikipédia.org/wiki/Agenda_21 (08/08/2012)
- Larousse (2009).Référentiel. <http://www.larousse.fr/dictionnaire/français/référentiel> (08/08/2012)
- Wikipédia (2012). Charte graphique. http://www.wikipédia.org/wiki/Charte_graphique (08/08/2012)
- WIKIPEDIA (2012). Trame bleue. http://fr.wikipedia.org/wiki/Trame_bleue (23/08/2012).
- WIKIPEDIA (2012).Trame verte. http://fr.wikipedia.org/wiki/Trame_verte (23/08/2012).
- WIKIPEDIA (2012). Usor. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Usor> (28/08/2012)
- C.A.U.E. Bas-Rhin (2012).CAUE Présentation. http://www.caue67.com/caue_presentation.php (02/07/2012)
- Vitopoulou A.(2009) L'espace public. http://www.certu.fr/fr/Voirie_et_espace_public-n27/IMG/pdf/L_espace_public.pdf (26/04/2012)
- CONSEIL DE L'EUROPE (2000). Convention européenne du paysage : définition de paysage <http://conventions.coe.int/treaty/fr/Treaties/Html/176.htm> (07/08/2012)
- WIKIPEDIA (2012).Transformation de paris sous le second empire. http://fr.wikipedia.org/wiki/Transformations_de_Paris_sous_le_Second_Empire (05/06/2012).



AGROCAMPUS OUEST CFR Angers

2 Rue André le Notre
49045 Angers



C.A.U.E du Bas-Rhin

5 rue du Hannong
67 000 STRASBOURG

ANNEXES

Diplôme d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage

Année universitaire : 2011- 2012

Spécialité et option : Paysage ; Maîtrise d'œuvre et d'Ingénierie (M.O.I)

**Sensibiliser les élus de moyennes et petites communes à l'aménagement d'espaces publics contemporains :
Un référentiel d'espaces publics**

Par : Barbara MARION

Devant le jury :

Soutenu à Angers le : 21/09/2012

Sous la présidence de : David MONTEBAULT enseignant-chercheur Département paysage

Maître de stage : Pascale HERMANN paysagiste-chargée de mission C.A.U.E67

Enseignant référent : Hervé DANIEL enseignant-chercheur Département Sciences biologiques, Equipe pédagogique Botanique-Écologie-Malherbologie

Volet à renseigner par l'enseignant responsable de l'option/spécialisation

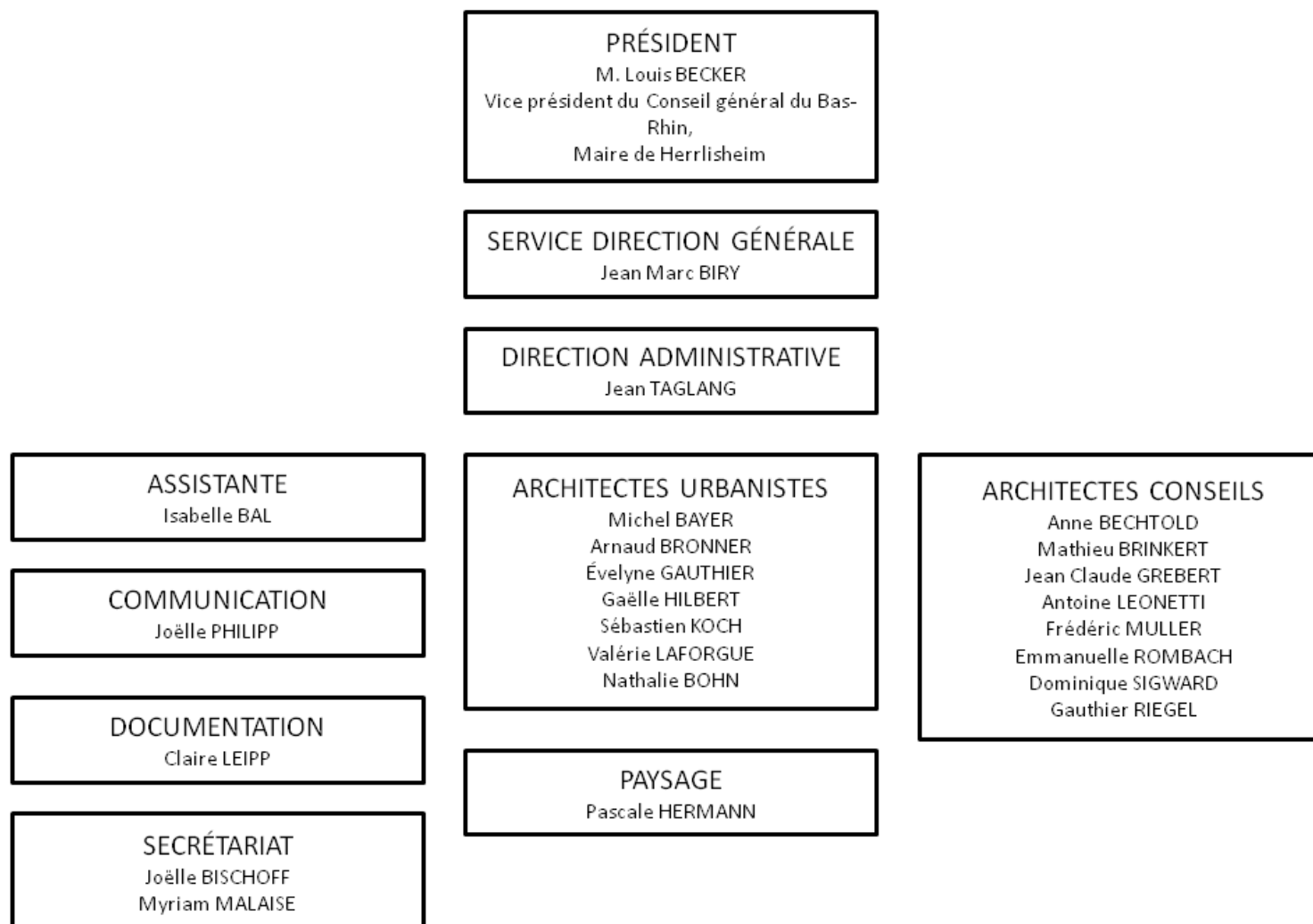
Bon pour dépôt (version définitive)

Autorisation de diffusion du mémoire : Oui Non

Date .../.../... Signature :

"Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST".

Annexe I : Organigramme de l'équipe du C.A.U.E du Bas-Rhin (B.Marion, 2012)



Annexe II : Diagnostic et Schéma d'orientation pour la place du marché et le pôle culturel de Truchtersheim (B.Marion, 2012)

Diagnostic



La place du marché est envahie par les voitures et le carrefour est illisible pour les piétons et voitures. Cet aménagement est inapproprié pour le futur pôle culturel.



(B. Marion, 2012)

Références



Place principale Dombrot-le-sec et son fil d'eau 88 (B. Marion, 2012)

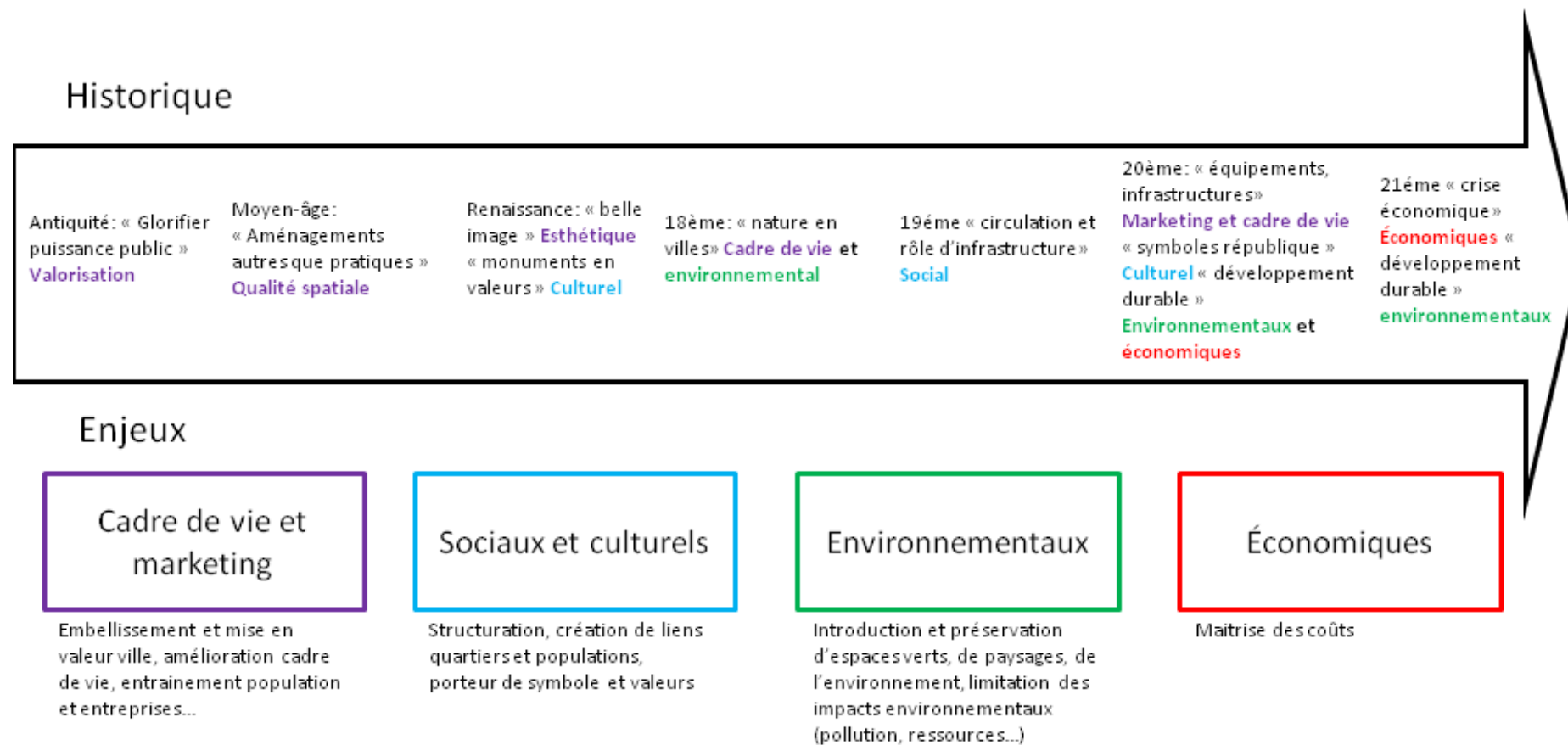


Place de la gare Barcelone (B. Marion, 2011)

Schéma d'orientation pour l'aménagement de la place du marché, du carrefour et du futur pôle culturel (B. Marion, 2012)

Schéma d'orientation

Annexe III : Évolution et apparition des enjeux des espaces publics au cour du temps (B. Marion, 2012)



Annexe IV : Requalification des abords du Kabach dans la commune de Mothern (P.Hermann, B.Marion, 2012)

Commune de Mothern & CAUE67



Requalification des abords du Kabach

juin 2012



commune de Mothern et CAUE 67

Requalification des abords du Kabach

juin 2012



La Commune de Mothern engage avec le CAUE du Bas Rhin, une réflexion sur une requalification paysagère des abords du Kabach dans la traversée du village. La longueur concernée est d'environ 800m. Le ruisseau est canalisé dans une cunette béton, prolongée par des berges béton également(cf. photos). En dehors de 3 ponts automobiles, 5 passerelles piétons enjambent le ruisseau dans la partie centrale du village. Si la plupart du temps le cours d'eau a un débit réduit contenu par la cunette, il arrive en périodes de pluies, que son débit augmente considérablement, et que cela entraîne des inondations. Une réflexion est engagée avec les services de l'eau du CG67, concernant la gestion des crues en amont de Mothern. Sont à l'étude différents remaniements du lit du Kabach, notamment une renaturation des berges, ainsi que le creusement de zones d'épanchement des crues.

Un évènement populaire et une contrainte en même temps, le défilé du carnaval, qui attire un public important sur les quais du Kabach, empêche d'y mettre en place une végétation significative.



commune de Mothem et CAUE 67

Lorsqu'on se penche sur la requalification paysagère du village le long du Kabach, le traitement des berges apparaît comme une opportunité majeure pour le village.



Requalification des abords du Kabach

juin 2012



quelques chiffres sur l'existant :

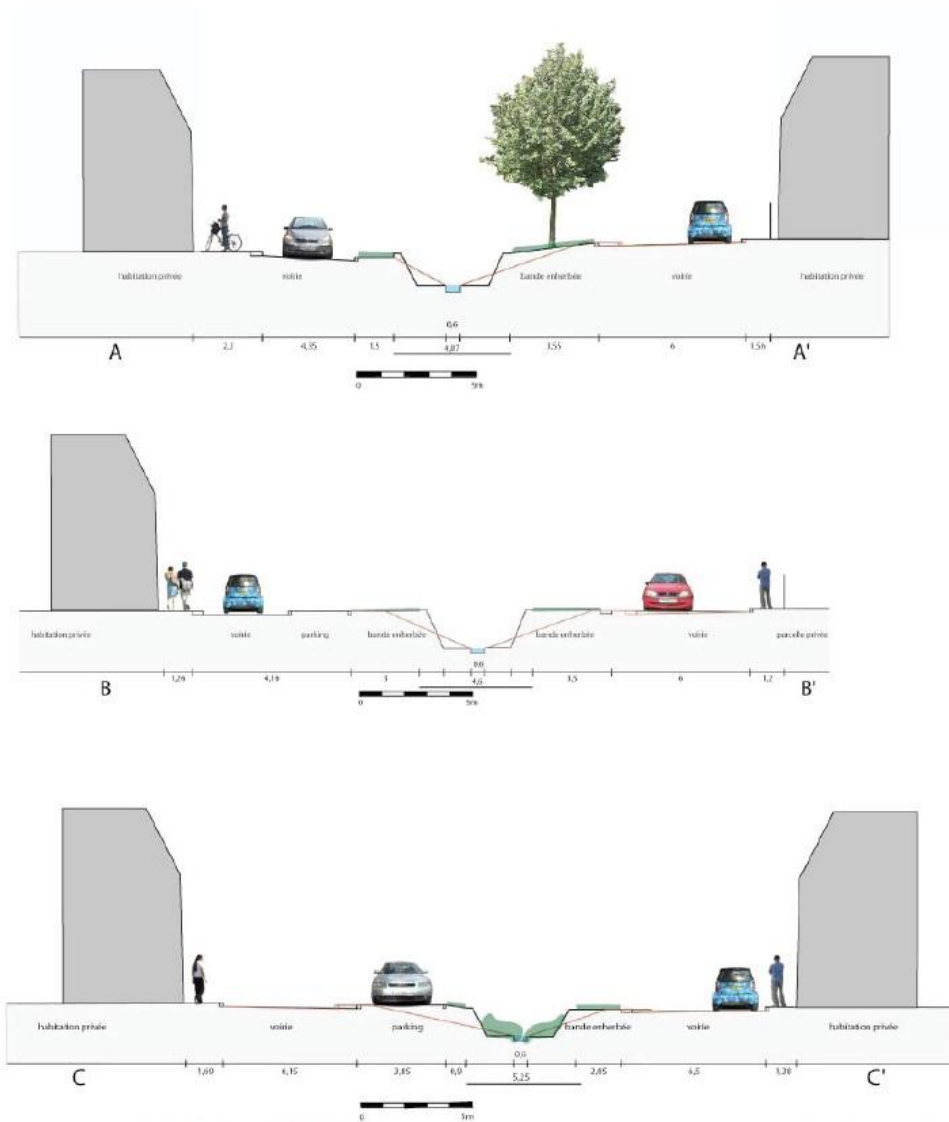
berges béton et cunette du Kabach : 4m.largeX881m. de long =**3524m²**

espaces publics : abords maison de la Wacht : 640 m²
bandes enherbées de part et d'autre des berges : 1650m²
Soit au total **2290m²** d'espaces publics aux abords du Kabach dans la section centrale du village

Si l'on renature(=retraite par des techniques de génie végétal), l'ensemble des berges du Kabach, en retravaillant le profil du lit majeur comme schématisé sur les coupes en vis à vis, on obtient au total **5800m²** d'espaces publics végétalisés. Cela sans réduire l'espace praticable par le public, mais en limitant un peu l'espace de chaussée automobile.

Et l'on crée des zones d'épanchement susceptibles de contenir l'afflux d'eau lors des crues du Kabach, améliorant ainsi les problèmes d'inondation.

Ceci est bien sûr un principe d'aménagement qui doit être étudié avec précision.



commune de Mothern et CAUE 67



Requalification des abords du Kabach

juin 2012





le Kleinbach avant



le Kleinbach après

commune de Mothem et CAUE 67

L'exemple du réaménagement du Kleinbach à Herrlisheim

Dans un contexte très différent de celui du Kabach, la Commune de Herrlisheim a étudié en 2003 le réaménagement des berges du ruisseau le Kleinbach, d'une longueur d'environ 1km. Sélection de l'équipe de Maîtrise d'Oeuvre en 2004, chantier achevé en 2010 pour la dernière tranche.

Le budget total de l'opération s'élevait à 2 millions d'euros HT, dont 400 000€ d'espaces publics, et 100 000€ de passerelles, ce qui ramène le coût du réaménagement des berges à 1,5millions d'€ pour 1km.

Le projet a été subventionné à 70%, le reste étant pris en charge par la commune.

Le coût annuel d'entretien des berges végétalisées est de 10 000€ (6 fauches et une coupe des arbustes et plantes semi-aquatiques)



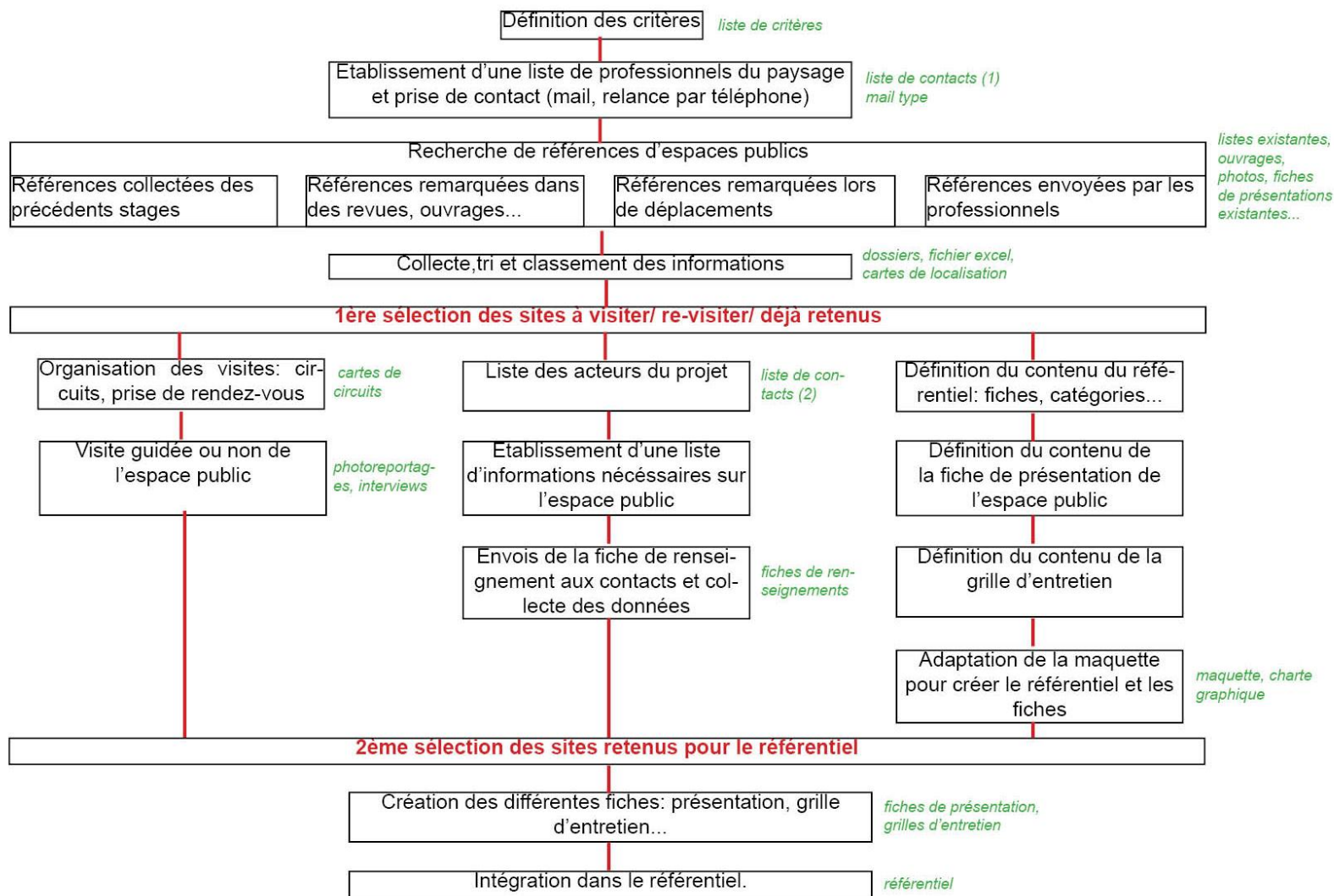
Requalification des abords du Kabach

juin 2012



Cunette et lit majeur du Kleinbach à Herrlisheim en 2003, et à droite, détail de végétalisation de la berge en 2010.

Annexe V : schéma récapitulatif de la méthode employée pour constituer le référentiel et les outils impliqués (B.Marion, 2012)



Annexe VI : liste de contacts des professionnels du paysage pour obtenir de nouvelles références (B.Marion, 2012)

	Organismes	Personne référente	Adresse	Téléphone	Mail
CAUE	CAUE 54 Meurthe-et-Moselle	Virginie WATIER Architecte chargée de missions	48 esplanade Jacques Baudot CO 900 19 54035 Nancy CEDEX	03 83 94 51 78	vwatier@caue54.cg54.fr
	CAUE 88 Vosges	Cécile BERLAUD Architecte-paysagiste chargées d'étude		03 29 29 86 95	cberlaud.caue@cg88.fr
	CAUE 57	Thierry DERELLE paysagiste conseiller	2 rue Jeanne d'Arc BP 30 001 SCY-CHAZELLES 57 161 MOULINS-LES-METZ CEDEX	03 87 74 46 06	contact@caue57.com
	CAUE 55	Catherine SERAINE Responsable	3 rue François de guise BP514 55012 BAR-LE-DUC	03 29 45 77 68	caue55@wanadoo.fr
	CAUE 68	Barbora REZKOVA Architecte Paysagiste - Chargée d'études	16a avenue de la liberté 68000 COLMAR	03 89 23 33 01	caue@caue68.com
	PNR	Parc Naturel Régional des Vosges	Frédéric SCHALLER chargé de mission paysage et aménagement durable du territoire	1 cour de l'abbaye 68140 MUNSTER	03 89 77 90 38
PNR Lorraine		Martine BAUDIN Secrétaire	logis abbatial rue du quai BP 35 54702 PONT-A-MOUSSON CEDEX	03 83 81 67 67	martine.baudon@pnr-lorraine.com
Bureau d'études et paysagistes	Digitale Paysage	Agnès DAVAL	39 rue de l'école 67330 IMBSHEIM	03 88 71 37 68	contact@digitalepaysage.fr
	ADEUS	Sylvie Blason	9 rue Brûlée CS 80047 67002 STRASBOURG	03 88 21 49 00	s.blaison@adeus.org
	Agence de paysage Claire ALLIOD	Claire ALLIOD paysagiste	17bis rue de la commanderie 54000 NANCY	03 83 90 58 48	paysage@alliod.com
	Agence Greder et Kessler		10 rue du 1er mars 68300 SAINT LOUIS		contact@greder-kessler.eu
	Atelier ALFRED PETER	ALFRED PETER chef d'agence	15 avenue de la paix BP 1044 67007 STRASBOURG CEDEX	03 88 32 57 56	alfred.peter.paysagiste@wanadoo.fr
	ATELIER DU PAYSAGE	Emmanuel MORO Architecte paysagiste Chef de projet	1 rue victor hugo 68110 ILLZACH	03 89 66 09 06	emmanuel.moro@villesetpaysages.fr
	ATELIER PAYSAGE	Stephanie AUDEMA ingénieur paysagiste	11 rue du commandant drouot 55430 BELLEVILLE/MEUSE	03 29 85 95 37	s.audema.paysage@free.fr

BEA de la ville de mulhouse	Claude ACKERMANN directeur		03 89 32 58 57 / 06 22 93 05 73	claud.ackermann@mulhouse-alsace.fr
Bruno Kubler	Bruno KUBLER	22 rue lafayette 67000 STRASBOURG	03 88 61 70 38	bruno.kubler@wanadoo.fr
Bureau d'étude BEREST	Siège social	8 rue du girlenhirsch BP 30012 67401 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	03 88 65 36 06	berest@berest.fr
CABINET d'architecture en paysage lionel JACQUEY Lionel	JACQUAY Architecte paysagiste dplg	1 rue du tour du village 88220 RAON AU BOIS	03 29 25 83 99	liojacquey.architecte-paysagiste@orange.fr
Conseil général 57	Pascal GARBE Chef de projet "Jardins sans Limites"		03 87 35 01 00	pascal.garbe@cg57.fr
David Austin Roses	Alexandra JANSEN ambassadrice en france		06 31 06 25 15	lejardindalexandra@ymail.com
Gabriel MILOCHAU	Gabriel MILOCHAU paysagiste concepteur	2 rue du Kirchfeld 67340 SPARSBACH	06 63 59 89 28	contact@gabrielmilochau.fr
JMP CONCEPT	ingénieur bureau d'étude	1 rue des champs 57350 STIRING WENDEL	03 87 13 27 30	jmpconcept@wanadoo.fr
LIGNE D'HORIZON	Evelyne SCHNEIDER-BENENTENDI Architecte-paysagiste D.P.L.G.	19 rue du bussang 68740 FESSENHEIM	03 89 48 60 15/06 03 34 86 29	lignedhorizon@laposte.net
LINDER Paysage	Catherine LINDER paysagiste	8 rue des écoles 67850 Offendorf 2 rue des veaux 67000 STRASBOURG	03 88 96 43 23/03 88 36 35 13/06 03 20 14 28	linder.paysage@orange.fr
Service des espaces verts de colmar	Jean Marie UTARD Directeur	16 rue frederic chopin 68000 COLMAR	03 89 41 14 45	utard.jean-marie@wanadoo.fr
Territoires durables- conseil	Pascal N.RIFF	centre européen d'entreprise et d'innovation rue lavoisier zone industrielle sainte agathe 57 190 FLORANGE CEDEX	09 61 29 86 84	territoiresdurablesconseil@orange.fr

Annexe VII : Listes des acteurs des références d'espaces publics visités (B.Marion, 2012)

localisation	titre	contact
Anglemont (88)	aménagement de jardins familiaux et d'un espace de tri selectif	Mairie d'anglemont 03 29 65 45 62 communedanglemont@wanadoo.fr
Arraye-et-Han (54)	aménagement d'une place	Mairie de Arraye-et-han 03 83 31 80 84 arraye.han@wanadoo.fr
Bourgheim (67)	place du tilleul	Mairie Bourgheim 03 88 08 92 61 mairie@bourgheim.fr gabriel.milochau@free.fr
Brumath (67)	aire de jeux parking	Michèle HEUSSNER chargée de mission à Brumath 03 90 29 13 25 michele.heussner@brumath.fr digitale paysage Agnès DAVAL 03.88.71.37.68 Contact @ digitalepaysage.com
Brumath (67)	jardin du tilleul	Mairie de brumath 03 88 51 02 04 cathy.weber@brumath.fr gabriel.milochau@free.fr
Buhl (68)	collège	Communauté de commune de guebwiller 03 89 62 12 34 becker@cc-guebwiller.fr digitale paysage 03.88.71.37.68 Contact @ digitalepaysage.com
Ceintrey (54)	Aménagement d'une aire de jeux	Mairie de Ceintrey 03 83 25 02 03 mairie.ceintrey@wanadoo.fr M. Weill (Thierry), paysage,03-83-49-98-61
Champigneulles (54)	aménagement d'un cimetière paysager des Fourasses	Mairie de Champigneulles 03 83 34 23 00 mairie@mairie-champigneulles.fr SARL PLAN LIBRE 03 87 60 10 10
Chavelot (88)	place de la république	Mairie chavelot 08 99 69 84 89 mairie.chavelot@wanadoo.fr Houillon Eliane 03.29.35.45.43
Chavelot (88)	centre bourg	Mairie chavelot 08 99 69 84 89 mairie.chavelot@wanadoo.fr Houillon Eliane 03.29.35.45.43
Chavelot (88)	rue des marronniers, lorraine, alsace	Mairie chavelot 08 99 69 84 89 mairie.chavelot@wanadoo.fr Houillon Eliane 03.29.35.45.43
Courcelles-chaussy (57)	aménagement de places autours du ruisseau le ravenez	Mairie de Courcelles-Chaussy. A.RAPP, Tél:03 87 64 56 44
Dambach (67)	parking place des charpentiers	Mairie dambach 08 99 69 76 30 mairie@dambachneunhoffen.com gabriel.milochau@free.fr
Dombrot-le-sec (88)	aménagement de la place du gué	Mairie de dombrot-le-sec 08 99 78 72 94 commune.de.dombrot.le.sec@wanadoo.fr Deloy Stéphane paysagiste 03 29 08 01 30 Stephane.deloy.vittel@wanadoo.fr

Doncourt-lès-Conflans (54)	requalification de la rue Adrien MANGIN	Mairie de Doncourt-lès-Conflans 03 82 33 07 42 mairiedoncourtlesconflans@wanadoo.fr B3ESH - BUREAU ETUDES 03 83 35 21 65 b3esh@wanadoo.fr paysagiste Claire Alliod paysage@alliod.com
Ferette (68)	aire de jeux	Mairie Ferette 03 89 40 40 01 mairie@ferette.fr
Fessenheim (68)	cimetière	Mairie fessenheim 08 99 69 64 57 mairie@fessenheim.fr Evelyne SCHNEIDER BENENTENDI Tel: 0389486015 - 0603348629
Fessenheim (68)	pépinières d'entreprises La Ruche à Fessenheim	Mairie fessenheim 08 99 69 64 57 mairie@fessenheim.fr Evelyne SCHNEIDER BENENTENDI Tel: 0389486015 - 0603348629
Geispolsheim (67)	cimetière	Mairie geispolsheim 08 99 69 10 99 mairie@ville-geispolsheim.fr bruno kubler 03.88.61.70.38
Geudertheim (67)	zone de loisir	Mairie geudertheim 08 99 78 78 64 mairie.geudertheim@wanadoo.fr Evelyne SCHNEIDER BENENTENDI Tel: 0389486015 – 0603348629
Gunsbach (68)	maison du fromage	Mairie Gunsbach 03 89 77 38 83 gunsbach.mairie@wanadoo.fr bruno kubler 03 88 61 70 38
Haguenau (67)	Requalification du quartier St joseph	Mairie de Haguenau 08 99 78 74 81 Atelier paysage .audema 03 29 85 95 37s.audema.paysage@free.fr
Hirtzbach (68)	aménagement des berges du hirtzbach	Bertrand SCHWOB , secrétaire de mairie 03 89 40 99 21 mairie.hirtzbach@wanadoo.fr ASSOCIATION RE-SOURCES PAYSAGES - 92 RUE PRINCIPALE - 68118 HIRTZBACH (tél.03 89 07 11 59) Responsable : M. Joseph BOUVIER. Melle Véronique DURR (tél. 03 87 34 46 94).agence de l'eau
Illzach (67)	collège jules verne	Mairie illzach 08 99 69 57 87 mairie.illzach@mairie-illzach.fr toa67@toa-archi.fr
Jungholtz (68)	parvis et abords de la basilique notre dame de thierenbach	Mairie Jungholtz 08 99 69 09 42 Mairie.jungholtz@wanadoo.fr gabriel.milochau@free.fr
Kingersheim (68)	plaine foot	Mairire kingersheim 08 99 78 59 69 mairie@kingersheim.fr Evelyne SCHNEIDER BENENTENDI Tel: 0389486015 - 0603348629
Krautergersheim (67)	déchetterie	Communauté de commune du pays saint odile Mme Valérie HEYD service environnement :03 88 95 53 52 ccpsa@ccpsa.com Bruno kubler paysagiste : 03 88 61 70 38 bruno.kubler@wanadoo.fr

Mancieulles (54)	création d'un nouveau quartier	Mairie mancieulles 08 99 69 07 76 commune.de.mancieulles@wanadoo.fr Atelier paysage .audema 03 29 85 95 37 s.audema.paysage@free.fr
Molsheim (67)	reconversion du site d'un ancien moulin	Mairie de Molsheim : J.DUBOIS, adjoint au maire, G.SCHMITT, directeur des services techniques, tel : 03 88 49 58 40 Subdivision de l'équipement tel : 03 88 49 73 73
montreux (54)	aménagement de la rue de l'église	Mairie de montreux Tel: 03 83 42 41 43 mairie.montreux@packsurfwifi.com Energie hautes- Vosges, bureau d'étude 03 29 64 63 50
Montreux (54)	aménagement des usoirs	Mairie de montreux Tel:03 83 42 41 43 mairie.montreux@packsurfwifi.com Energie hautes- Vosges, bureau d'étude 03 29 64 63 50
Moulins-les-Metz (54)	quartier des 3 haies	Mairire de moulin les metz 03 87 63 31 52 info@mairie-moulins-les-metz.fr TERRITOIRES DURABLES - CONSEIL tel : 09 61 29 86 84 tdconseil@orange.fr
Moyenmoutier (88)	aménagement du centre	Mairie de moyenmoutier 03 29 42 09 09 mairiemoyenmoutier@wanadoo.fr Willem den hengst architecte paysagiste 04 50 71 13 42 bureau@willemdenhegst.com
Mulhouse (68)	parc des collines	BEA Mulhouse Claude ACKERMANN Directeur 0389325856 06.22.93.05.73 Claude.Ackermann@mulhouse-alsace.fr
Mulhouse (68)	caserne barbanègre et nouveaux bassins	BEA Mulhouse Claude ACKERMANN Directeur 0389325856 06.22.93.05.73 Claude.Ackermann@mulhouse-alsace.fr
Nonhigny (54)	aménagement de la traverse	Mairie de nonhigny 03 83 42 36 55 mairie.nonhigny@wanadoo.fr BUREAU BEREST NANCY 03 83 28 89 89 Bci@bcisa.fr
Obernai (67)	déchetterie	Mairie Obernai 03 88 49 95 95 dae@obernai.fr BRUNO KUBLER bruno.kubler@wanadoo.fr
Obernai (67)	square avenue de Gail	Mairie Obernai 03 88 49 95 95 dae@obernai.fr BRUNO KUBLER bruno.kubler@wanadoo.fr
Obernai (67)	quartier des roselières	Mairie Obernai 03 88 49 95 95 dae@obernai.fr
Ostwald (67)	les jardins d'helios	Mairie ostwald 08 99 69 55 91 mairie@ville-ostwald.fr Atelier paysage .audema 03 29 85 95 37 s.audema.paysage@free.fr
Ottrot (67)	cimetière	Mairie Ottrot 08 99 78 66 84 mairie@ottrott.fr Bruno kubler 03 88 61 70 38

Raon-l'etape (88)	réhabilitation du quai de la victoire/passerelle/piscine et jardins partagés	Mairie de Raon l'etape Service des espaces verts servicetechniques-raon@orange.fr ou chef stmraon.hj@orange.fr GRANDEUR NATURE 04 78 43 50 20 Grandeur.nature@netcourrier.com
Riedisheim (68)	extension du cimetière	Mairie de riedisheim 08 99 69 78 25 info@ville-riedisheim.fr
Riedisheim (68)	parking de l'école de musique	Mairie de riedisheim 08 99 69 78 25 info@ville-riedisheim.fr
Rixheim (68)	extension du cimetière à Rixheim	Mairie Rixheim 08 99 69 06 51 services@mairie-rixheim.fr Evelyne SCHNEIDER BENENTENDI Tel: 0389486015 - 0603348629
Sausheim (68)	aire de jeux des collines	Mairie Sausheim 03 89 45 90 90
Scherwiller (67)	résidence de l'alumnat (maison de retraite)	Mairie scherwiller 08 99 78 80 05 sherwiller@wanadoo.fr digitale paysage 03.88.71.37.68 Contact @ digitalepaysage.com
St Pierre (67)	cimetière	Mairie St Pierre 08 99 78 74 22 commune.saintpierre@wanadoo.fr bruno kubler 03 88 61 70 38
Truchtersheim (67)	aménagement de la maison des services	Mairie Truchtersheim-Behlenheim Tél. 03 88 69 60 30 mairie@truchtersheim.fr digitale paysage 03.88.71.37.68 Contact @ digitalepaysage.com
Truchtersheim (67)	par éco-pédagogique	Mairie Truchtersheim-Behlenheim Tél. 03 88 69 60 30 mairie@truchtersheim.fr
Ungersheim (68)	un quartier innovant	Mairie Ungersheim 08 99 69 78 76 mairie.ungersheim@wanadoo.fr digitale paysage 03.88.71.37.68 Contact @ digitalepaysage.com
Vendenheim (67)	cimetière	Mairire vendenheim 08 99 69 13 77 mairie-vendenheim@evc.net
Ville-sur-Yron (54)	aménagement des usoirs de ville-au-prés	Mairie de ville sur yron * 03 82 33 91 70 ou 03 82 33 92 08 Stéphanie audema atelier du paysage 03 29 85 95 37

Annexe VIII : Mail envoyé aux professionnels du paysage pour obtenir de nouvelles références (B.Marion,2012)

Objet : Référentiel d'espaces publics du grand Est CAUE67

Madame, Monsieur,

Nous avons commencé en 2005 sur des suggestions de votre part parfois, un référentiel d'espaces publics récents dans la région (Haut-Rhin, Bas-Rhin,...) ainsi qu'en Allemagne et en Suisse autour de Bâle.

Le CAUE 67 souhaite poursuivre ce travail, aussi nous tournons nous à nouveau vers vous. Nous cherchons à visiter des espaces publics récents (réalisés plutôt après 2000), intéressants du point de vue de leur conception, situés dans des petites ou moyennes communes, de caractère sobre et durable, faisant la part belle aux sols perméables.

Ces espaces peuvent être des places publiques grandes ou petites, des jardins aux abords d'équipements, des cours d'écoles, des parkings plantés, des rues réaménagées, des espaces de loisirs et de jeux, des cimetières, des bords de ruisseaux, des sites ou stations touristiques...

Je vous remercie d'avance pour votre réponse,

cordialement,

Barbara MARION
Stagiaire paysagiste

CAUE du Bas-Rhin
5 rue Hannong
67000 Strasbourg
tel : 03.88.15.02.30
mail: marion@caue67.com
www.caue67.com

Annexe IX : Mail envoyés aux acteurs des espaces publics retenus pour obtenir de plus amples renseignements (B.Marion, 2012)

Objet : Référentiel d'espaces publics- ([espace public](#))

Madame, Monsieur,

Nous avons commencé en 2005, un référentiel d'espaces publics récents dans la région (Haut-Rhin, Bas-Rhin,...) ainsi qu'en Allemagne et en Suisse autour de Bâle.

Le CAUE 67 poursuit ce travail en visitant des espaces publics récents, conseillés par des bureaux d'étude, PNR, CAUE...

Nous avons visité récemment l'espace public : ([Espace public](#)) à ([localisation](#)), nous avons trouvés ces aménagements intéressants et aimerions l'intégrer, avec votre accord, dans notre référentiel d'espaces publics, par la réalisation de fiches de présentation.

Nous avons besoin de plus amples renseignements sur la réflexion, la réalisation de ce projet, son entretien... Nous avons joint à ce mail un document à compléter et à nous retourner comportant toutes nos questions. Certaines catégories ont déjà été remplies avec les informations que nous connaissons déjà, vous pouvez bien sûr les modifier et/ou compléter.

Si vous possédez également un plan masse, des illustrations techniques, un plan de gestion de cet espace. Pouvez-vous nous les transmettre ?

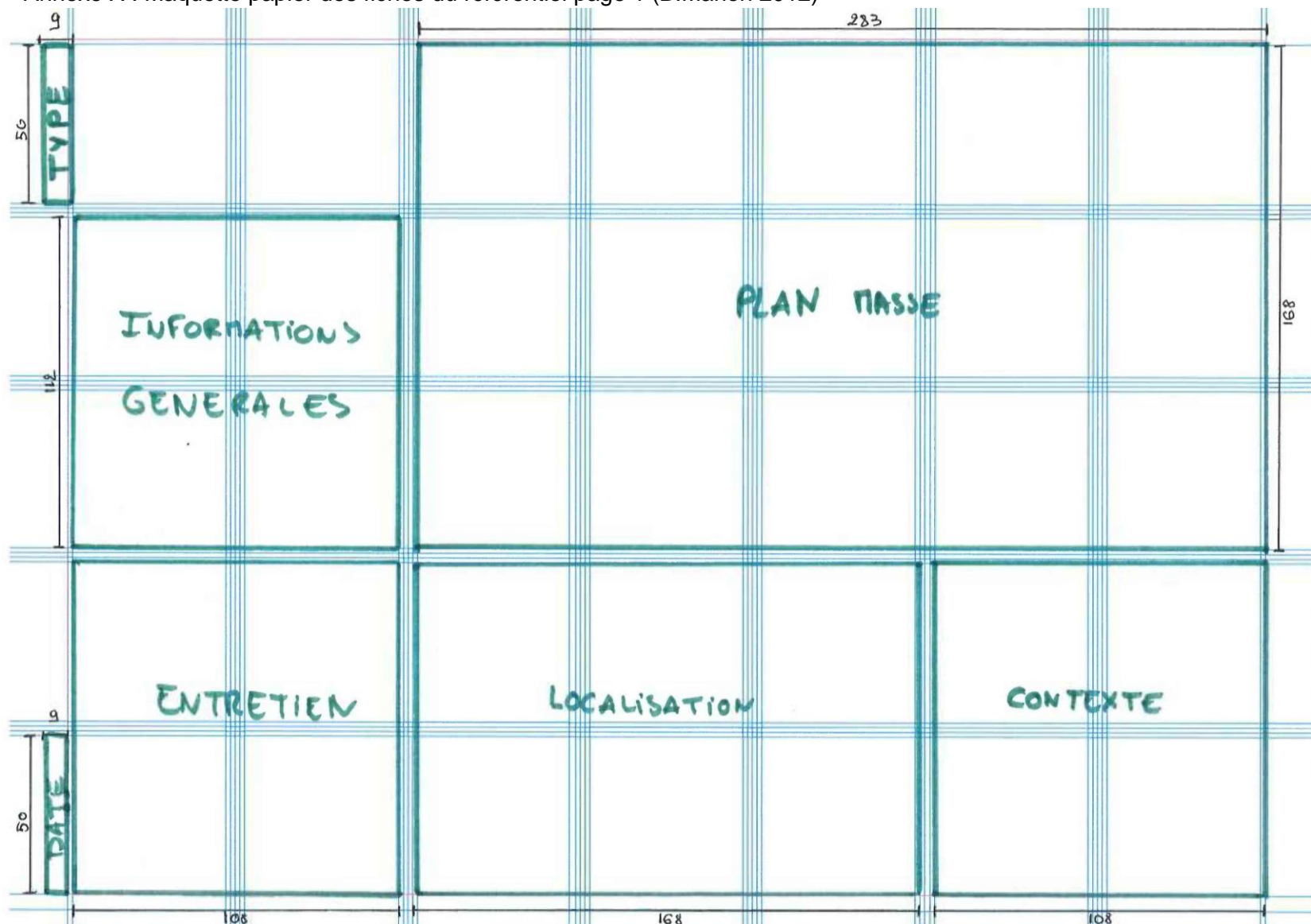
Je vous remercie d'avance pour votre réponse,

cordialement,

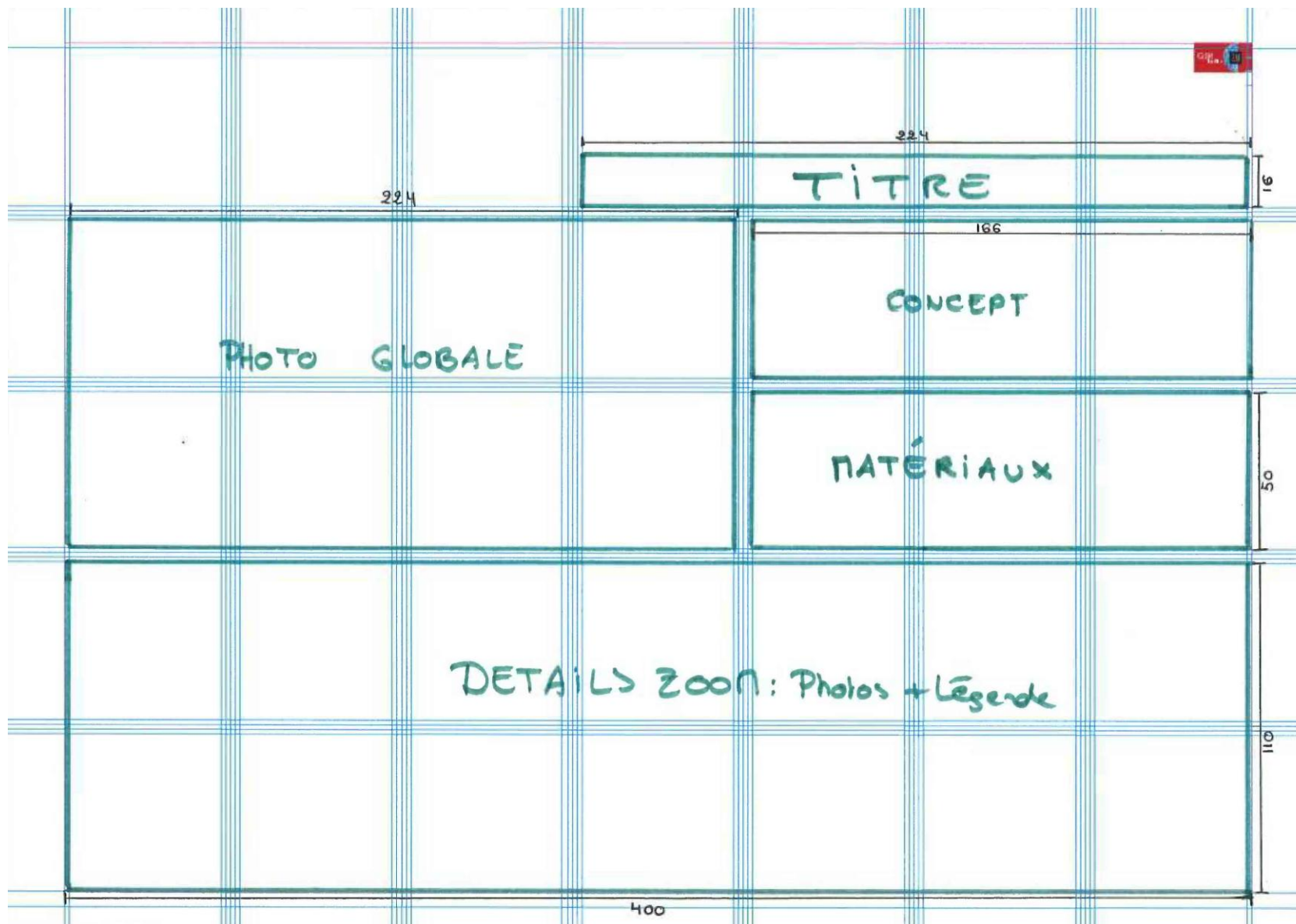
Barbara MARION
Stagiaire paysagiste

CAUE du Bas-Rhin
5 rue Hannong
67000 Strasbourg
tel : 03.88.15.02.30
mail: marion@caue67.com
www.caue67.com

Annexe X : Maquette papier des fiches du référentiel page 1 (B.Marion 2012)



Annexe XI : Maquette papier des fiches du référentiel page 2 (B.Marion 2012)



Annexe XII : Fiche de renseignements complétée par le paysagiste Gabriel Milochau pour la place du tilleul à Bourgheim (B.marion, 2012)

Fiches de renseignements de l'espace public :

• **Informations globales :**

Intitulé : Place du tilleul

Typologie : Place - Placette

Localisation : Bourgheim à l'intersection de la rue de la Kirneck et de la rue Suhr

Maître(s) d'Ouvrage (coordonnées et personne référente): Commune de Bourgheim Maison commune rue de la Kirneck 67140 Bourgheim
Raymond Ledig (Maire de 2001 à 2008)

Maître(s) d'Oeuvre (coordonnées et personne référente): Gabriel Milochau 2a rue du Kirchfeld 67340 Sparsbach contact@gabrielmilochau.fr

Intervenant(s) extérieur(s) (coordonnées et personne référente): Entreprise qui a réalisé les travaux : SCOP espaces verts M. Reteunauer Rue du Tramway - 67114 ESCHAU info@scop-espaces-verts.fr

Coûts des travaux (si possible le détail): 37 000,00 euros HT, dont 13 500,00 euros HT de mobilier.

Prix au m² : 225 euros HT

Subventions : Learder + et 1 % paysage VRPV pour rémunération de la maîtrise d'oeuvre / Learder +, ComCom et CG67 pour participation au travaux. (Pas d'information sur les montants ou %.)

Surface ou linéaire : 165 m²

• **Phasage des opérations :**

Début réflexion : Étude sur l'ensemble de la commune par Gabriel Milochau débutée en 2006, Étude place du tilleul débutée 2007

Accompagnement de la maîtrise d'Ouvrage : Marie Claude Lemmel, commission 1% paysage VRPV, communauté de commune

Choix maître d'Oeuvre : 2007

Début travaux : 2008

Livraison aménagement : 2008

• **Projet :**

Contexte du projet : Réalisation d'un premier projet suite à une étude globale sur les espaces publics et les entrées de village au fil de la Kirneck (forte opposition municipale – tension entre agriculteurs / viticulteurs / néoruraux)

Projet global soumis au CG68 et à son paysagiste conseil – Réunions publiques, animations d'ateliers « fleurissement », intervention au sein des deux classes de l'école.

Principes d'aménagements : Préserver le Tilleul / mettre en valeur les berges de la Kirneck / créer un point d'arrêt sur le fil de la piste cyclable longeant la Kirneck / créer une borne d'information patrimoniale.

Nature des travaux : Terrassements fin en pied de tilleul / dégagement du quai envasé, pose de mobiliers (banc en chêne massif, banquette sur quai, garde corps, panneaux d'information patrimoniale, arceaux vélos) / éclairage / plantation sur berge et en massif.

Principaux matériaux (revêtements, mobilier, végétal...) :

Sol stabilisé à la chaux

Dallage, couverture, banquettes et fil d'eau de grès de Rothbach

Serrurerie des grades corps, arceau vélo (métalco)

Panneaux d'information (vinyl sur plaque de dibond) / Contenu G Milochau +Commune / Mise en page V. Limacher graphiste.

Banc en chêne massif (réalisation chêne concept)

Plantation sur berge avec toile de jute ancrée par agrafes métal.

Plantation massif terre de bruyère

- **Entretien :**

Nature des travaux d'entretien (type, fréquences...):

Nettoyage du quai 1x/an

Entretien des massifs de vivace

Désherbage du sol stabilisé

Coûts des travaux : /- ouvrier communal?

Entreprise désignée (coordonnées): /- ouvrier communal?

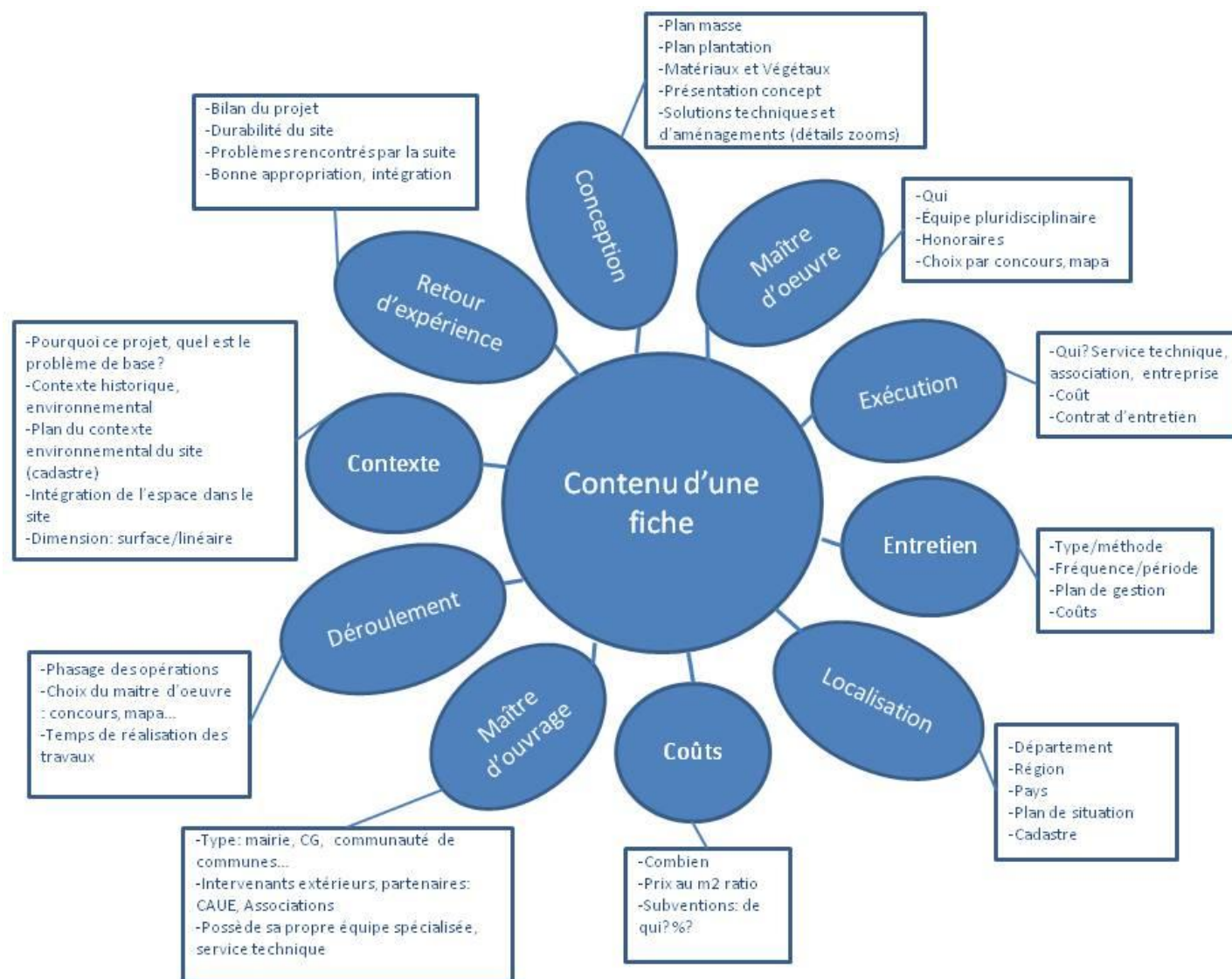
- **Devenir du site (extension? Travaux ?...):**

Changement de municipalité – étude générale et travaux non prolongés

- **Retour d'expérience (bien intégré, bon fonctionnement ? Si oui/non pourquoi?):**

Changement de municipalité – étude générale et travaux non prolongés -abandon du projet par la nouvelle équipe municipale. (Pas de retour)

Annexe XIII : Carte mentale globale déterminant le contenu d'une fiche d'espace public pour le CAUE67 et les élus (B.Marion, 2012)



Annexe XIV: Détails des circuits de visites et de ceux effectués (B.MARION, 2012)

	nom	N°	nbr espaces	contenu
Lorraine	Metz et ses alentours	1	5	Courcelles-chaussy: ruisseau le ravenez, Moulin-lès-metz:quartier 3 rives, Ville-sur-pré: traverse et usoirs, Doncourt-les-conflans: rue adrien mangin, Mancieulles: nouveau quartier
	Nancy et ses alentours	2	5	Arraye-et-han:aire de jeux, Champigneulles: cimetièrre paysager, Ceintrey: aire de jeux, Nonhigny: traverse et usoirs, Montreux: traverse et usoirs
	Epinal et ses alentours	3	7	Chavelot: centre bourg - place de la république - rue des marronniers ,Epinal: parking ,Bouzey: lac , Dombrot-le-sec: place du gué, Eloyes: cimetièrre
Lorraine- Alsace	Vosges	4	6	Raon-l'étape: quai victoire, Anglemont: jardins familiaux et centre de tri, Moyenmoutier: centre bourg, Scherwiller: résidence alumnat, Sélestat: site des Tanzmatten
Alsace	Nord Bas-Rhin	5	2	Haguenau: quartier ST-Joseph, Brumath: aire de jeux
	Sud Bas-Rhin n°1	6	7	Molsheim: moulin et piste cyclable, Krautergersheim: déchetterie, Obernai: déchetterie et quartier roselières, Bourgheim: place du tilleul, Geispolsheim: cimetièrre et centre andré malraux, St pierre: cimetièrre, Ottrot: cimetièrre
	Sud Bas-Rhin n°2	7	3	Westhouse: place mairie école, Huttenheim: place église, Stotzheim: aire de jeux
	Haut-Rhin collège	8	3	Buhl: collège, Sausheim: aire de jeux des collines, Illzach: collège
	Haut-Rhin (Sundgau et Mulhouse agglomération)	9	5	Morschwiller-le-bas: école, Zillisheim: quartier, Hirsingue:, Ferette: aire de jeux, Helfrantzkirch: cimetièrre
	Haut-Rhin (Nord et mulhouse)	10	5	Jungholtz: place église, Ungersheim: nouveau quartier, Fessenheim: pépinière la ruche et cimetièrre, Rumersheim-le-haut: cimetièrre
	Haut-Rhin et Bas-Rhin	11	3	Gunsbach: maison du munster, Erstein: cimetièrre, Obernai: jardin du Seelhof
	Haut-Rhin (Mulhouse agglomération et sundgau)	12	4	Mulhouse: parc des collines, Rixheim: cimetièrre, Riedisheim: cimetièrre et école de musique
Haut-Rhin et suisse	Mulhouse agglomération et suisse	13	4	Kingersheim: plaine de foot, Mulhouse: nouveau bassin et parc barbanègre, Hirtzbach: ruisseau hirtzbach, Roedersdorf: centre bourg

circuits effectués

Annexe XV : Résumé de l'étude de faisabilité du réaménagement du parvis de l'église et abords de l'école de Griesheim (B. Marion, P. Hermann, 2012)

Vers un projet



Diagnostic de l'état actuel



Parvis étroit, en pente, glissant et à mettre en valeur



Cour d'école en enrobé à fort impact minéral et peu praticable par les écoliers



Parcelle communale en attente d'être aménagée

Références



Parvis avec peu d'espace disponible surélevé par rapport à la route



Cour d'école alliant surface imperméable/perméable avec un impact minéral équilibré



Parking à revêtement en béton et gravier et clôtures végétalisées

Annexe XVII : Fichier Excel permettant de regrouper toutes les données en un fichier (B.Marion, 2012)

Inventaire référentiel espaces publics contacts

localisation	titre	type	maitre d'ouvrage	maitre d'œuvre	date	liens description	à visiter	Retenu pour ref	lien fiche	Pourquoi retenus ou non	En attente pourquoi?
Allain (54)	traverse de la RD9974	voiries et stationnements	commune d' Allain	C. ALLIOD, paysagiste à Nancy - D. LERMECHIN, architecte à Nancy/ DDE Subdivision de Toul	2005	ref EP\ALLAIN-RD974Allain_100.pdf				omniprésence enrobé/ absence diversité végétale	
Anglemont (88)	aménagement de jardins familiaux et d'un espace de tri selectif	jardins, parcs, squares et aires de jeux	commune d'Anglemont	commune d'Anglemont	2000	page 51 guide des Vosges	x	x	fiche ref	nouveaux type d'espace public les centre de tri	jardins familiaux actuellement non utilisés?
Arraye-et-Han (54)	aménagement d'une place	places et parvis	commune d'Arraye-et-han	D. BARBIER, architecte et L. PELLEGRINI, artiste-plasticienne à Nancy	2004	ref EP\ARRAYE-ET-HAN-placeArraye et Han_100.pdf	x	x	fiche ref	place sobre et part belle au végétal	absence entretien?
Attignéville (88)	cœur de village et abords église, mairie	quartiers, centres bourgs	commune d'Attignéville	C. Jacquot, architecte – 2M Construction maître d'œuvre en bâtiment	2000	page 59 guide des Vosges				uniquement minéral	
Autrey-sur-maton (54)	aménagement de la place de la mairie	places et parvis	commune d'Autrey-sur-madon	Eliane HOUILLON, paysagiste Énergie Hautes-Vosges, BET	2004	http://www.caue54.com/fiches-espace-public-detail.asp?fichenum=133				omniprésence enrobé/ absence diversité végétale	
Bazoilles-sur-meuze (88)	place de l'église et abords de la salle polyvalente	places et parvis	commune de Bazoilles-sur-meuse	DDE 88 - Subdivision de Neufchâteau	1996	page 57 guide des Vosges				uniquement minéral	
Bénaménil (54)	aménagement de la traverse	voiries et stationnements	commune de Bénaménil	Société Lorraine d'Ingénierie, bureau d'études	2008	http://www.caue54.com/fiches-espace-public-detail.asp?fichenum=143				omniprésence enrobé/ absence diversité végétale	
Beuvillers (54)	traverse de la RD906	voiries et stationnements	commune de Beuvillers	H. VIOT, architecte à Fresnes-en-Woevre (55) / DDE Subdivision d'Audun-le-Roman	2001	ref EP\BEUVILLERS-RD906Beuvillers_100.pdf				omniprésence enrobé/ absence diversité végétale	
Blénods-lès-ponts-mousson (54)	aménagement de l'entrée d'agglomération-Tranche 1	voiries et stationnements	commune de Blénod-lès-Pont-à-Mousson	Alfred PETER, paysagiste IRIS conseil BET DDE subdivisions de Pont-à-mousson	1999	http://www.caue54.com/fiches-espace-public-detail.asp?fichenum=134				omniprésence enrobé/ absence diversité végétale	
Bourgheim (67)	place du tilleul	places et parvis	commune de Bourgheim	G milocheau,	2007	-	x	x	fiche ref	place en corrélation avec caractère rural	
Brainville (54)	aménagement des usoirs	places et parvis	commune de Brainville	Gwenaëlle DE SURGY, paysagiste Thierry DEHOVE, géomètre	2005	http://www.caue54.com/fiches-espace-public-detail.asp?fichenum=135				manque d'éléments arborés	
Briey (54)	parking	voiries et stationnements	commune de Briey	B.REICHLIN et C.WOOD, architectes	2002	ref EP\BRIEY-parking\Briey_parking100.pdf				omniprésence enrobé/ absence végétal	
Brumath (67)	aire de jeux parking	jardins, parcs, squares et aires de jeux	Commune de Brumath	Digitale paysage	2009	ref EP\BRUMATH-airedejeux\EP_Brumath Duport 2.pdf	x			problématique de dent creuse mais manque d'éléments arborée rendant en été l'espace désert	
Brumath (67)	jardin du tilleul	jardins, parcs, squares et aires de jeux	commune de Brumath	Gabriel milochau	2005	/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/BRUMATH-jardin du tilleul/Image 2.png	x	x		concertation avec les habitants caractère pédagogique	difficulté de fonctionnement au point où l'accès est réglementé
Buhl (68)	collège	équipements publics	Conseil général du Haut-Rhin	Digitale paysage	2009	ref EP\BUHL-collège\EP_buhl collège.pdf	x	x	fiche ref	aménagements sobre et diversité végétale	
Bussang (88)	requalification paysagère du site de la mouline	places et parvis	commune de Bussang	E. Houillon, paysagiste	2000	page 39 guide des vosges				omniprésence enrobé/ absence végétal	

Ceintrey (54)	Aménagement d'une aire de jeux	jardins, parcs, squares et aires de jeux	commune de Ceintrey	T. WEILL, paysagiste à Nancy - BET SEFIBA	2000	ref EP\CEINTREY-airedejeux\Ceintrey_100.pdf	x	x	fiche ref	aménagements sobres et bien pensés afin d'éviter la mise en place d'une clôture
Champigneulle (54)	aménagement d'un cimetière paysager des Fourasses	équipements publics	commune de Champigneulle	PLAN LIBRE : M. CATHALA, D.LAUR, N.VAUTHIER, architectes à Vaux (57)	1991	ref EP\CHAMPIGNEULLES-cimetière\ChampigneullePlanlibre100.pdf	x	x		prise en compte de la topographie, ambiance de parc
Charny-sur-meuse (55)	aménagement des abords de la mairie, abribus, usoirs et monuments aux morts	places et parvis	commune de Charny-sur-meuse			/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/CHARNY/photos_charny.odp				omniprésence enrobé/ absence diversité végétale
Chavelot (88)	place de la république	places et parvis	commune de Chavelot	Maîtrise d'œuvre : E. Houillon, paysagiste, pour la rue des Marronniers, 1ère tranche / Commune pour les autres rues et la place de la république	1998	page 53 guide des Vosges	x			diversité végétale et part belle aux revêtements perméables
Chavelot (88)	centre bourg	quartiers, centres bourgs	commune de Chavelot	Eliane Houillon, paysagiste	1994	page 55 guide des Vosges	x			diversité végétale et part belle aux revêtements perméables
Chavelot (88)	rue des marronniers, lorraine, alsace	voiries et stationnements	commune de Chavelot	Maîtrise d'œuvre : E. Houillon, paysagiste, pour la rue des Marronniers, 1ère tranche / Commune pour les autres rues et la place de la république	1998	page 53 guide des Vosges	x			bonne relation entre les différents types de circulation: piéton, véhicules, et diversité végétales
Chenières (54)	Aménagement de la traverse	voiries et stationnements	commune de Chenières	Agence CASARI & MERCIER, architectes	2005	http://www.caue54.com/fiches-espace-public-detail.asp?fichenum=136				omniprésence enrobé/ absence diversité végétale
Colombey-les belles (54)	rénovation du guéoir	places et parvis	commune de Colombey-les-belles	M. CAMPREDON et B. SENOT, architectes à Malzéville	2002	ref EP\COLOMBEY-LES-BELLES-gueoir\ColombeyCampredon_100.pdf				uniquement minéral
Commercy (55)	aménagement de la halte fluvial	rives, berges, noues et lacs	commune de Commercy			/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/COMMERCY/photos_commercy.odp				absence diversité végétale
Courcelles-chaussy (57)	aménagement de places autour du ruisseau le ravenez	rives, berges, noues et lacs	syndicat Intercommunal des voiries Metz Pange (Courcelles-Chaussy)	Atelier du Paysage, groupe mandataire, J.M.Bouillon architecte-paysagiste, PDG, E.MORO architecte-paysagiste, chef de projet		référence biblio	x	x	fiche ref	bonne relation et mise en scène avec le ruisseau
Crusnes (54)	requalification de la place de l'église sainte barbe	places et parvis	CCPA	Atelier paysage S.audema	2003	/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/CRUSNES-parviséglise/URBAIN Crusnes A3.pdf				uniquement minéral
Dambach (67)	parking place des charpentiers	voiries et stationnements	commune de Dambach	G Milochau-Digitale paysage	2009	-	x			bon équilibre entre la surface minérale du stationnement et les espaces verts
Dombasle-sur-meurthe (54)	Place de la république	places et parvis	commune de Dombasles-sur-meurthe	D. BARBIER, C. MANGIN, architectes et L. PELLEGRINI, artiste à Nancy	1995	ref EP\DOMBASLE-SUR-MEURTHE-placerépublique\Dombasle_100.pdf				uniquement minéral
Dombrot-le-sec (88)	aménagement de la place du gué	places et parvis	commune de Dombrot-le-sec	S. Deloy, architecte	2001	page69 guide des vosges	x			patrimoine avec conservation de la place du gué, diversité matériaux

Dommartin-sur-vraine (88)	aménagement des abords du château et église	places et parvis	commune de Dommartin-sur-vraine	Direction Départementale de l'Équipement des Vosges	1999	page 61 guide des vosges				uniquement minéral	
Doncourt-lès-Conflans (54)	requalification de la rue Adrien MANGIN	places et parvis	commune de Doncourt-lès-Conflans	Claire ALLIOD, paysagiste B3esh, bureau d'études	2010	http://www.caue54.com/fiches-espace-public-detail.asp?fichenum=142	x	x		remise en valeur du lavoir, fil d'eau animant le site et délimitant les espaces	
Epinal (88)	parking	voiries et stationnements	commune d'Epinal			/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/EPINAL-parking/photos/EPINAL-parking.jpg				uniquement minéral	
Etival-Clairefontaine (88)	aménagements autour de la traverse	voiries et stationnements	commune d'Etival-clairefontaine	D. Paquot, architecte – cabinet SIGMA / DDE 88 - Subdivision de Saint-Dié-des-Vosges	1998	page 43 guide des vosges				omniprésence enrobé, manque diversité végétale	
Ferette (68)	aire de jeux	jardins, parcs, squares et aires de jeux	commune de Ferette			terrain	x			aménagements sobres et simples	
Fessenheim (68)	cimetière	équipements publics	commune de Fessenheim	Ligne d'horizon		/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/FESSENHEIM-cimetiere/CIMETIERE.jpg	x			originalité dans le traitement des columbariums	
Fessenheim (68)	pépinières d'entreprises La Ruche à Fessenheim	équipements publics	commune de Fessenheim	Ligne d'horizon		/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/FESSENHEIM-pépinièreruche/PEPINIERE FESSENHEIM MODIF.pdf	x			palette végétale et aménagements réfléchis avec le conservatoire des sites alsaciens	
Geispolsheim (67)	cimetière	équipements publics	commune de Geispolsheim	Bruno kubler			x	x		traitements simples et originaux des divers espaces: cimetière, jardin du souvenir et columbariums	trop récent reprendre photos plus tard ?
Geudertheim (67)	zone de loisir	équipements publics	commune de Geudertheim	Ligne d'horizon	pas encore réalisé	/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/GEUDERTHEIM-zone loisir/GEUDERTHEIM.jpg				pas encore réalisé	
Gondreville (54)	Place de la fontaine	places et parvis	commune de Gondreville	D.D.E. 54 / B.A.U. sud - J.L. PLEIGNET / Subdivision de Toul - M. DURAND et M. LECLERC	1992	ref EP\GONDREVILLE-place\Gondreville_100.pdf				uniquement minéral	
Grandvillers (54)	cimetière	équipements publics	commune de Grandvillers			/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/GRANDVILLERS-cimetiere/photos/Grandvillers cimetiere.JPG				absence diversité végétale	
Gunsbach (68)	maison du fromage	équipements publics	commune de Gunsbach	Bruno kubler			x	x		aménagements sobres et part belle au végétal: parkings et jardins	
Haguenau (67)	Requalification du quartier St Joseph	quartiers, centres bourgs	Ville de Haguenau	Digitale paysage	2012	/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/HAGUENAU-requalification quartier STjoseph/références DP aménagement urbain.pdf	x	x		problématique des lotissements, places de l'église en accord avec son architecture	trop récents reprendre photos plus tard ?

Hériménil (54)	Aménagement place de l'église	places et parvis	commune de Hériménil	MIJOLLA - MONJARDET ARCHITECTURE, architectes à Nancy / DDE 54	2002	ref EP\HERIMENIL-placeeglise\Herimenil_100.pdf				uniquement minéral	
Hirtzbach (68)	aménagement des berges du hirtzbach	rives, berges, noues et lacs	commune de Hirtzbach			-	x	x		mise en valeur de la biodiversité et équilibre avec le fleurissement des passerelles	
Illkirch (67)	l'orangerie klinglin	jardins, parcs, squares et aires de jeux	commune d'Illkirch	Digitale paysage	2004	/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/ILLKIRCH-orangerieklinglin/références jardin historique DP.pdf				jardin patrimonial pas la même problématique	
Illzach (67)	collège jules verne	équipements publics	commune d'Illzach	Place : Atelier du paysage Collège : TOA Architectes		/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/ILLZACH-place collège jules verne/Illzach-collegejulesverne.odp	x	x		idée d'un collège vert, diversité d'aménagements: jardin pédago, noues, bassin et cours	
Jeandelaincourt (54)	requalification de l'avenue Louis ADT	voiries et stationnements	commune de Jeandelaincourt	Claire ALLIOD, paysagiste SEFIBA, Bureau d'Etudes	2006	http://www.caue54.com/fiches-espace-public-detail.asp?fichenum=137				omniprésence enrobé, manque diversité végétale	
Jezainville (54)	entrée d'agglomération	voiries et stationnements	commune de Jezainville	J-P. FOURNIER, architecte - N. LOMBARD, paysagiste - DDE - Subdivision de Toul	1998	ref EP\JEZAINVILLE-entréeaggl\Jezainville_100.pdf				omniprésence enrobé, manque diversité végétale	
Jungholtz (68)	parvis et abords de la basilique notre dame de thierenbach	places et parvis	commune de Jungholtz	G milocheau, SETIB infrastructures	2010	-	x	X a voir?		traitement contemporain pour une église et part belle végétal	
Kingersheim (68)	plaine foot	équipements publics	commune de Kingersheim	Ligne d'horizon		/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/KINGERSHEIM-plainefoot/FOOT-KINGERSHEIM.jpg	x	x		aménagements en accord avec la gravière située juste à côté lien	trop récent reprendre photos plus tard ?
Krautergersheim (67)	déchetterie	équipements publics	commune de Krautergersheim			-	x	x		bonne intégration paysagère	
Le cläon (55)	aménagements des EP (avec habitants)	places et parvis	commune Le cläon			/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/LE-CLAON/photos/Le Claon.JPG				absence d'établissement de continuité entre les espaces	
Liverdun (54)	aménagement d'un escalier	équipements publics	commune de Liverdun	A. CUZON, architecte à Saint-Mihiel (55) et T. WEILL, paysagiste à Nancy	2001	ref EPLLIVERDUN-escalier\Liverdun_100.pdf				uniquement minéral	
Ludres (54)	Place Ferri	places et parvis	commune de Ludres	M.A. PICARDAT et C. MANGIN, architectes à Nancy - S. THALGOTT, paysagiste à Longeville-les-Metz - B.C.I., BET	2000	ref EPLUDRES-placeferri\Ludres_100.pdf				uniquement minéral	
Lunéville (54)	Place Léopold	places et parvis	commune de Lunéville	Atelier du Rempart, M. COLLIN, architecte - Services Techniques Municipaux	2000	ref EPLUNEVILLE-placeleopold\Luneville_100.pdf				uniquement minéral	

Mancieulles (54)	création d'un nouveau quartier	quartiers, centres bourgs	commune de Mancieulles	Atelier paysage S.audema	2009/2010	/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/MANCIEULLES-nouveauguarter/QUARTIER Mancieulles 2010.pdf	x	x	réaménagement d'un cœur de ville et utilisation d'un terrain délaissé, espace public linéaire et connecteur	motifs des briques pas forcément adapté pour l'Alsace plutôt typique lorraine
Marbache (54)	entrée d'agglomération	voiries et stationnements	commune de Marbache	ADEVAL, M. MENTION - DDE Subdivision de Nancy-Nord	1997	ref EP\MARBACHE-entréeaggl\Marbache_100.pdf			omniprésence enrobé, manque diversité végétale	
Mercy-le-bas (54)	lavoir tunnel	équipements publics	commune de Mercy-le-bas	C. ALLIOD, paysagiste à Nancy	1997	ref EP\MERCY-LE-BAS-lavoir\Mercy le Bas_100.pdf			uniquement minéral/ fleurissement trop bucolique	
Molsheim (67)	reconversion du site d'un ancien moulin	places et parvis	commune de Molsheim, avec le soutien du conseil régional d'Alsace et du conseil général du Bas-Rhin	DDE 67, subdivision de molsheim		-	x	x	intérêt patrimonial conservé malgré le changement d'usage	
montreux (54)	aménagement de la rue de l'église	voiries et stationnements	commune de Montreux	Energie Hautes-Vosges, bureau d'études Atelier d'Etudes et de Conception Paysagère, bureau d'études paysage	2004	http://www.caue54.com/fiches-espace-public-detail.asp?fichenum=138	x	x	lien avec les usoirs, les pôles touristiques et les jardins de particuliers	
Montreux (54)	aménagement des usoirs	voiries et stationnements	commune de Montreux	Énergie Hautes Vosges - Bureau d'Études / Atelier d'Études et de Conception Paysagère / Bureau d'Études Paysage	2004	ref EP\MONTREUX-usoirs\Montreux100.pdf	x		en continuité avec l'aménagement de la rue de l'église	
Moulins-les-Metz (54)	quartier des 3 haies	quartiers, centres bourgs	commune de Moulins-les-Metz			/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/MOULIN-LES-METZ-quartier3haies/Sans nom 1.odp	x		problématique des lotissements mais incohérences dans les aménagements qui sont à l'abandon et peu praticables	
Moyenmoutier (88)	aménagement du centre	quartiers, centres bourgs	commune de Moyenmoutier	W. Den Hengst, paysagiste / DDE 88 - Subdivision de Saint-Dié-des-Vosges	2009	page 47 guide des vosges	x	x	line avec l'abbaye et continuité avec la piste cyclable	
Moyenmoutier (88)	aménagement de la traverse	voiries et stationnements	commune de Moyenmoutier	W. Den Hengst, paysagiste / DDE 88 - Subdivision de Saint-Dié-des-Vosges	2001	page 45 guide des vosges	x		omniprésence enrobé, manque diversité végétale	
Mulhouse (68)	parc des collines	équipements publics	commune de Mulhouse			/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/MULHOUSE-parc barbanègre/parc barbanègre.odp	x		aménagement d'une zone industrielle : part belle au végétal	
Mulhouse (68)	caserne barbanègre et nouveaux bassins	jardins, parcs, squares et aires de jeux	commune de Mulhouse			/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/MULHOUSE-parc des collines/parc des collines.odp	x		réhabilitation d'ancienne caserne militaire et de l'ancien canal où se livraient les marchandises	
Nonhigny (54)	aménagement de la traverse	voiries et stationnements	commune de Nonhigny	Pascal BREDA, architecte COLLIN & MICHELY, architectes BEREST SA, bureau d'études	2010	http://www.caue54.com/fiches-espace-public-detail.asp?fichenum=141	x		diversité végétale et line avec les usoirs	

Noviant-aux-prés (54)	traverse de la RD907	voiries et stationnements	commune de Noviant-aux-prés	MIJOLLA-MONJARDET ARCHITECTURE, architectes à Nancy / DDE - Subdivision de Toul	2001	ref EP\NOVIANT-AUX-PRES\Noviant_100.pdf				omniprésence enrobé, manque diversité végétale	
Obernai (67)	dechetterie	équipements publics	commune d'Obernai			-	x	x		bonne intégration paysagère	
Obernai (67)	square avenue de Gail	jardins, parcs, squares et aires de jeux	Obernai			/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/OBERNAI-square/photos_obernai.odp	x	x		aménagements sobres et simples	
Obernai (67)	quartier des roselières	quartiers, centres bourgs	commune d'Obernai				x	x		système de roselière pour l'infiltration et filtration de l'eau, espaces publics connecteurs traversant le quartier	trop reprendre photos plus tard ?
Ostwald (67)	les jardins d'hélios	quartiers, centres bourgs	Bouyges immobilier	Digitale paysage	pas encore réalisé	/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/OSTWALD-lesjardinsd'hélios/références DP aménagement urbain.pdf				pas encore réalisé	
Ottrot (67)	cimetière	équipements publics	commune d'Ottrot	Bruno kubler			x	x		impression d'avoir toujours existé	trop récent reprendre photos plus tard ?
Poussay (88)	aménagement du centre	quartiers, centres bourgs	commune de Poussay	P. Gosselin, architecte	1995	page 41 guide des vosges				omniprésence enrobé, manque diversité végétale	
Puzieux (88)	aménagement de bourg	quartiers, centres bourgs	commune de Puzieux		2007	ref EP\PUZIEUX-bourg\Puzieux-Am.nagement de bourg.pdf				omniprésence enrobé, manque diversité végétale	
Raon-l'etape (88)	squares du monument aux morts de Marcel husson	jardins, parcs, squares et aires de jeux	commune de Raon-l'etape	Services techniques de la ville de Raon-l'Etape / Conseil de J.M. Weill, paysagiste	2000	page 49 guide des vosges				uniquement minéral	
Raon-l'etape (88)	réhabilitation du quai de la victoire/passerelle/piscine et jardins partagés	équipements publics	commune de Raon-l'etape	Atelier cité architecture, architecte-urbaniste / Grandeur nature tm, paysagiste / Agathe Argod, scénographe lumière / Sinbio, B.E.T. en environnement / Technicité, B.E.T. en V.R.D. / Groupe Alto, B.E.T. structure	2008	ref EP\RAON-LETAPE-quavictoire\REF17 Raon l'Etape.pdf	x	x		diversité des aménagements avec la part belle au végétal et des matériaux de la région	
Rettel (57)	jardin de la mairie	jardins, parcs, squares et aires de jeux	commune de Rettel			/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/RETTTEL-jardindelamairie/rettel.odp				trop éloigné	
Riedisheim (68)	extension du cimetière	équipements publics	commune de Riedisheim			/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/RIEDISHEIM-cimetiere/riedisheim-cimetiere.odp	x			aménagement original et simple du jardin du souvenir et des columbariums	
Riedisheim (68)	parking de l'école de musique	voiries et stationnements	commune de Riedisheim		2012	/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/RIEDISHEIM-ecolemusique/photos_riedisheim.odp	x			sobres, simples et part belle aux revêtements perméables	

Rixheim (68)	extension du cimetière à Rixheim	équipements publics	commune de Rixheim	Ligne d'horizon		/Volumes/Commun-1/FIHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/RIXHEIM-cimetiere/CIMETIERE-RIXHEIM.jpg	x			champs de fleurs au fur et à mesure transformé en cimetière	
Roedersdorf	centre bourg	quartiers, centres bourgs	commune de Roedersdorf			-	x	x		concertation avec les habitants, simplicité et établissement d'un réseau piéton pur les connexions	besoin de plus de renseignements sur la concertation
Sainte-Pôle (54)	aménagement de la traverse	voiries et stationnements	commune de Sainte-pôle	Stéphane THALGOTT, Bureau d'Etudes Paysage	2008	http://www.caue54.com/fiches-espace-public-detail.asp?fichenum=139				omniprésence enrobé, manque diversité végétale	
Saint-mihiel (55)	aménagement de la halte fluviale	rives, berges, noues et lacs				/Volumes/Commun-1/FIHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/SAINTE-MIHIEL/photos_sainbtmihiel.odp ref EP\SAINT-SAUVEUR-place centrale\SAINT-SAUVEUR-100.pdf				absence diversité végétale	
Saint-Sauveur (54)	aménagement de la place centrale	places et parvis	commune de Saint-sauveur	Pascal BREDA - BEREST	2008	http://www.caue54.com/fiches-espace-public-detail.asp?fichenum=140				uniquement minéral	
Saint-Sauveur (54)	commune de saint-sauveur	quartiers, centres bourgs	commune de Saint-sauveur	Pascal BREDA, architecte BEREST SA, bureau d'études	2008	http://www.caue54.com/fiches-espace-public-detail.asp?fichenum=140				omniprésence enrobé, manque diversité végétale	
Saizerais (54)	aménagement de la traverse	voiries et stationnements	commune de Saizerais	SKYLAB, paysagiste COMATECH, bureau d'études SODEREF, bureau d'études voirie	2009	http://www.caue54.com/fiches-espace-public-detail.asp?fichenum=144				omniprésence enrobé, manque diversité végétale	
Sarrebourg (57)	musée de l'archéologie	équipements publics	commune de Sarrebourg		pas encore réalisé	-				pas encore réalisé	
Sarreguemines (57)	parc	jardins, parcs, squares et aires de jeux	commune de Sarreguemines	Alexandra jansen	ouverture cet automne	-				pas encore réalisé	
Saulxures-lès-bulgnéville (88)	aménagement de la ruelle cézanne	voiries et stationnements	commune de Saulxures-lès-bulgnéville	DDE 88 - subdivision de Vittel	1999	page 67 guide des vosges				omniprésence enrobé, manque diversité végétale	
Sausheim (68)	aire de jeux des collines	jardins, parcs, squares et aires de jeux	communauté de commune de Sausheim				x	x		création de topographie et d'espaces sous les arbres incitant le jeux	
Scherwiller (67)	residence de l'alumnat (maison de retraite)	équipements publics	commune de Scherwiller	Digitale paysage	2011	/Volumes/Commun-1/FIHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/SCHERWILLER-residenceallumnat/références DP espace public.pdf	x	x		aménagements simples et adaptés aux patients	
Spincourt (55)	requalification du centre-bourg	quartiers, centres bourgs	codecom et commune de Spincourt	Atelier paysage S.audema	2008	/Volumes/Commun-1/FIHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/SPINCOURT-centrebourog/COEUR Spincourt A3.pdf				omniprésence enrobé, manque diversité végétale	
St Croix (67)	lotissement	quartiers, centres bourgs	commune de St Croix	Bruno kubler			x			architecture dénotant avec le contexte historique et paysager	
St Pierre (67)	cimetière	équipements publics	commune de St Pierre	Bruno kubler			x	x		impression d'avoir toujours existé	trop récent reprendre photos plus tard ?

Strasbourg (67)	jardin de cour	jardins, parcs, squares et aires de jeux	DRAC Alsace	Agnès daval	1996	/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/STRASBOURG-Jardin de cour/références DP espace public.pdf				jardin patrimonial pas la même problématique
Thuilley-aux-groseilles (54)	traverse de la RD974	voiries et stationnements	commune de Thuilley-aux-groseilles		2001	ref EP\THUILLEY-AUX-GROSEILLES-RD974\Thuilley aux groseilles 100.pdf				omniprésence enrobé, manque diversité végétale
Truchtersheim (67)	aménagement de la maison des services	équipements publics	commune de Truchtersheim	Digitale paysage	2011	ref EP\TRUCHTERSHEIM-maisondesservices\EP_Truchtersheim maison des services (1).pdf	x	x		aménagement sobre en cohérence avec l'architecture contemporaine et assure une continuité de cheminement vers els autres infrastructures de la ville
Truchtersheim (67)	par éco-pédagogique	jardins, parcs, squares et aires de jeux	commune de Truchtersheim				x	x		s'inscrit dans une trame verte et bleue
Ungersheim (68)	un quartier innovant	quartiers, centres bourgs	commune d'Ungersheim	Digitale paysage	2010	/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/UNGERSHEIM-quartier innovant/références infrastructure et planification DP.pdf	x			utilisation de nouvelle technique du génie végétal
vandières (54)	traverses de la RD952	voiries et stationnements	commune de Vandières	D. BARBIER, architecte à Nancy - L. PELLEGRINI, artiste plasticienne à nancy - D.D.E. de Pont à Mousson	2005	ref EP\VANDIERES-RD952\Vandieres_RD952_100.pdf				omniprésence enrobé, manque diversité végétale
Vaubécourt (55)	aménagement EP abords de l'église, mairie et monuments au morts	places et parvis	commune de Vaubécourt			/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/VAUBECOURT/photos vaubécourt.odp				uniquement minéral
Vendenheim (67)	cimetière	équipements publics	commune de Vendenheim	Bruno kubler	pas encore réalisé					pas encore réalisé
Villecey-sur-Mad (54)	extension du cimetière	équipements publics	commune de Villecey-sur-mad	PLAN LIBRE : M. CATHALA, D.LAUR, N.VAUTHIER, architectes à Vaux (57)	2004	ref EP\VILLECEY-SUR-MAD-cimetière\vilcey100.pdf				cimetière que minéral semble traité
Ville-sur-Saulx (55)	aménagement de la grande rue	voiries et stationnements	commune de Ville-sur-Saulx			/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/VILLE-SUR-SAULX/photos villessaux.odp				omniprésence enrobé, manque diversité végétale
Ville-sur-Yron (54)	aménagement des usoirs de ville-au-prés	voiries et stationnements	commune de Ville-sur-yrion	H. VIOT, architecte à Fresnes-en-Woevre (55) et S. AUDEMA - paysagiste - IDP Consult	2004	ref EP\VILLE-AUX-PRES-usuoirs\Ville-sur-Yron100.pdf	x	x		cohérence avec le contexte historique du site et développement d'un chemin touristique sur le thème des fermes de l'époque
Wesserling (68)	Parc de wesserling	jardins, parcs, squares et aires de jeux	association de gestion du parc	Agnès daval	2001	/Volumes/Commun-1/FICHIERS COMMUNS/BARBARA/référentiel espaces publics/espaces publics proposés/WESSERLING-parcdewesserling/références				jardin patrimonial pas la même problématique

						jardin historique DP.pdf					
Weyersheim (67)	berges de la zorn	rives, berges, noues et lacs	commune de Weyersheim	Digitale paysage	travaux dans 2-3mois	ref EPWEYERSHEIM-rives\GP_weyersheim (1).pdf					absence diversité végétale

Inventaire référentiel espaces publics ancienne liste

localisation	titre	type	maitre d'ouvrage	maitre d'œuvre	liens description	problème	à re-visiter	retenus	lien fiche	Pourquoi retenu/ pas retenu
Cernay (67)	Cimetière	équipements publics	commune de Cernay		cahier Stéphanie	besoin d'un photoreportage actuel	x			diversité végétale et des ambiances
Eloyes (88)	Cimetière	équipements publics	commune d'Eloyes		cahier Stéphanie	besoin d'un photoreportage actuel	x	x	fiche réf	diversité végétale et des ambiances
Erstein (67)	cimetière	équipements publics	commune d'Erstein		cahier Stéphanie	besoin d'un photoreportage actuel	x	x	fiche re	diversité végétale et des ambiances
Obernai (67)	jardin du seelhof	jardins, parcs, squares et aires de jeux	commune d'Obernai	bruno kubler	cahier Stéphanie	besoin d'un photoreportage actuel	x	x	fiche ref	diversité végétale et des ambiances
Rumersheim-le haut (68)	cimetière	équipements publics	commune de Rumersheim-le-Haut		cahier Stéphanie	besoin d'un photoreportage actuel	x			diversité végétale et des ambiances
Zillisheim (68)	quartier	quartiers et centres-bourgs	commune de Zillisheim		cahier Stéphanie	besoin d'un photoreportage actuel	x			problématique des lotissements et topographie
Morschwiller-le-bas (68)	école	équipements publics	commune de Morschwiller le bas		cahier Stéphanie	besoin d'un photoreportage actuel	x			utilisation de méthode génie végétal
Helfrantzkirch (68)	cimetière	équipements publics	commune de Helfrantzkirch		cahier Stéphanie	besoin d'un photoreportage actuel	x			diversité végétale et des ambiances
Westhouse (67)	place eglise et jardins	places et parvis	commune de Westhouse			pertes photos	x	x	fiche ref	diversité végétale et des ambiances
Huttenheim (67)	place mairie	places et parvis	commune de Huttenheim			pertes photos	x	x	fiche ref	trop minéral mobilier pas adapté
Stotzheim (67)	aire de jeux	jardins, parcs, squares et aires de jeux	commune de Stotzheim	Bruno kubler		pertes photos	x	x	fiche ref	sobriété et simplicité en corrélation avec le caractère rural
Bouzey (88)		rives, berges, noues et lacs		Willem den Hengst	cahier Stéphanie	pertes photos	x	x	fiche ref	zone de loisir et pédagogique, diversité végétale
Epinal (88)	Parc du port	jardins, parcs, squares et aires de jeux	Commune d'Epinal	E.Houillon paysagiste	cahier Stéphanie	pertes photos	x	x	fiche ref	zone de loisir et pédagogique, diversité végétale
Thann (68)	place joffre	places et parvis	commune de Thann	Atelier du paysage	cahier Stéphanie	pertes photos				pas le complément végétal espéré

	<p>Diplôme : d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage Spécialité : Paysage Option : Maîtrise d'Oeuvre et d'Ingénierie M.O.I Enseignant référent : Hervé DANIEL</p>
<p>Auteur(s) : Barbara MARION Date de naissance : 14/06/89</p>	<p>Organisme d'accueil : C.A.U.E 67 Adresse : 5 rue du Hannong 67 000 STRASBOURG</p>
<p>Nb pages : 40 Annexe(s) : 37</p>	
<p>Année de soutenance : 2012</p>	<p>Maître de stage : Pascale HERMANN</p>
<p>Titre français : Sensibiliser les élus des moyennes et petites communes à l'aménagement des espaces publics contemporains : un référentiel d'espaces publics</p>	
<p>English titer : Elected members' awareness in small and average communes about public contemporary spaces' creation: a public spaces referential</p>	
<p>Résumé : Les espaces publics font partis de l'environnement dans lequel nous évoluons. Ils nécessitent d'être de qualité à plusieurs niveaux : environnemental, économique, social et doivent répondre à divers enjeux. Pour cela, leurs aménagements doivent être réfléchis en amont afin de créer des espaces judicieux. Mais ces espaces publics sont complexes et difficiles à appréhender surtout pour des personnes non formées comme les élus. Ils sont les principaux acteurs de ces projets et ont besoin d'être assistés par des professionnels du paysage. Le C.A.U.E 67 est spécialisé dans l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage et créé des outils pour assurer la sensibilisation des élus aux aménagements des espaces publics contemporains. Un référentiel du grand Est a alors été constitué présentant des exemples pertinents d'espaces publics et les motifs de leur réussite. Dans ce mémoire est développé l'intérêt de la création de cet outil, le matériel et méthode employés, les principaux résultats obtenus mais surtout les avantages et les limites du référentiel.</p>	
<p>Abstract: Public spaces take part of our environment where we evolve. They need to offer quality at different levels: environmental, economic, social and must answer to different issues. In consequence, their creation must be uphill considered to realize judicious spaces. But they are complex and difficult to understand for no trained people as elected members. They are the principal agent of a project and need to be assisted by landscape professionals. The CA.U.E 67 is specialized in elected members accompanying and create tools to assure that they are aware of public spaces creation. A referential of the East is constituted, to introduce relevant public spaces examples and their grounds of succeed. In this memory is develop the interest of this tool, the material and method employed, principal results and above all the advantages and limits.</p>	
<p>Mots-clés : espaces publics, sensibilisation, référentiel Key Words: publics spaces, awareness, referential</p>	

